

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01519167 9

PQ
201
W53



LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ERUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
& PHILOGIE
25, RUE DE TOURNON, PARIS



LE FRANÇAIS
A
LA TÊTE ÉPIQUE

PAR

MAURICE WILMOTTE

PROFESSEUR AGRÉÉ A LA SORBONNE

ÉPOPÉES ET ROMANS DE CHEVALE-
RIE — UNE NOUVELLE THÉORIE SUR
L'ORIGINE DES LÉGENDES ÉPIQUES —
LES SOURCES LOTHARINGIENNES DE
L'ÉPOPÉE FRANÇAISE — LA LÉGENDE
TROYENNE DES FRANCS — LE WAL-
THARIUS — LES ÉLÉMENTS CHRÉTIENS.

LA RENAISSANCE DU LIVRE
78, Boulevard Saint-Michel, PARIS.

Le Français a la tête épique

87

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez H. CHAMPION :

Les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec
l'ancien théâtre français. 1898, in-8.

Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués. 1900.

Études critiques sur la tradition littéraire en France. 1909.

La Culture française en Belgique. 1912.

Chez COLIN ET C^{ie} :

La Belgique morale et politique. 1902.

Chez FISCHBACHER :

Trois Semeurs d'idées. 1907.

A paraître :

Les premiers textes et les premières formes littéraires de la
narration française.

ST. H
~~W7119~~
MAURICE WILMOTTE

PROFESSEUR AGRÉÉ A LA SORBONNE

Le Français a la tête épique

M. de Malézieux me dit : « ..Les Français
n'ont pas la tête épique. »

VOLTAIRE.



382814
10.7.40

PARIS

LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, Boulevard Saint-Michel, 78

—
1917

PQ

301

W53

A mes collègues français

VICTOR BÉRARD

ET

CAMILLE JULLIAN

*dont j'admire la pensée érudite et indépendante
et à qui j'ai dû de précieux encouragements.*



AVANT-PROPOS

En relisant le manuscrit de ce petit livre, je ne puis m'empêcher de penser à la Préface que Descartes a mise à la traduction de ses *Principes de la Philosophie*, faite bénévolement par un de ses amis. Il nous dit qu'il aurait volontiers ajouté, aux explications qu'il juge nécessaires, un mot d'avis au lecteur du traité « qui est, ajoutait-il, que je voudrais qu'on le parcourût d'abord tout entier, ainsi qu'un Roman, sans forcer beaucoup son attention, ni s'arrêter aux difficultés qu'on y peut rencontrer... »

Je mesure l'infinie distance qui sépare du plus grand philosophe français l'humble auteur de cet essai. Et pourtant je me hasarde à donner à ceux qui voudront bien me lire un conseil à peu près analogue. Certes ils ne trouveront pas

l'intérêt d'un roman dans la bonne centaine de pages du texte de ces cinq chapitres. Mais ils y noteront, j'ose le croire, une suite d'idées claires, suffisamment liées par un même raisonnement. Après cela, il leur sera toujours loisible de parcourir les 150 notes qui ont été, à dessein, isolées du texte. Elles ne constituent pas, d'ailleurs, un appareil de preuves complet, et je prépare un autre livre où quatre mémoires seront réunis, comportant ce que l'argot des savants actuels appelle ambitieusement une documentation, aussi détaillée que mon faible savoir m'a permis de la réunir. On trouvera là, notamment, des études sur la fable animale, sur le *Waltharius* et sur le soi-disant *Rodlieb*, ces deux étonnantes compositions cléricales que les Allemands nous ont simplement dérobées. On y trouvera aussi des recherches sur l'évolution du style français jusqu'au XII^e siècle. Je ne sais rien de plus passionnant — ni de plus méconnu — que les véritables formes de notre pensée littéraire pendant les huit siècles environ qui vont d'Ausone à la *Chanson de Roland*. C'est dans la reconstitution partielle de ces formes, que la poésie latine nous a fidèlement conservées, que gît la solution du problème de nos origines litté-

raires. Le reste — thèmes traités, foyers de production, personnalité sociale des auteurs — m'a toujours paru d'un intérêt secondaire, ce qui ne veut pas dire d'une valeur négligeable.

Paris, le 3 février 1917.

M. W.

Le Français a la tête épique

CHAPITRE PREMIER

I

Vous souvenez-vous de ce brave curé de la Manche, qui, pour calmer les nerfs de Don Quichotte, a recours à un curatif énergique, emprunté à la thérapeutique féroce de l'Église espagnole, l'*autodafé*? Dans le brasier qui en dévore les feuillets écornés, il y a toute sorte de livres. Les aventures d'*Amadis de Gaule* y coudoient celles de *Florismart d'Hyrcanie*, et la flamme n'épargne pas plus *Esplandian* que le *Miroir de Chevalerie*.

Quelle profonde philosophie ! Et quel juste aveu-tissement pour notre orgueilleuse science du XIX^e siècle ! Si elle s'en était souvenue, elle n'eût pas dogmatisé à faux et tenté des classements, commodes à la vérité, mais que ne confirmait aucun texte d'histoire. Elle n'eût pas, à l'aide de ces classements arbitraires, privilégié certaines œuvres, certains héros et créé le mythe (plus absurde que les mythes solaires d'une certaine érudition) d'une création spontanée et populaire. Elle n'eût pas enseigné aux maîtres et, par eux,

aux élèves, que la poésie narrative du moyen âge comprend : 1^o des chansons de geste ; 2^o des romans d'aventure. Elle n'eût pas réservé aux premières le vain honneur d'un rang supérieur, dû à leur esprit, leurs thèmes et leurs héros. Elle n'eût pas, sous la plume dictatoriale de son plus grand maître français, soutenu que « l'épopée n'appartient pas à toutes les races, ni, dans la nôtre, à toutes les nations » ; qu'elle est exclusivement *mythique* ou *historique* et, dans ce dernier cas, suppose « des chants contemporains des événements » (et dont nous n'avons, d'ailleurs, rien conservé) ; que l'épopée nationale en France « est le produit spontané de la société nouvelle sortie de la conquête germanique » et que « les lettrés n'y eurent à l'origine aucune part ». Tandis que le roman, imité de l'antiquité ou non, est « fait pour exciter la curiosité et plaire à l'imagination »¹. Comme si l'imagination n'était pas la parure triomphale de nos « gestes », et comme si la curiosité éveillée par leurs narrations n'avait pas été un ferment prodigieux pour notre plus vieille production littéraire!

Querelle de mots? Non, certes. Les mots couvrent ici des idées, ou plutôt des préjugés. Ces préjugés, nous en connaissons maintenant toute l'étendue et tout le péril. Si nos maîtres avaient respecté le sens traditionnel du seul vocable que nos aïeux employaient pour désigner l'aventure de Roland ou celle de Lancelot, ils se fussent épargné bien des mécomptes, et, à nous, bien des erreurs et des regrets.

Ce vocable, tout petit, mais si net et si transparent, avait sept siècles d'histoire, lorsqu'on en mésusa de fâcheuse façon. Chacun l'employait sans scrupule et le comprenait sans peine. Un *roman*, on savait ce que cela voulait dire. J.-J. Rousseau en interdit déjà dans *Emile* la lecture à la jeune fille; le vieux Chapelain et le savant évêque Huet s'y délectèrent avec un peu de mystère; Don Quichotte y trouva de quoi déranger sa cervelle. Ni les uns ni les autres ne se demandèrent jamais si le poison si agréable qui y était enfermé provenait plutôt de la distillation de telle plante vénéneuse que de telle autre plante. Ah! pourquoi n'avoir pas imité leur discrétion!

Pourquoi, surtout, ne pas s'être demandé quel eût été le sentiment des écrivains des XII^e et XIII^e siècles sur une façon de scolastique que n'a pas connue l'ancienne Université de Paris! Ces écrivains allaient leur petit bonhomme de chemin sans souci de nos finesses. Qu'un héros leur plût, et à leur public, il leur importait peu qu'il fût d'Orange ou de Bretagne. L'auteur du *Roman du Comte de Poitiers* débute tout comme un auteur de chanson de geste, quoiqu'il rime agréablement ces petits vers octosyllabiques qu'on aurait tort de vouloir réserver au roman d'aventure, puisqu'il a été dans leur destinée de servir occasionnellement à la narration épique.² Et ses premiers mots sont des mots de souvenir à l'adresse des auteurs de *gestes*, ses bons confrères du temps. C'est que les romanciers d'alors ne dédaignent pas plus les pro-

cedés de l'épopée, que celle-ci n'est indifférente aux éléments de renouvellement et de fraîcheur que le roman lui offre.

Voyez, par exemple, le début de la seconde version de *Flore et Blancheflor*, que Gaston Paris date encore du XIII^e siècle, et vous y retrouverez, comme dans le *Roman du Comte de Poitiers*, les formules d'entrée de nos chansons :

*Seignor baron, or entendeiz,
Faites pais et si escouteiz
Bone estoire...*

En revanche, consultons Thomas, l'auteur de *Horn et Rimenhild* ; son « poème, qui affecte la forme des chansons de geste, est par le fond tout voisin des romans bretons et des romans d'aventure » (Gaston Paris). Et de même, c'est en vers épiques de douze syllabes et en débutant par le même prélude :

*Oiez, seigneur et dames, et si nous fetes pais,
Qu'il n'en soit nus noiseus, clers, pucele ne lais*

.....
que le jongleur qui a écrit *Gautier d'Aupais* nous raconte, dans un langage pittoresque, les aventures de son héros.

Mieux que cela, cette distinction, qui est devenue classique entre romans et chansons, le moyen âge s'en est le plus souvent désintéressé. Est-ce que les auteurs de chroniques ou d'écrits religieux n'enve-

loppent pas dans la même réprobation ou le même dédain les héros et les actes des uns et des autres³? Et cette manière de confusion, nous la retrouvons chez l'auteur de la deuxième branche de *Renart*, lui-même un amuseur, lorsqu'il dit :

*Seigneur, oï avez maint conte
Que maint conteur vous raconte,
Comment Paris ravi Elaine (Hélène),
Le mal qu'il en ot (eut) et la paine,
De Tristan que La Chievre fist,
Qui assez bellement en dist,
Et fabliaus et chançon de geste...*

c'est-à-dire dans un pêle-mêle où les textes épiques occupent la plus humble place, puisqu'on les range après les fabliaux⁴.

II

Au surplus, qu'est-ce qu'un *Roman*? Prenons la définition de *Litttré*: « 1^o Narration vraie ou feinte écrite en vieux langage (ou langage roman), soit en vers, soit en prose ». 2^o « Histoire feinte écrite en prose ». Je ne puis m'empêcher de trouver ceci inexact. Car qu'est-ce que *Jocelyn* de Lamartine, ou *Edel* de Paul Bourget, ou *Jean de Noarrieu* de Francis Jammes, sinon des romans?

ROMAN, en réalité, c'est, ce fut à l'origine, tout

ce qui est écrit *in romana lingua*, tout ce qui n'est pas latin, donc l'histoire, aussi bien que la fiction.

Le récit de Villehardouin est un *romanz*, comme la *Geste des Normands* de Wace. S'il a écrit la *Chronique des Ducs de Normandie*, qui fait suite à cette *Geste*, Benoît de Sainte-More, auteur du *Roman de Troie*, a composé deux romans⁴.

Ce n'est que peu à peu, vers la fin du XIII^e siècle et même plus tard, qu'on établit la distinction entre textes historiques et romans.

Toutes nos distinctions modernes sont donc absurdes. Les « gestes » sont des romans, comme les autres. Elles racontent Charlemagne et ses pairs, au lieu d'Arthur et ses pairs, voilà tout. Mais Charlemagne n'y est pas plus épargné qu'Arthur ; c'est la fantaisie qui y règne. Les deux plus anciens textes d'épopée qui subsistent sont *Roland* et le *Pèlerinage*. Or, dans le *Pèlerinage*, le vieil empereur est grotesque. Dans *Roland*, il se laisse insulter impunément par Ganelon :

*Ja estes vos vielz e fluriz e blancs,
Par tels paroles vos resemblez enfant⁵.*

Mais, m'objectera-t-on, il y a le texte de Jean Bodel (chanson des *Saisnes* ou des *Saxons*) :

*Ne sont que trois matières a nul home entendant,
De France et de Bretaigne et de Rome la grant,
Et de ces trois matières n'a nule sambleiant :
Li conte de Bretaigne sont si vain et plaisant,*

*Cil de Rome sont sage et de sen aprenant,
Cil de France sont voir chascun jor apparant.*

A quoi je répondrai : tous les poètes du XII^e et du XIII^e siècle (et même du XIX^e) ont dit ça ! Que leurs histoires étaient vraies et celles des autres fausses ! Et que signifie cette distinction ? Telles sont *plaisantes*, parce que la mode était de les lire ; et c'est si vrai que la *Chanson des Saxons* est un roman d'aventures et d'amour bien plutôt qu'une *geste*. Il y est question des *Saxons* ? Mais il en est question aussi dans *Cligès* (épisode du *duc de Sassoigne* qui dispute à l'empereur d'Orient la main de la fille de l'empereur d'Allemagne). On trouverait, *en cherchant bien*, des rapprochements historiques pour ce conflit... d'amour. Au surplus, le texte même de Bodel me donne raison en l'essentiel ; car s'il distingue entre trois « matières », il qualifie également de « contes » les œuvres dans lesquelles on les a traitées plus ou moins prolixement.

Un conte, voilà ce que fut, pour un homme du XII^e siècle, l'histoire d'un des pairs de Charlemagne ou d'un des chevaliers d'Arthur. Mais cette dénomination n'impliquait pas alors le sous-entendu dédaigneux que nous y mettons maintenant. On croyait, en ces temps naïfs, à la vérité historique de tant de fictions séduisantes qui, pour le plus grand nombre, étaient tout ce qu'on savait du passé. Quelques bribes de chronologie, quelques noms sonores et

vénérés, il n'en fallait pas davantage pour la crédulité du lecteur ou de l'auditeur.

Je ne connais pas d'exemple plus éloquent, de cette confusion de l'histoire et de la fable, qu'un passage d'un manuscrit de notre Bibliothèque Nationale, décrit dès 1835 par Leroux de Lincy dans son édition du *Brut*, c'est-à-dire d'un roman qui a l'ambition d'être une œuvre sérieuse⁶. Au folio 112 dudit manuscrit commence l'histoire inventée de Brut et de ses successeurs, sous ce titre significatif : *Ch'est li romans des rois d'Engleterre et de leurs œuvres*, et le récit est poursuivi jusqu'à l'endroit du texte que voici (II, 76 de l'édition Leroux de Lincy) :

*En cel païs que jo (je) vos di,
Ne sai se vos l'avez oï (ouï),
Furent les merveilles provées
Et les aventures trovées
Qui d'Arthur sont tant racontées
Que a fable sont atornées (tournées),
Ne tot mençonge, ne tot veir (vérité),
Tot folie ne tot savoir (sagesse).
Tant ont li conteor (conteurs) conte
Et li fableor tant fablé
Por faire contes delitables (délectables)
Que de veritez ont fet fable.*

Puis le copiste du manuscrit d'ajouter de son cru :

*Mais ce que Crestiens tesmoigne
Porrez ci oïr sanz eloigne (délai).*

Donc, vous n'attendrez pas et vous lirez maintenant le récit de Chrétien de Troyes, témoin précieux de notre histoire. Or Chrétien est le plus bel inventeur et le plus élégant *narrateur* de contes du XII^e siècle, et ce sont, en effet, ses romans qui, dans le manuscrit, font suite, sans autre justification, au roman (c'est-à-dire à l'histoire) des premiers rois de Bretagne. Vit-on jamais confusion plus complète, et dont on ne s'était jamais aperçu jusqu'au XIX^e siècle ?!

J'ai souligné deux mots dans le texte de notre manuscrit. Ce sont les mots *merveille* et *aventure*. C'est qu'ils ont été, en ce temps-là, d'un emploi courant pour désigner les contes réputés vrais (et qui ne l'étaient guère) dont se délectait la curiosité du public. Déjà Gaston Paris a reconnu que l'on désignait ainsi « les récits circulant oralement »^a. Il aurait pu en dire autant de ceux qu'avait transcrits et ordonnés un auteur. Une *aventure*, c'est un épisode d'histoire ou un épisode de roman, il n'importe. Les Allemands, qui nous ont tout pris, ont emprunté le mot et la chose, et chaque épisode de leur soi-disant épopée nationale, les *Nibelungen*, s'intitule *âventiure* dans les manuscrits. De même les versions néerlandaises n'ignorent ni le terme ni la signification^b.

En ce qui concerne *merveille*, la complication est plus grande. Tout d'abord observons que le mot reparait avec une extrême fréquence dans nos vieux textes. Ce n'est pas exagérer que de dire qu'aucun autre n'est, par exemple, proportionnellement

aussi familier à l'auteur du *Roman de Troie* et aussi de la *Chronique des ducs de Normandie*.

Or dans les 10 000 premiers vers de ce roman je l'ai relevé 69 fois, avec des nuances indéfiniment variées. De cet abus même qu'on en fait doit résulter un certain flottement dans l'emploi. L'éditeur, M. Constans, traduit : « Conduite, action ou chose étonnante ou extraordinaire, en mal comme en bien ». Et il cite 20 passages où c'est « en mal » que l'action (ou la chose) est considérée. Mais il n'en cite pas un seul où ce serait « en bien ». En fait, la valeur péjorative est bien celle qui prédomine, et des associations comme *merveille et dolor* (p. ex. 24 420) ; ou *merveille et martire* (p. ex. 15 788 ; 16 009 ; 24 374) ; ou *angoisse et merveille* (16 443) ; ou *merveille et cruauté* (21 717) ; ou encore *la merveille de sa destrecc...* (19 315) ne laissent aucun doute à cet égard. Toutefois le mot se prête aux extensions les plus imprévues : vers 15 573, il est synonyme de *criée* (*tapage*) ; 8 962 il signifie : chance exceptionnelle ; enfin dans le texte de Brut, si bizarrement interpolé, il veut dire simplement : « action merveilleuse » et la conduite du « poilu » de 1914-17 en mériterait l'application.

Que conclure, sinon que dans le langage règne alors la même indifférence que dans les idées sur le devoir assigné au détenteur de la vérité historique, le classant bien à part de l'être d'imagination et de fantaisie qu'est le poète, épique ou non ? A plus forte raison, n'arrive-t-il pas alors qu'on s'ingénie

à créer une démarcation entre le poète épique et le conteur ou romancier¹⁰!

On s'y ingénie si peu que nos annales les plus scrupuleuses, annales ecclésiastiques comme annales des rois, mêlent impudemment d'absurdes fables au récit des faits les moins contestables, ce qui ne veut pas dire que les règles de la critique historique soient ignorées des clercs érudits du moyen âge, ou qu'ils les aient dédaignées le moins du monde¹¹.

III

Les siècles passent, ils restent indifférents à la distinction qui nous a hypnotisés ; les narrations plaisantes, qu'elles continuent la série carolingienne ou la série arthurienne, s'entassent sur le même rayon de bibliothèque. Guillaume Guiart, en 1306, les associe dans le même mépris ; car, dit-il, elles

Racotent tant d'abusion

*Que c'est une confusion...*¹².

Au siècle suivant je ne trouve rien qui contredise cette notion dans les *Arts de rhétorique*. Celui de J. Legrand définit ainsi la création littéraire : « L'art de fin et l'attencion de poetrie, si est de *faindre hystoires* ou aultres choses selon le propos duquel on veult parler »¹³. Et ces *hystoires* sont nos romans.

Au XVI^e siècle, ni Du Bellay, ni Fauchet, ni Pasquier ne font la distinction arbitraire que nous avons eu le tort d'admettre. Fauchet, dans son catalogue qui compte 127 noms, donne pêle-mêle romanciers et auteur de « gestes ». Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, nous entretient du « roman d'Ogier le Danois », qui est une « geste », comme du « Roman des Eles », qui est de Raoul de Houdenc et appartient à la même catégorie d'œuvres que *Lancelot*, *Yvain* et *Tristan*. Et voici comment s'exprime Du Bellay¹⁴ : « Comme luy (Arioste), donq, qui a bien voulu emprunter de nostre langue les noms et l'hystoire de son poème, choysi moi quelques uns de ces beaux vieulx romans françoys comme un Lancelot, un Tristan ou autres : et en fay renaître au monde un admirable Iliade et laborieuse Eneïde. »

Il ne pouvait y avoir d'assimilation plus significative que celle-là. On en retrouve l'équivalent — ou à peu près — dans ce passage de l'*Art Poétique* de Peletier du Mans : « Je trouve encore noz rommans bien vivantz. Et diré bien ici, au passant, qu'en quelques uns d'iceus bien choisiz, le poète héroïque pourra trouver à fere son profit : comme sont les aventures de chevaliers, les amours, les voyages, les enchantemens, les combats et semblables choses... »¹⁵.

Au XVII^e siècle, les témoignages se pressent en si grand nombre qu'il faut renoncer à les alléguer et à les commenter tous. Depuis Sorel qui, dans sa

Bibliothèque française (1664), parle de nos « premiers romans » sans distinction de variété épique ou non, jusqu'à Boileau, soulignant de son dédain « l'art confus de nos vieux romanciers », tous les critiques s'accordent dans cette mise en commun d'œuvres qu'il nous a plu de séparer arbitrairement.

Je ne demande la grâce d'être entendu que pour un seul de ces critiques, pour celui qui, trop longtemps calomnié, a enfin reconquis l'estime discrète à laquelle il avait droit. Chapelain, qui, devant la postérité, paya si cher la faveur du roi, Chapelain, dont Boileau a fait le portrait que l'on sait, est l'homme de son temps qui a dit les choses les plus justes et les plus fines sur l'utilité de nos vieux romans, sur leur valeur d'information historique et sur l'éternel parfum d'émotion tendre inclus dans quelques-uns d'entre eux.

Il y a, dans son agréable traité *De la lecture des vieux romans*, un curieux passage, où, dialoguant avec Ménage, l'auteur de *la Pucelle* se risque à un parallèle entre Tite-Live et... Lancelot du Lac. Ne riez pas. Le parallèle est moins absurde qu'il n'en a l'air. Car l'auteur des *Décades* et celui du roman se ressemblent « par la vérité des mœurs et des coutumes dont l'un et l'autre fournissent des images parfaites. l'un des temps dont il a écrit, l'autre de ceux où il a écrit. » Et, précisant sa pensée, Chapelain affirme que le roman de Chrétien (ou la version en prose, il n'importe), « est une histoire certaine et exacte des

mœurs qui régnaient dans les cours d'alors», en quoi il reprend, en la précisant, une thèse de Pasquier et anticipe sur la doctrine de Taine, dont on n'a pu oublier les jolies analyses de Racine et de La Bruyère. Une comparaison entre Hercule, tueur de monstres, et Lancelot délivrant des femmes, constitue une autre anticipation, au moins imprévue. Car elle évoque le souvenir encore tout proche de certaines vues mythographiques de Gaston Paris et d'autres savants.

L'essentiel est que Chapelain respecte et fortifie la tradition du moyen âge en ce qui concerne la valeur documentaire de nos romans, entre lesquels il ne songe à établir aucune distinction fondamentale de thèmes, ni de héros. Huet, en 1670, dans son *Traité de l'origine des romans*, ne se séparera pas de son aîné ; il soutiendra du moins que « la vraysemblance, qui ne se trouve pas toujours dans l'Histoire, est essentielle au Roman » et que celui-ci est « un mélange de vrai et de faux ». Après cinq siècles de lectures et de réflexions, le point de vue n'a donc point changé...

Se modifiera-t-il au XVIII^e siècle ? Oui, sur la valeur documentaire des fictions du moyen âge. Non, sur leur parenté, ou plutôt sur leurs profondes analogies. Mézeray avait écrit : « Ce brave Roland, que nos romans font invulnérable »¹⁶ ; le père Daniel mentionnera à propos de la glorieuse défaite du héros français les romans qui « nous disent que le

lieu de cette défaite de l'arrière-garde fut la vallée de Roncevaux»¹⁷.

L'*Encyclopédie* ne connaît d'autre expression que « romans de chevalerie » pour désigner nos anciennes productions. Elle imprime, sous la plume facile du chevalier de Jaucourt : « Durandal est une épée que tous les romanciers ont en vue dans la suite »¹⁸. Or ces romanciers sont l'auteur de la *Chanson de Roland* et quelques-uns de ses confrères de la « geste ». Enfin, au début du XIX^e siècle, ni Népomucène Lemercier¹⁹, ni Chateaubriand, ni le reste des critiques ne paraît se souvenir de nos romans ; en tout cas, il ne vient à l'idée d'aucun d'eux de les mentionner dans les études consacrées à l'épopée. Celle-ci est grecque ou romaine, et notre littérature narrative commence à Marot. L'auteur du *Génie du Christianisme* n'hésite pas à écrire, dans ce pieux livre, cette phrase impie : « Sans rechercher quelques poèmes écrits dans un latin barbare (*sic*), le premier ouvrage qui s'offre à nous est la *Divine Comédie* »²⁰.

IV

Par les curieuses recherches de M. J. Bédier on sait maintenant la part qui revient à Fauriel dans la révolution qui s'accomplit dans notre critique, le jour où il lui prit fantaisie de débaptiser un certain nombre de romans et de les ranger dans une caté-

gorie à part. L'auteur des *Légendes épiques* a fort ingénieusement opposé le Fauriel de 1830 au Daunou de l'*Histoire littéraire de la France*, champion plutôt morne de la tradition désuète ²¹. Non que Daunou n'ait évolué, et, plus ou moins disciple de M^{me} de Staël, qu'il n'ait tenté de « rattacher les romans du XIII^e siècle aux usages et aux intérêts de ce temps » (ce que Pasquier, Chapelain et Lacurne de Sainte-Palaye ²² n'avaient point négligé aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles) ; mais il ignore ou dédaigne cette doctrine qui devait faire une si étrange fortune et qui nous a été enseignée à tous, celle de poèmes épiques à base populaire reposant sur des chants contemporains des événements, c'est-à-dire d'une fermentation poétique aussi vieille que ces événements eux-mêmes.

Telle est la thèse de M. Bédier. Je ne la crois pas tout à fait exacte. D'une part il escamote M^{me} de Staël, personne volumineuse pourtant, et avec elle ce courant tout français qui, parti de J.-J. Rousseau (bientôt on s'en apercevra), traverse le XVIII^e siècle et où vont s'abreuver les curiosités allemandes. D'autre part, dès 1800, Fauriel a sa conviction faite ; il l'a, avant tout commerce avec la grosse dame de Coppet ; il l'a si bien ancrée en lui qu'analysant le livre *De la littérature dans la Décade* de l'an VIII ²³, il n'hésite pas à se séparer d'elle sur ce point délicat. M^{me} de Staël, on ne l'ignore pas, débute dans ce livre par une esquisse, assez superficielle d'ailleurs, de la littérature grecque, et elle y parle d'Homère comme d'un

créateur unique. Fauriel n'est pas tout à fait de cet avis, et, dans des formes respectueuses et prudentes à la fois, il formule déjà la thèse wolfienne, qui est la thèse de l'abbé d'Aubignac²⁴ plus ou moins défigurée, et il écrit : « M^{me} de Staël admet sans aucun doute et sans discussion que ces poèmes (*l'Iliade* et *l'Odyssée*) sont l'ouvrage du même homme et sont antérieurs à tout autre poème grec. Ces faits ont été souvent contestés, et l'une des considérations qui prouvent qu'ils peuvent l'être encore, c'est l'impossibilité où l'on est de les concilier avec plusieurs des faits les mieux constatés de l'histoire des connaissances humaines »²⁵.

Donc Fauriel avait été touché de la grâce teutonne, si l'on peut s'exprimer ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle. Et d'autre part, il serait excessif de ne voir, en face de lui, qu'un Daunou fidèle à la doctrine du passé en ce qui concerne la formation épique. Page 212 de son *Discours*, dont M. Bédier nous a donné un curieux extrait, on lit une définition de la *chanson de geste*, qui, en isolant des œuvres comme *Roland* de nos romans de chevalerie, trahit une orientation nouvelle. Il y a plus. Cette orientation, encore indéfinie il est vrai, on la notait déjà dans un autre passage qui fait une suite presque immédiate à celui dont M. Bédier a utilisé les données. Après avoir reconnu qu'il y a eu, dès les XII^e-XIII^e siècles, des « romans intitulés *histoires* » (*sic*) ailleurs qu'en France, Daunou ajoute : « A proprement parler, il n'y avait point

d'inventeurs ; car on se bornait, en France comme ailleurs, à donner des formes nouvelles, de nouveaux développements aux histoires merveilleuses, dont on avait trouvé le fond dans des fictions orientales et septentrionales et dans des chroniques latines fort antérieures aux croisades »²⁶.

Évidemment, Daunou ne croit pas aux cantilènes ; mais il admet une tradition érudite. Que dis-je ! Il s'aventure bien au delà, lorsque, page 212 de ce même XVI^e tome de l'*Histoire littéraire de la France*, il affirme que « l'usage de ces chants belliqueux remontait en France au temps de Charlemagne et même bien plus haut ». Il est temps de m'arrêter ; car encore un petit effort, et ce serait Daunou, contrairement à l'exposé de M. Bédier, qui deviendrait le dangereux révolutionnaire, tandis que Fauriel, revendiquant les droits du génie, c'est-à-dire de l'individualité créatrice²⁷, nous apparaîtrait, avec un peu de bonne volonté, comme le défenseur de la tradition.

Mais c'est trop insister peut-être sur cet épisode de notre histoire scientifique. Il reste établi qu'aux environs de 1830 les fameuses théories de Wolf et de ses élèves, dont Jacob et Wilhelm Grimm furent les plus illustres, avaient trouvé des cerveaux complaisants en France. L'année précédente, dans son cours de la Sorbonne, Villemain restait fidèle aux points de vue du XVIII^e siècle. Les seules variations qui lui soient personnelles, sur ce vieux thème de l'inspiration che-

valeresque, consistent en un couplet sur l'adoration de la femme, et aussi dans la substitution assez imprévue du cycle du Cid à celui des *Amadis* dans la division tripartite qu'avait adoptée Daunou et où figuraient en première ligne les romans de Charlemagne et en seconde ceux d'Arthur de Bretagne. On piétinait depuis longtemps, et, s'il était besoin d'un renouvellement, c'est du dehors qu'il fallait l'attendre.

Herder collabora au moins autant que Wolf et ses disciples à ce renouvellement, qui devait avoir de si étranges effets. Ce n'est pas le lieu d'essayer une biographie de ce « génie profiteur », comme on l'a appelé spirituellement, et de dresser la liste de ses obligations à nos écrivains et à nos penseurs. Lui-même, par échappées, a avoué son admiration intéressée pour Buffon, et il suffit d'avoir feuilleté ses *Ideen* pour être édifié sur ses emprunts à Montesquieu, à Voltaire, à l'abbé Dubos, etc.

En fait, si lourd qu'il paraisse déjà, le bagage remporté par lui d'un voyage à Paris serait bien léger, si l'on mettait en regard une série d'autres acquisitions qui sont certaines, mais dont il est malheureusement plus malaisé de définir la provenance, de dire quand, comment et de qui Herder les a faites, en se gardant bien de nous avouer ses larcins.

Pourtant on le devine mettant le nez, soit à Riga, soit plutôt en cours de route, soit enfin, au milieu de sa féconde solitude de Buckebourg, dans les tomes

austères de l'*Encyclopédie*, où il trouvait pour la première fois, inventoriées avec indépendance, les connaissances humaines. C'est là, notamment, qu'il a dû lire les pages du Chevalier de Jaucourt sur les origines de la poésie, l'article *Epopée* de Sulzer, comme il a lu les livres de Mallet sur l'ancienne Scandinavie, certains mémoires de l'Académie des inscriptions, où s'élaboraient des théories encore nébuleuses sur l'âme populaire, trésor de sagesse et de bonté qui surpasse l'individualité littéraire de toute la puissance de son mystère ²⁸.

Tout cela était écrit depuis longtemps déjà, lorsque Herder publia (1778) sa *Voix des Peuples* précédée de ses *Extraits d'une Correspondance sur Ossian* et des *Chansons des Anciens Peuples*, où il prétendait, sans même citer Mallet, se raccorder aux recherches de l'Anglais Percy et à celles de Gerstenberg sur l'ancienne poésie scandinave. Or qui donc avait compulsé la première édition de l'*Edda*, publiée en 1765 et dédiée au roi de Suède Frédéric I^{er}? Qui donc en avait donné une analyse ingénieuse, érudite, en s'aidant des conseils d'un Islandais et de plusieurs Scandinaves? C'était Mallet qui avait enseigné les belles-lettres à Copenhague à partir de 1752 et qui, en 1756, publiait son *Introduction à l'histoire du Danemark, Où l'on traite de la religion, des mœurs, des lois et des usages des anciens Danois*. Traduit aussitôt en danois, plus tard dans d'autres langues, dont l'allemand, ce livre présentait un long exposé

de la mythologie scandinave et une comparaison très suggestive entre les vieilles croyances des peuples du Nord et celles des Grecs et des Romains. Que Herder lui soit redevable²⁹, c'est ce qu'un examen même superficiel met hors de doute ; mais il n'est pas moins significatif que Mallet ait intitulé une nouvelle édition de la seconde partie de son ouvrage : « *Edda* ou Monuments de la Mythologie et de la Poésie des anciens peuples du Nord » et qu'il ait confondu dans une même analyse les Celtes et les Germains comme les Anciens l'avaient fait à l'occasion de telle peuplade particulière : « Que les savants, écrit-il, appellent en France cette religion gauloise, en Angleterre britannique, en Allemagne germanique, etc., il importe peu ». Il importait davantage que ne le croyait le bon Gênois Mallet ; mais le XVIII^e siècle n'y regardait pas de si près, et alors nul ne s'offusqua de le voir utiliser un passage de Macpherson, où une tradition religieuse des Orcades vient appuyer une hypothèse formulée par lui sur un prêtre-nom d'Odin (Remarques sur la Première Fable). Macpherson avait alors force de loi, et le titre même du traité de Herder nous montre et l'universalité d'une ferveur crédule dont il bénéficiait, et la source probable où s'était abreuvé le métaphysicien allemand.

Mais laissons Mallet et Macpherson, et revenons à l'*Encyclopédie*, dont l'auteur des *Ideen* devait se servir avec tant de dextérité. Il y trouvait, en effet, un excellent résumé des théories nouvelles, qui allaient

ébranler peu à peu l'édifice vingt fois séculaire de la Poétique aristotélicienne. A la vieille et sage hypothèse d'une création personnelle, le mysticisme ambiant tend à substituer, dès 1750, l'étrange croyance en une génération spontanée du chef-d'œuvre. De même que le sauvage passera, par la volonté du Suisse Rousseau, pour le type idéal de l'être humain, de même le cri à peine articulé de l'homme des cavernes et des forêts va prendre peu à peu la valeur d'une mélodie que l'Art n'aura plus qu'à instrumenter. « L'imitation de la nature par le chant a dû être une des premières qui se soient offertes à l'imagination. Tout être vivant est sollicité par le sentiment de son existence à pousser, en de certains moments, des accents plus ou moins mélodieux, suivant la nature de ses organes : comment, au milieu de tant de chanteurs, l'homme serait-il resté dans le silence? »

Ces premiers chants vont devenir un thème de méditation, et Herder, après les deux Gênevois qui s'appellent Mallet et Rousseau, et dont il a connu l'œuvre à Paris, n'aura plus qu'à s'adresser à un troisième Suisse, Bodmer, à demi Germain celui-là, pour être ramené à ses propres origines et à l'orgueil de sa race.

Cette race, Rousseau l'avait, comme tant d'autres, exaltée uniquement en haine de cette culture supérieure, dont il semblait qu'elle l'éclaboussât dans son orgueil de roturier. Dans son premier *Discours*,

il met une insistance malicieuse à opposer au tableau des nations que le luxe et les richesses ont corrompues « celui des mœurs du petit nombre de peuples qui, préservés de cette contagion des vaines connaissances, ont par leurs vertus fait leur propre bonheur et l'exemple des autres nations... Tels les Germains, dont une plume, lasse de tracer les crimes et les noirceurs d'un peuple instruit, opulent et voluptueux, se soulageait à peindre la simplicité, l'innocence et les vertus ».

Voilà ce que lut Herder, et voilà une des raisons de sa sympathie pour Jean-Jacques, sympathie qui devient une passion frénétique chez sa fiancée, Caroline Flachsland : « Je ne fais à la maison, » écrit cette folle, doublée d'une pédante, « que prêcher Rousseau et j'ai déjà réussi à persuader à M. le Conseiller de lire l'*Emile* ; mais je sais bien qu'il ne fera que le lire. Quant à moi, j'ai déclaré que tous mes garçons et mes filles seraient élevés à la Rousseau ». Et dans une autre lettre : « J'étudie le français avec ardeur. C'est un travail ingrat que d'apprendre par cœur des mots ; mais que ne ferais-je pas pour Rousseau ? C'est pour moi un saint, un prophète, je l'adore presque ! »

De Rousseau à M^{me} de Staël, de M^{me} de Staël à Fauriel, la filiation est facile à établir. Non que je veuille ignorer ou réduire la part d'intoxication allemande dans notre mal, ou, si l'on veut, dans le mal de nos aînés. Mais j'ai cru ces quelques rectifications

nécessaires. Elles ne gêneront point M. Bédier dont elles laissent intact l'essentiel d'une thèse, qu'il nous convient maintenant, après l'étude de tous ces tâtonnements, d'envisager dans son ampleur.

NOTES DU CHAPITRE PREMIER

1. GASTON PARIS, *La littérature française au moyen âge*, 5^e édition, p. 35 et 77.

2. Tirer argument, comme on ne cesse de le faire, de formules telles que : *oïz, escoutez*, etc., pour conclure à une récitation orale des chansons, qui s'opposeraient au roman, toujours lu (à haute voix, d'ailleurs), c'est abuser singulièrement de clichés autorisés par la tradition littéraire des XII^e et XIII^e siècles. J'irai plus loin et j'étendrai l'observation aux contes pieux, vies de saints, etc., qu'on a toujours laissés en dehors du débat. M. Faral, qui reste fidèle au préjugé courant dans son livre si curieux, si documenté sur les jongleurs (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicule 187) n'hésite pas (p. 48) à écrire : « On peut tenir pour assuré que... des Vies de saints ont été destinées à une récitation publique. » Je n'entends pas le contredire de façon absolue et même je citerai plus d'une attestation formelle du fait, celle du *Triumphus Si Remaculi*, II, c. 19 (*M. H. G.*, t. XXV, p. 456), celle de la *Vie de saint Bavon* (Mabillon, *A. A. S. S. ord. Ben.* tome p. 386), où on lit un *carissimi* liminaire, adressé aux auditeurs (comparez Dom Bouquet, XIII, 680); mais je voudrais ramener à sa véritable force cet argument tiré d'une formule oratoire. Quand on réfléchit que cette formule reparait avec insistance (pour ne citer qu'un texte) dans un poème de 30 000 vers, le *Roman de Troie*, on est conduit à une extrême circonspection (voyez *Moyen âge*, 1914, p. 105) et, sans nier qu'on ait fait des lectures de *Troie*, on peut soutenir que ce poème n'est jamais sorti des cercles aristocratiques.

3. De ce que les auteurs de *gestes*, aussi bien que les conteurs de fables et de romans, sont englobés dans la même réprobation, ou traités avec aussi peu de déférence, il ne s'ensuit

nullement qu'ils aient eu à regretter cette mise à l'écart et que, devenus annalistes ou traités comme tels, ils y eussent trouvé leur avantage. Racine historiographe du roi est bien petit à côté de Racine auteur de *Phèdre* ! La belle indépendance des trouvères qui allaient de cour en cour et qui — tel un Chrétien — dédiaient une œuvre à un prince, une autre à un autre prince, provenait justement de la libre fantaisie de leur inspiration. Narrateurs d'histoire, ils devaient, à tous les feuillets de leur livre, prendre garde aux intérêts dynastiques, pis que cela, aux intérêts de famille, aux rivalités et aux rancunes de ceux dont ils dépendaient. Un romancier, à part le compliment qui constitue (en tête ou en queue de son poème) la dédicace de celui-ci, reste maître de son inspiration ; il la dirige comme il l'entend ; il est toujours assuré, si son art plaît à ses auditeurs, de recueillir les applaudissements et aussi la faveur sonnante à laquelle il doit tenir davantage. A cet égard, il convient toutefois d'observer que, par la nature même de leur tâche, les auteurs de chansons se rapprochent davantage des annalistes que les romanciers, au sens restreint du terme. Au hasard de la rencontre, ils pouvaient plus aisément se permettre une allusion, glisser un éloge ou risquer un trait de satire, selon les cas. Ainsi doit-on s'expliquer, sans doute, la cruelle peinture que l'auteur de la *Chanson de Guillaume*, sans y être contraint par son sujet, fait de Tedbald de Blois ; ainsi se confirme le témoignage de Lambert d'Ardres, qui vise peut-être (Faral, p. 288) Richard le Pèlerin omettant les exploits d'un seigneur d'Ardres parce qu'il lui avait refusé un présent. Mais comment expliquer autrement la version angevine du *Perceval*, qu'a adoptée Wolfram d'Eschenbach, et les mentions flatteuses de contemporains qui s'étaient dans *Guillaume de Dôle* et dans bien d'autres romans ?

Ce n'est pas la seule complication qui rende si malaisée la solution de problèmes de cette sorte. Il a pu arriver encore ceci : de même qu'aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles il arrivait souvent que l'éditeur d'un écrivain fit des tirages sans le consulter, ou contre son gré, qu'il modifiât sa pensée, etc., le jongleur se passait parfois d'autorisation pour réciter, altérant le texte par cal-

cul ou par ignorance, etc., etc. Et il n'en faut pas davantage pour rendre circonspecte l'exégèse moderne lorsque, dans un des manuscrits d'un ouvrage, elle note des divergences embarrassantes. Voyez par exemple, dans un manuscrit de *Renaud de Montauban*, le passage suivant cité déjà par Ferd. Wolf (*Kleine romanische Schriften*, 150), où l'on raconte que Huon de Villeneuve a composé une chanson, l'a « molt estroit ardée » et n'a voulu la céder à personne à n'importe quel prix :

*Or en ait il maugré (dût-il être fâché) qu'ele li est
[emblée (enlevée)
Une molt riche pièce vos en ai aportée.*

C'était peut-être un simple procédé de réclame ; mais il est caractéristique. Un autre exemple du fait dans *De la Rue, Jongleurs et bardes anglo-normands*, I, 252 ; comp. 261.

4. Voyez d'ailleurs Bédier (*Légendes épiques*, IV, p. 476). où, incidemment, on signale ces similitudes. Ne verra-t-on pas, plus tard, le même écrivain, Adenet, composer trois chansons de geste et un roman d'aventures ? Est-ce que le romancier de *Troie* n'écrit pas :

L'uevre et la *chanson* vos ai dite
Si com je l'ai trovée escrite?
(2827-8.)

5. *Chanson de Roland*, vers 1771-2.

6. C'est le ms. f. f. 1450 de la Bibliothèque nationale, décrit par Leroux de Lincy en tête de son édition de *Brut*. Il a été utilisé par W. Foerster pour l'édition de quatre des romans de Chrétien.

7. On a à cet égard une indication marginale de l'abbé De la Rue (voyez fol. 225 v-b) où reprend le récit de Wace (il n'y a qu'un fragment du *Lancelot*, et la fin d'*Yvain* est omise).

8. Sur *aventure*, voyez G. Paris, *op. cit.*, § 72, et la note bibliographique, page 302. Le mot a d'abord signifié : ce qui doit arriver, le destin. Puis : ce qui peut arriver, le hasard. M. L. Constans, dans son édition de *Troie* (glossaire), relève l'expression *males aventures* qu'il traduit : événements fâcheux. En réalité le mot suffit, sans adjectif qui le qualifie, à revêtir

cette signification péjorative (voyez 24520). Mais, corrigé par le qualificatif, il est aussi usité dans un sens tout opposé (12593) :

Bele aventure et grant honor.

Et c'est probablement l'acception qu'il a chez Wace dans le passage allégué par moi.

Ailleurs il est personnifié, comme le Destin antique :

Mout est fort chose d'Aventure

Mout est as plusors aspre et dure...

(Troie, 17 549-50).

Mais ce n'est pas tout ; car aucune de ces acceptions ne convient au vers 20 240 du même texte, où Briséida, prévoyant qu'on va médire d'elle, ajoute :

Tel aventure ne tel don

Ne vousisse ja jor aveir...

où l'on peut se demander si c'est le sens de « bonne fortune », employé ironiquement, qu'il faut admettre.

9. Voyez G. Huet (dans *Romania*, 1916, 237, note 2) qui semble n'avoir pas connu mes propres remarques du *Moyen âge*, 1914, p. 116.

10. Encore un passage significatif. Je l'emprunte à l'histoire de la *Guerre Sainte* d'Ambroise (éd. G. Paris). V. 4179, suiv., on y trouve une énumération complaisante des « aventures » d'un certain nombre de héros de romans, Alexandre, Tristan, Paris et Hélène, Charles, Agoland, Guiteclin (donc nulle distinction entre *conte* et *geste*). Puis l'auteur, qui ne veut pas se prononcer sur le degré de véracité de ces histoires, ajoute :

Ne vos sai mentir ne veir dire

Ne afermer ne contredire,

Ne jo ne trois (trouve) qui lo m'esponge (explique)

Se (si) ço est veir (vrai) ó tot mençoenge.

11. Ce n'est pas le lieu d'exposer ce point de vue. On me permettra toutefois de renvoyer, parmi les constatations récentes, à de très justes considérations de M. Camille Jullian (*Revue des Etudes anciennes*, 1915, p. 186, à propos d'Aimoin). Il n'est pas jusqu'à l'humble auteur de la *Vita* de

Jean de Gorze (*M. G. H.*, IV, p. 335, suiv.) que j'invoque ailleurs, qui n'ait, au début de son œuvre, fait allusion aux conditions dans lesquelles doit être écrite la biographie d'un personnage. L'ascendance, l'époque, le milieu, la langue sont, dit-il, pour certains le fondement de leur étude (Cap. VIII).

12. *Histoire littéraire de la France*, XXII, 173.

13. Voyez la préface de l'éditeur E. Langlois, p. ix.

14. *Defense et Illustration de la langue française*, éd. Chamard, II, chap. V.

15. Cité par M. Chamard, *op. cit.*, p. 236, note 1.

16. MEZERAY, *Histoire de France*, édition de 1685, in-fol., tome I, p. 378.

17. Le père DANIEL, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules*, 1713, in-folio, t. I, col. 453 (le père Daniel était né en 1649). Quelques années plus tard, Montesquieu ne s'exprime pas différemment (*Esprit des Lois*, livre XXVIII, chapitre 22).

18. Article *Roman de chevalerie*.

19. LEMERCIER, *Cours analytique de littérature générale*, (1817).

20. *Le Génie du Christianisme*, 2^e partie, chapitre II. Encore en 1836, donc trente-quatre ans plus tard, Creuzé de Lesser, dans son *Roman des romans*, maintiendra l'antique dénomination et citera pêle-mêle les pairs de Charlemagne et les chevaliers de la Table-Ronde.

21. Tome III, p. 202.

22. Voyez La Curne de Sainte-Palaye, second mémoire sur la chevalerie, dans *Académie des Inscriptions*, t. XIII, note 88.

23. Articles des 10, 20 et 30 prairial an VIII. Sainte-Beuve, dès 1846, les signalait à l'attention (*Portraits contemporains*, 1846, t. II, p. 586-587).

24. Déjà Egger (*Mémoires de littérature ancienne*, p. 77) a écrit : « C'est à la fin seulement du XVIII^e siècle que commencent les hostilités sérieuses contre la personne d'Homère. Cette fois encore la France eut l'initiative, comme au temps de d'Aubignac, mais d'une autre manière. Elle fournit les armes et ce fut l'Allemagne qui s'en servit ». Egger résume ensuite la découverte d'Ansse de Villoison qui, en 1779 (et

non en 1781) donna à Wolf, en pleine gestation exégétique, l'audace des affirmations qui l'ont rendu immortel. « Derrière Pisistrate et ses collaborateurs, il vit grandir à ses yeux toute une école de chanteurs trop négligés par les historiens des lettres grecques, et qui avaient dû être, pendant trois siècles, les seuls dépositaires des belles compositions épiques, écloses dans l'Ionie ». Comp. p. 82, note, les autres références, notamment la *Réfutation* de Wolf par Sainte-Croix (1797), qui n'avait pas dû échapper à Fauriel. Caillard, cité là aussi, « avait adopté la doctrine des *Prolégomènes* ». Son étude est de 1797. Voyez sur tout cela le livre de M. Victor Bérard, *Un mensonge de la Science allemande*.

25. Article du 10 prairial, p. 415.

26. *Op. cit.*, p. 174.

27. Article du 20 prairial, p. 492.

28. Voyez notamment les tomes XV et XXIII de ces mémoires. Le livre touffu, et quelque peu négligé, de M. Joret sur Herder reste une mine qu'on devra toujours exploiter. Voyez page 20 ce qu'il dit de Gerstenberg et des autres devanciers allemands de Herder dans cette direction essentielle de son activité. Il aurait pu faire aussi une place à Bodmer, que je nommerai plus loin. C'est un long chapitre d'histoire littéraire à récrire. Je m'y essayerai quelque jour. Mais je tiens à signaler dès maintenant le silence complet de la critique allemande sur les sources françaises du Herder des *Stimmen der Völker* et de la correspondance sur Ossian. Quelques bribes de Lessing (voyez un passage de son œuvre *D. Nat. Litteratur*, 64, cité dans la préface des *Stimmen*, même collection) et une ou deux références de Klopstock, c'est, jusqu'à la traduction Denis d'Ossian, tout ce que cette critique daigne relever. C'est dire qu'elle ignore ou dédaigne l'essentiel.

29. Et Goëthe ne l'est pas moins. Dans son *Dichtung und Wahrheit*, écrit à une date où il lui coûtait amèrement de confesser ses obligations envers la France, on lit pourtant ceci : « J'avais appris depuis longtemps à connaître les fables de l'Edda par la préface que Mallet avait mise en tête de son « Histoire de Danemark » et je m'en étais emparé sur-le-champ » (*Œuvres de Goëthe*, trad. Porchat, t. VIII, p. 461).

CHAPITRE II

I

Les études d'histoire littéraire ont, depuis quinze ans, sous des impulsions qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer, progressé de façon si notable que nous éprouvons quelque peine à conserver des écrivains du passé une impression synthétique. Chacun d'eux ressemble, grâce à des recherches plus ou moins définitives, mais, en tout cas, très spécialisées, dirigées en profondeur et conduites avec une impitoyable minutie, à ces figures qu'on voit au portail de nos vieilles cathédrales. Des portions vétustes en subsistent et laissent apercevoir ce que les ravages du temps ont produit d'altérations, de mutilations parfois dans l'œuvre de l'artiste inconnu. Mais, à côté, d'habiles restaurations ont restitué le relief et le mordant à d'autres portions, et c'est en vain qu'on essaie de retrouver, sous cette bigarrure, les éléments d'une sensation unique, que nos aïeux connurent dans sa plénitude.

Ce qui est vrai de l'œuvre et de la vie d'un Voltaire

ou d'un Rousseau, si proches de nous et de nos esprits, l'est bien davantage de nos plus lointains auteurs, et, parmi ces derniers, de ceux-là surtout dont la personnalité n'a jamais été fortement dégagée, ce qui a permis à la morsure des siècles de se montrer plus impitoyable. Parmi les écrivains du moyen âge, les poètes épiques ont été, à cet égard, les moins favorisés de tous. Leurs thèmes, le ton qu'ils affectionnent, les préoccupations dans lesquelles ils maintiennent leurs auditeurs (car de les lire, il n'est pas question), les formes changeantes de leur art, tout les condamne à nous apparaître comme des ombres indécises, fuyantes, presque totalement noyées dans la brume du passé.

Et c'est peut-être à cela qu'est due l'incuriosité des critiques, négligeant de façon totale ces aïeux de nos romanciers, pour ne s'attacher qu'à leurs œuvres, où l'on pourrait croire qu'ils n'ont jamais soupçonné une personnalité quelconque. Au contraire, ils se sont acharnés à détruire jusqu'à la dernière trace d'un effort individuel, soit en variant les attributions de ces œuvres au hasard capricieux de telle ou telle conjecture, soit en niant hardiment l'auteur pour reporter l'honneur d'une création littéraire sur la collectivité ; tout au plus acceptait-on qu'un scribe eût pris la plume et écrit sous la dictée des foules ; encore était-on enclin, en n'admettant qu'un lien fragile entre les parties d'un poème, à répartir sur plusieurs têtes le faible mérite d'une simple mise au point.

Il a fallu près d'un siècle pour renverser les « idoles » qu'avaient vénérées deux générations de critiques en France, en Allemagne et en Italie. Encore est-ce s'avancer que d'annoncer leur chute. J'ai la conviction que dans un grand nombre de chaires — et la certitude que dans un grand nombre de livres, et surtout dans les manuels — on reste fidèle à la doctrine traditionnelle, expropriant les auteurs de nos chansons de leur bien véritable pour décréter celui-ci propriété commune. Le grand mérite d'un des maîtres actuels de l'enseignement français aura été d'avoir, plus que personne, lutté pour le bon sens et la raison dans un conflit où se dressent contre sa critique, avec toutes les puissances du mysticisme german, toutes les forces d'inertie, disciplinées par une longue possession.

II

M. Bédier¹ l'a bien senti, et c'est pourquoi, dans le troisième volume de ses *Légendes épiques*, il a écrit, non sans une certaine indépendance, l'histoire des théories qu'a fait naître le problème passionnant de nos origines littéraires. Il y soutient que c'est à l'Allemagne que nous devons une croyance — car c'est une croyance et non un fait scientifique — selon laquelle l'épopée, échappant aux lois de l'inspiration personnelle, qui sont les lois de l'art, serait le produit de la fermentation poétique de la nation

tout entière : « C'est le peuple entier qui crée l'épopée. Il serait absurde à un individu de vouloir en inventer une, car il est nécessaire que toute épopée se compose elle-même et ne soit écrite par aucun poète ². » Manifestée à toute la race aryenne, l'épopée aurait été pourtant « révélée » avec une signification particulière à la race germanique, sans doute parce que celle-ci, gardant l'intégrité de ses mœurs, méritait cette faveur, refusée à d'autres peuples, coupables d'avoir laissé s'altérer, par des croisements ou en tarissant les sources fraîches de l'inspiration, la pureté originelle. Tout cela s'est fait mystérieusement, dans des formes qui, bien entendu, échappent à notre observation : « ...il n'y a pas, écrit Jacob Grimm à Chamisso, à faire entrer en ligne de compte des ateliers poétiques ou des combinaisons réfléchies de poètes individuels ».

On devine les réserves qu'appelle une doctrine littéraire, dont on trouvera le résumé critique chez M. Bédier. Néanmoins les étranges conceptions dont je viens de donner un échantillon devaient plaire à nos romantiques, qui, en les filtrant à peine, les reproduisent ingénument dans leurs écrits. Fauriel, J.-J. Ampère, plus tard Renan devaient les adopter, et, le dernier surtout, leur conférer l'autorité qui les imposa à la génération de 1870. Lorsque Gaston Paris revint de Bonn et de Göttingue, il en était imbu, et il ne tarda pas à mettre à leur service son immense talent et son incomparable prestige.

Déjà Uhland, appliquant à nos chansons de geste les théories de Wolf, avait soutenu, en 1812, que du vivant de Charlemagne, la gloire du vieil empereur avait donné lieu à des chants, à des romances, qui « allèrent se propageant au cours des siècles pour former des poèmes de plus en plus étendus » et que « les poèmes groupés et amplifiés, surtout, semble-t-il, au XII^e siècle, et par des clercs, finirent par aboutir aux compositions épiques, qui sont venues jusqu'à nous ». L'année suivante, en 1813, Marchangy (*Gaule poétique*) écrit bravement : « La langue française voit les romanciers couvrir de fleurs son berceau » et prépare ainsi les voies à Pio Rajna. Fauriel s'emparera de cette opinion hasardée. Il ne se mettra guère en frais pour la rendre acceptable. Dans son *Histoire de la poésie provençale*, il n'invoque qu'un seul témoignage, celui de la *Vie de saint Guillaume*, qu'il date du X^e siècle, alors qu'elle est du XII^e. En 1855, l'*Histoire littéraire de la France* enregistre cette même opinion et parle gravement « de ces chansons que, depuis la mort de Charlemagne, des jongleurs ambulants allaient chanter dans tous les pays... ». Trente ans plus tard, dans ce même recueil, et sans tenir compte des sages réserves de Villemain et de Littré, Gaston Paris écrit ces lignes fatales : « Les primitives cantilènes sur Charlemagne ont été créées de son vivant par l'enthousiasme des Français ³. »

Il ouvre ainsi la voie, non seulement à des idées

qui, empreintes d'un fâcheux mysticisme, devaient détourner pendant quarante ans la science française de ses directions naturelles ; mais il inaugure tout un mouvement de recherches, aussi ardentes que chimériques, dont le seul objet sera, en scrutant les documents d'histoire, d'y retrouver la trace d'un passé littéraire aboli, comme aussi, par des identifications et des localisations conjecturales, d'asseoir nos poèmes des XII^e-XIII^e siècles sur des fondements qui prouvent leur antiquité.

On le voit, la critique de M. Bédier, dont j'ai résumé trop incomplètement les vues, porte, avant tout, sur la méthode de ses devanciers. Ce qui la rend impressionnante, c'est l'appareil de preuves dont elle s'entoure.

Et tout d'abord, M. Bédier soutient que, pour étayer leurs théories, les philologues de la dernière génération ont vieilli exagérément les textes. Pour créer une généalogie imposante aux chansons dont Guillaume est le héros, ils ont, par exemple, « fausement daté du X^e siècle » le fragment de La Haye, c'est-à-dire un texte où il semble que la geste de ce héros soit déjà constituée ; ils ont reporté au XI^e siècle la *Chanson de Guillaume*, découverte il y a quelques années et qui date assurément du XII^e ; ils ont soutenu que la *Vita comitis Girardi* était du XI^e siècle, alors qu'elle est « postérieure à l'an 1100 » ; etc.

Ce qui est bien plus grave, ils ont jeté un pont

entre la littérature et l'histoire. Au mépris des lois de création poétique, ils ont vu des faits réels là où l'imagination d'un artiste s'était donné simplement carrière.

Il est exact que depuis bientôt cinquante ans on a, dans d'innombrables travaux, recherché le fondement historique de nos chansons. Je ne veux point m'occuper ici de la belle chimère qui a permis à MM. Rajna et Kurth de reconstituer toute une épopée mérovingienne à l'aide de quelques allusions historiques, de quelques *traditur* et *dicitur* épars chez nos annalistes et nos hagiographes. Non, je pense aux travaux de MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Longnon, Suchier, Voretzsch, F. Lot, Cloetta, etc., sur quoi se fonde toute une doctrine pour laquelle M. Bédier se montre impitoyable. Son étude sur *les Seize Guillaume* est un chef-d'œuvre d'ironie raisonnable. De même, dans la suite de son enquête, il ne manque pas de pages savoureuses sur les excentricités auxquelles a conduit, au milieu de contradictions sans terme, la manie d'identification historique en France et en Allemagne.

Que M. Bédier ne résiste pas toujours, lui non plus, à la tentation du paradoxe, c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Il réagit contre l'abus trop certain qu'on a fait de similitudes assez vagues pour localiser et dater des aventures banales. Mais il lui arrive d'exagérer sa défiance. Quoi qu'il dise, les résidus de tradition historique⁴ surnagent dans l'épopée, et ce n'est pas

démontrer le contraire que de dresser la « liste des personnages de chanson de geste qui sont des personnages historiques », d'en découvrir en tout et pour tout cinquante-cinq et, par des éliminations successives, de réduire ce nombre à cinq. Cette arithmétique facile est sans intérêt, parce qu'elle est sans portée. Il y a dans *les Trois Mousquetaires* plus de cinquante-cinq personnages d'une historicité indubitable, et nul n'ira chercher pourtant dans l'œuvre d'Alexandre Dumas des données d'histoire. Ce n'est donc pas là qu'à mon sens doit porter l'effort d'un adversaire des thèses, aujourd'hui bien démodées, de MM. Paris, Longnon, etc.

Il n'importe, d'ailleurs, si, dans l'ensemble, M. Bédier a fourni la démonstration qu'on attendait de lui. Or, c'est ce qu'il me paraît avoir fait de la façon la plus brillante et, dans une mesure que je préciserai, la plus décisive. Sans doute, sur tel ou tel point de son offensive, son ingéniosité a pu faiblir et sa clairvoyance se trouver en défaut. Mais on ferme le dernier tome de l'ouvrage avec le sentiment d'une victoire, remportée par le sens des réalités de l'histoire sur cette critique conjecturale qui, M. Bédier le prouve, a décidément égaré notre philologie plutôt qu'elle ne l'a servie.

M. Bédier avait, pour nous convaincre, à entreprendre une vaste enquête, impliquant à la fois des recherches minutieuses d'histoire et de géographie, une connaissance très précise de nos vieux poèmes,

des dons de dialectique⁵ et de critique peu ordinaires. La tâche était assez lourde pour assurer le succès de son livre et asseoir une notoriété. M. Bédier l'a estimée insuffisante pour son ambition de savant. Il a voulu édifier à son tour. Il ne l'a pas tenté de façon proprement dogmatique, et dès le point de départ. S'il faut l'en croire — et pourquoi douter de sa parole? — il ne songeait pas, au début, à substituer une solution nouvelle à celle dont les tares s'imposaient à lui; mieux que cela, il tâcha d'abord de se dissimuler ces tares. En 1907, il écrivait ceci: «Ceux qui me connaissent me croiront si je dis que, pendant ces deux dernières années, parcourant les divers cycles légendaires, j'y ai cherché non pas de quoi fortifier la thèse que je voyais se former dans mon esprit, mais de quoi la ruiner.»

III

Cette thèse, nous la possédons maintenant dans son ampleur.

Ou plutôt, ce n'est pas tout à fait le cas, M. Bédier s'étant refusé le plaisir d'un exposé doctrinal⁶. C'est en douceur, mais avec une remarquable opiniâtreté et de surprenantes habiletés littéraires, dans les détails touffus d'une enquête qui porte sur les théories du passé, parfois au bout d'une page de discussion serrée, que l'éminent maître nous insinue, dans des formes

souvent dubitatives, une explication qui, si elle n'était répétée à satiété, pourrait passer inaperçue. Cette explication, c'est, d'ordinaire, le texte même de la chanson étudiée qui la fournit. Il est rare qu'on ne trouve pas trace dans celle-ci d'une dévotion particulière à un de ses héros, comme aussi les éléments d'une localisation en rapport avec elle. Et nous voici transportés dans des lieux où affluèrent jadis les pèlerins, invités à passer le seuil d'un temple dont les desservants conservèrent longtemps, et exposèrent aux regards des fidèles, l'une ou l'autre relique du personnage guerrier, qui est le héros — béatifié ou non — de la chanson.

Ou bien il arrive qu'en identifiant les lieux où nous promène la fantaisie de l'auteur du poème, on constate qu'ils sont en corrélation avec l'itinéraire des pèlerins allant à Rome où à Saint-Jacques-de-Compostelle, ou même à un sanctuaire moins réputé. Comment ne pas déduire de là un rapport quelconque, même un rapport direct des lieux, qui doivent une certaine célébrité à la dévotion dont il s'agit, et de l'œuvre littéraire, qui en porte le reflet plus ou moins vif? Mais entre les moines qui guettaient la curiosité et exploitaient aussi la candeur des pèlerins, attirés par un culte local, et les jongleurs, dont c'était le métier de divertir ceux-ci, il est tout aussi naturel qu'un rapport ait existé, tout aussi légitime qu'on l'affirme, ou du moins qu'on le conjecture. Et, en effet, les jongleurs sont les « agents

que l'on patronne et qui servent ⁷». Ils apportent, en échange d'un salaire et d'autres avantages, leur science littéraire, l'art de plaire aux foules, une langue accessible à celles-ci. C'est de ce côté-là, et non du côté de recherches d'archives, que doit désormais se tourner la critique, si elle veut aboutir dans ses enquêtes. L'hypothèse historique a fait son temps ; l'hypothèse géographique lui succédera. Elle offre bien des supériorités, et en tout cas elle permet des vérifications, dont la base même manque à la première. On pourrait, en épousant la thèse de M. Bédier, généraliser l'observation qu'il fait pour *Raoul de Cambrai* et dire que dans beaucoup de nos chansons « l'imprécision historique fait contraste avec la précision géographique ⁸ ». Cette précision, M. Bédier n'en a pas un moindre souci. Qu'il nous conduise à Stavelot, à Saint-Riquier, en Normandie, à Roncevaux, sur la *via francigena*, il se montre également attentif à la description des lieux, à l'onomastique, bref, à tout ce qu'avaient négligé ses devanciers.

Voilà donc un sérieux profit que nous devons à cette méthode. Elle a permis à M. Bédier de consolider, généraliser, systématiser aussi les constatations partielles et timides de quelques-uns de ses devanciers. Là où ceux-ci n'avaient vu qu'amusaille, il a cru découvrir le fil conducteur. En somme, à une tradition orale fondée sur des souvenirs d'histoire, altérés par la succession des âges, il s'efforce, non sans bon-

heur souvent, de substituer une autre tradition orale, faite de la chaîne des réminiscences locales ou régionales⁹. Que la tradition orale ait été un facteur essentiel de la création épique, il ne songe pas à le nier, et si grande (trop grande peut-être) que soit la part qu'il restitue aux écrits monastiques et autres dans la plus mystérieuse des élaborations littéraires, il ne perd pas totalement de vue cette transmission imprécise, mais multiple et certaine, des légendes héroïques qui, de tous temps et en tous pays, s'est opérée et s'opère encore. Il lui arrive même de s'incliner devant son irrésistible force de propulsion, de la préférer (au risque de paraître se contredire) à l'action livresque dont, à d'autres endroits, il proclame avec tant d'insistance la réalité. A propos d'une localisation précieuse que nous devons au manuscrit de l'Arsenal des *Quatre Fils Aymon*, il écrira ces phrases méritoires : « Pas une autre version, ancienne ou moderne, ne désigne avec quelque précision l'emplacement de Montessor. Mais la tradition orale s'est passée, comme on voit, du secours des livres, et nous constatons ce fait intéressant qu'elle a su, à elle seule, maintenir en vie une légende sur un même coin de terre durant sept siècles au moins¹⁰. » Gaston Paris, s'il pouvait lire une telle affirmation, la ratifierait de grand cœur.

Mais on devine bien que ce n'est là qu'un incident, et comme une parenthèse, dans la démonstration à laquelle sont consacrés les quatre volumes de M. Bé-

dier. L'essentiel de sa thèse est ailleurs, et j'ai déjà dit en quoi il résidait. La collaboration des moines et des jongleurs, tel est, selon le savant maître, le grand secret de la production épique. En quoi a pu consister exactement cette collaboration, nul ne le saura jamais. L'imprécision où se cantonne M. Bédier lui était imposée par l'usage mesuré de ses sources. A proprement parler, celles-ci sont d'ordinaire muettes sur l'œuvre commune des moines et des jongleurs¹¹ ; ce ne sont jamais des témoignages formels qu'on nous apporte. En vérité, c'est fâcheux, car on nous invite à suivre des raisonnements, dont la chaîne est parfois un peu longue. Les hypothèses succèdent forcément aux hypothèses, ornées d'ailleurs de toutes les grâces de la vraisemblance¹². Les moines de Saint-Faron élèvent-ils, au XII^e siècle, un monument fastueux à un héros du IX^e, « c'est qu'ils avaient su se former un public habitué à entendre aux portes de leur monastère un *Chevalier Ogier*, plus archaïque que celui que nous avons, et un *Moniage Ogier*. C'est un de ces monuments qu'on ne construit qu'après fortune faite ; et ils l'ont bâti pour attirer à leur église de nouveaux visiteurs. » N'allez pas conclure de là à l'antériorité de la chanson¹³. Vous feriez fausse route. Car la chanson actuelle a plus d'une obligation à ces religieux. Elle leur doit le personnage de Benoît, l'écuyer d'Ogier ; elle leur doit le personnage non moins précieux de l'abbé de Saint-Faron, dont l'éloge serait ici inconcevable sans une corrélation

qui, il est vrai, n'est mentionnée expressément nulle part. Et si le cheval d'Ogier, Broiefort, se retrouve dans un monastère, croyez-vous que c'est l'effet du hasard? Au contraire, « ne serait-ce pas que, dans quelque forme de la légende, Ogier et Broiefort travaillaient à embellir le moutier de Saint-Faron, comme Renaud de Montauban se fait l'ouvrier de Saint-Pierre, à Cologne, comme Girard et Berthe portent du sable à Vézelay pour la gloire de Madeleine, comme Guillaume construit le pont sur le Verdus ¹⁴. » Conjecture sans doute, mais bien séduisante.

Non moins séduisante, du moins à premier examen, celle qui suggère à M. Bédier le besoin de relier ses recherches topographiques sur la région où s'est déroulé le drame historique dont Roland est un des héros, avec les données du poème, qui, fort maigres à cet égard, sont, au contraire, très abondantes au point de vue de l'histoire. Entre l'itinéraire des pèlerins de Saint-Jacques et le manuscrit d'Oxford, il n'y a pas de corrélation originelle bien précise. Pourtant, c'est cet itinéraire qui a permis à M. Bédier quelques constatations de vif intérêt. Ses devanciers s'en étaient passés pour expliquer la naissance d'un poème qui a été écrit dans le nord et non dans le midi de la France, en français et non en dialecte pyrénéen.

Ce qui, en apparence, les justifiait d'agir ainsi, c'était que la géographie du poème n'avait nulle précision. Il n'était pas nécessaire d'avoir parcouru la vallée de Roncevaux pour l'écrire, ni d'avoir médité

sur les lieux mêmes qui furent témoins des événements dont il nous conserve un récit très libre. Mais le manuscrit d'Oxford n'est pas isolé dans la tradition chevaleresque, et il convient de le rapprocher des autres versions de la chanson, françaises et étrangères, comme aussi du poème latin sur la trahison de Ganelon et du *pseudo-Turpin*. Ce rapprochement a pour conséquence de préciser singulièrement les données un peu courtes et vagues de l'œuvre, que Turolde « declinet », de les multiplier aussi ; et c'est sur quoi se fonde M. Bédier pour assigner à ses recherches topographiques une importance dont ne se doutaient pas ses devanciers.

Mais il n'y a pas, dans *Roland*, que les éléments d'un problème toponymique ; il y a aussi les éléments d'un problème historique. Ou plutôt ces éléments se ramènent, en dernière analyse et si l'on va tout au fond du creuset, à un seul, et c'est le passage d'Einhart où Roland est mentionné. Comment donc rejoindre ceci et cela ? Comment, d'un héros de la marche de Bretagne qui n'a passé à Roncevaux que pour y mourir, faire un thème de préoccupations dévotes assez puissant pour que l'imagination jongleresque et l'industrie cléricale, localisées là-bas et gagnant ensuite de proche en proche jusqu'à Bordeaux, accaparent cette mémoire étrangère et réussissent à l'immortaliser ? Qu'à cela ne tienne ! Les pèlerins venus du nord suffiront à cette tâche : « Comme Charlemagne, ils s'arrêtaient à ces étapes

nécessaires, Bordeaux, Sordes, Dax, Saint-Jean-Pied-de-Port. Ils campaient à Blaye, bivouaquaient à Roncevaux. A Blaye, les clercs de Saint-Romain leur montraient la tombe de Roland ; à Roncevaux, ils vénéraient le lieu de son martyre. »

Mais ces clercs, comment, après plus de trois siècles, avaient-ils, à leur tour, gardé le souvenir de Roland ? Par quelle transmission providentielle étaient-ils informés de son nom, de ses exploits et de sa mort ?

M. Bédier a prévu l'objection. Et les chroniques, nous dit-il, qu'en faites-vous ? Est-il plus étonnant qu'on les ait consultées dans la vallée pyrénéenne qu'à Saint-Martin de Tours, à la Novalesse, à Conques, et où sais-je encore ? Nous ignorons dans quelle église a été lue la page de la *Vita Caroli* où Einhard a inscrit le nom de Roland. Il n'importe... « Ce qui est sûr, c'est qu'avant que le poète de la *Chanson de Roland* ait écrit¹⁵, les chanoines de Saint-Romain ont montré la tombe, réelle ou supposée, de Roland, et les clercs pouvaient avoir lu la *Vita Caroli*. — Ce qui est sûr, c'est que dans le temps même où écrivait le poète de la *Chanson de Roland*, ou peu après, en 1120 au plus tard, d'autres clercs, ceux de Sordes, attribuaient à Charlemagne leur origine, et que, pour autoriser cette fable, ils avaient lu une chronique, puisqu'ils ont su dater de l'an 778 l'un de leurs faux diplômes ; et cette chronique a pu être la *Vita Caroli*. — Ce qui est sûr, c'est qu'en bien d'autres églises, et par exemple en cette maison d'Ibaneta qui

a fini par s'appeler l'*Hospitale Rotlandi*, d'autres clercs encore ont pu lire la *Vita Caroli*. »

Évidemment, aucune de ces possibilités n'est exclue, et M. Bédier était en droit de nous les proposer. Avouons toutefois qu'elles jurent un peu avec le ton d'assurance des trois affirmations, dont elles sont la suite logique et le support nécessaire. Mais, en l'absence de documents, mettant hors de conteste la collaboration effective des clercs et des jongleurs, nous devons bien nous contenter de ces approximations séduisantes ; nous aurions d'autant plus mauvaise grâce de ne pas les bien accueillir que nous avons été plus longtemps et plus aveuglément indulgents pour les fantaisies érudites des devanciers de M. Bédier. Avec lui, du moins, on sait à quoi s'en tenir, et la sorte de bonhomie, à la fois railleuse et engageante, du ton de sa polémique correspond bien à l'agréable sincérité d'une pensée qui se livre.

Cette pensée, j'espère qu'on la connaît maintenant dans ce qu'elle a d'essentiel. Il reste à nous demander si elle dégage des vérités complètement neuves ou si, au contraire, elle n'est que la corroboration documentée de vues déjà émises auparavant, et qui n'avaient passé inaperçues que parce que, tous autant que nous étions, nous subissions le charme prestigieux d'une doctrine, dont le plus éminent philologue français de la fin du XIX^e siècle s'était fait l'ardent champion.

La modestie de M. Bédier nous permet de poser

sans nulle inquiétude cette question délicate. Lui-même a mis une insistance, qui n'est pas de l'adresse ou de la coquetterie, à se référer à ses devanciers. A la dernière page de son livre, il a tenu expressément à nous dire que c'est « à l'exemple de M. Philippe-Auguste Becker », donc d'un érudit allemand, qu'il a « délimité dans le XI^e et le XII^e siècle » le champ où désormais nos recherches doivent se cantonner. A ce même endroit, il a, et très sincèrement, écrit ceci : « Que de questions j'ai posées sans les résoudre, que de questions j'ai entrevues peut-être sans oser même les poser ! » On est donc tout à l'aise avec lui pour restituer à ses devanciers ce qui leur est dû.

IV

En vérité, c'est à la fois beaucoup et peu de chose. La thèse de M. Bédier est bien à lui, en tant qu'elle revêt un caractère de généralité. Les contacts entre jongleurs et gens d'église avaient été souvent conjecturés, mais on n'y attachait qu'un faible intérêt. On se rappelait bien le passage de *Girard de Viane* où l'auteur dit tenir d'un pèlerin

Les aventures que a repaire oï

Et les grans poines (peines) que dans Girars sofrî.

Et on se rappelait aussi la distinction établie par plusieurs sermonnaires et casuistes entre bateleurs,

sauteurs, mimes, etc., et les jongleurs qui, sans peut-être ignorer les moyens employés par les premiers pour gagner leur vie, *cantant cum instrumentis et de gestis ad recreationem et forte ad informationem*¹⁶. On n'avait pu oublier l'histoire de ce jongleur qui se fit moine à quarante ans, comme aussi celle de ce moine qu'attira la jonglerie¹⁷. On avait bien en mémoire le passage d'un traité de Thomas Cabham, inséré dès 1860 par Guessard dans la préface de *Huon de Bordeaux*, et où il était parlé avec indulgence des jongleurs qui « *cantant gesta principum et vitas sanctorum* ». Mais on avait un souvenir aussi net des imprécations lancées du haut de la chaire contre les jongleurs, de la façon méprisante dont le moraliste liégeois, qui a écrit les vies de saint Paphnuce et de sainte Thaïs, parle des « *beaz vers de Fulcon* » et de ceux qui les récitent, des prescriptions sévères du Concile de Trèves, etc. Bref, dans la contradiction et l'imprécision des sources, on était porté à conclure que moines et jongleurs avaient plutôt fait mauvais ménage.

Pourtant, bien avant la publication du premier volume des *Légendes épiques*, l'attention avait été attirée par des spécialistes sur les relations qui ont dû exister entre les jongleurs et les pèlerins, amusés de leurs récits, mais surtout attentifs à leurs culbutes et à leurs tours d'adresse¹⁸. Dès 1887, M. Rajna signalait la grande vraisemblance qui s'attache à une étymologie expliquant *Montjoie*, ce nom familier à

notre épopée, par l'allégresse des pèlerins qui, se dirigeant vers les sanctuaires d'Italie, atteignaient enfin ce point élevé (*Mons Gaudiî*)¹⁹. En 1894, le même savant étudiait les épisodes du *Waltharius*, qui ont été insérés de si étrange façon dans la chronique de Novalesse, et il ne répugnait pas à l'idée que les poèmes sur Guillaume d'Orange, où l'on retrouve un de ces épisodes sous la forme la plus caractéristique, avaient des obligations aux moines d'Aniane, intéressés à une production littéraire qui secondait leur mercantilisme. Il marquait d'un trait rapide, mais juste, la relation d'ailleurs incontestable qu'il y a entre le passage en Italie de nos traditions chevaleresques et les routes fréquentées par les pèlerins, attirés par les sanctuaires de la Ville Éternelle. Toutefois, il se refusait à renverser les rapports, comme M. Bédier l'a tenté, et à remonter des jongleurs aux moines ; pour les fragments du *Waltharius* insérés dans la chronique de Novalesse, comme pour les imaginations communes à notre épopée et à nos textes latins, il entendait remonter de ceux-ci à celle-là ; pour lui, la source ecclésiastique « non faceva di sicuro se non riversare le acquo venutele da un poema ». Et, bien entendu, ce poème était français.

Dès 1896, M. Jeanroy écrivait, à propos des événements qui sont, selon lui, à la base du *Couronnement de Louis* : « Le narrateur qui a apporté en France la connaissance de ces événements (c'est probable-

ment quelque pèlerin) l'avait recueillie sur les lieux mêmes ²⁰. » Déjà en 1895, un autre savant, M. Camille Jullian, avait, dans son *Histoire de Bordeaux*, donné sur ce thème, entre autres indications suggestives, celle-ci : « On peut suivre Charlemagne à Belin, à Saint-Seurin, à Blaye, c'est-à-dire aux stations de repos ou de prière, sur la grande route suivie par les pèlerins de Saint-Jacques. Qui sait si les pèlerins n'ont pas été les artisans principaux de ces légendes, les vrais rhapsodes de ces épopées, les attachant, pour ainsi dire, le long de la voie qu'ils parcouraient, aux sanctuaires où ils s'arrêtaient ²¹. »

En 1899, le même savant, dans des « Notes gallo-romaines » où l'on ne s'attendrait pas à faire cette découverte, écrivait ces lignes révélatrices : « Le premier poète de Roland, pieux pèlerin du passé, s'est soucié d'être exact, de suivre les bonnes routes, de connaître les traditions des abbayes et de voir les monuments ». Et il soutenait que ce poète était « beaucoup moins dépourvu qu'on ne le pense de précision scientifique », mérite qu'il partage, du reste, avec l'auteur du *pseudo-Turpin*. Il se bornait, comme à regret, sur un sujet qui n'a cessé de le passionner et glissait dans une note cet aveu mélancolique : « Que de choses à dire sur ces productions, *monstra litteraria* sans doute (pour parler comme M. Paris), mais, pour être plus affirmatif encore que lui, non pas *haud inutilia*, mais *mire utilia historicis vel geographicis !* »

Mais c'est surtout en Allemagne qu'on rencontre les anticipations les plus nettes et aussi les plus solides de la nouvelle doctrine. M. Ph.-Aug. Becker les a multipliées dans ses livres, qui sont, au surplus, ce que la critique d'outre-Rhin a écrit de plus sensé et de meilleur sur nos anciens poèmes. Dès 1896, cet érudit posait nettement la question des relations entre moines et jongleurs. Sans doute, il la restreignait aux proportions plus modestes d'une recherche spéciale, celle des sources de la geste d'Orange, ainsi que de la filiation des textes qui nous en sont restés. Mais sa critique, presque toujours beaucoup plus fine et plus sensée que celle de ses confrères d'outre-Rhin (en général médiocres analystes de nos premiers auteurs, s'ils s'en sont institués les éditeurs patients et sagaces), proposait sur plus d'un point des solutions qui ne demandaient qu'à être étendues à d'autres ouvrages.

C'est M. Ph.-Aug. Becker qui, le premier, ayant à se prononcer sur le parallélisme saisissant de deux traditions, l'une monastique, l'autre jongleresque, sur Guillaume de Gellone, n'a pas hésité à admettre une relation entre elles et à soutenir que ce personnage « fût, comme tant d'autres, retombé au néant, ou, ce qui revient au même, son nom n'aurait survécu que momifié en quelques phrases des annales carolingiennes, si par hasard les moines qui possédaient sa tombe n'avaient entrepris d'en faire la tombe d'un saint ». Entre autres suggestions curieuses

qu'on trouve dans le premier livre de M. Ph.-Aug. Becker, je note celle-ci, que telle ou telle relique peut fort bien avoir mis en branle l'activité légendaire (*Sagenbildung*), au lieu qu'elle soit passée de l'épopée sur l'autel des moines²², et je reviens, entre autres passages significatifs et gros de conclusions neuves, à celui où le critique allemand admet « un rapport étroit entre la tradition monastique relative à Ogier et le poème auquel est attaché son nom²³ ». Ce n'est pas se montrer injuste envers M. Bédier que d'observer qu'il y a ici le germe d'un des plus convaincants chapitres des *Légendes épiques*.

La suite des travaux de M. Ph.-Aug. Becker mériterait d'être prise en aussi sérieuse considération ; mais qu'ajouter à l'hommage qu'à chaque occasion leur rend son continuateur français ? Il serait non moins juste de s'associer à l'éloge que fait M. Bédier des études de M. Tavernier sur *Roland*, études dont l'intérêt déborde singulièrement le cadre volontairement restreint des enquêtes entreprises par cet érudit²⁴. Dès 1904, M. Tavernier notait que la plupart des noms géographiques qu'on relève dans *Roland* « sont dans un rapport de parenté avec la route des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle ». Et il ajoutait : « Une comparaison attentive des cinq premiers livres du *pseudo-Turpin* et du quatrième livre du *Codex* de Compostelle avec les noms de lieux... est devenue nécessaire. M. Baist a fait voir que de nombreux noms de villes remettent en mémoire les

combats qui mirent aux prises, au XI^e siècle et au début du XII^e, dans ces régions, chrétiens et mahométans.»

V

Voilà bien des antécédents et je n'affirme pas que ce soient les seuls. Si je les allègue, ce n'est pas pour tenter de réduire la part d'originalité qui revient légitimement aux travaux de l'auteur des *Légendes épiques*. Au contraire, c'est pour établir une corrélation d'idées et de recherches tout à fait flatteuse pour lui, pour y découvrir aussi une sorte de confirmation anticipée de ses conclusions, la preuve, en tout cas, que celles-ci correspondent bien à des directions nouvelles de la critique en France, en Allemagne et en Italie.

Ce qui distingue M. Bédier de ses prédécesseurs, c'est d'avoir multiplié et systématisé des observations qui avaient déjà été faites fragmentairement, de leur avoir assigné l'ampleur d'une doctrine. Pourtant, quand on lit avec attention ses quatre volumes et qu'on y collectionne les passages où il est question d'une collaboration plus ou moins directe entre moines et jongleurs, on constate qu'à négliger ce qui est purement hypothétique, ou encore ce qui est déduction syllogistique, nous éloignant du document tout sec pour nous mener, par des sentiers détournés, à une conviction de pure raison, on ne

trouve qu'un petit nombre de faits précis et certains, susceptibles de nous communiquer la sensation du réel.

Parmi ces faits d'observation, si je puis ainsi dire, le plus considérable, et celui où l'intérêt des recherches de M. Bédier s'affirme le plus brillamment, c'est la reconstitution des voies de pèlerinage à l'aide des itinéraires, ou guides, destinés aux « romieux », combinés avec la toponymie de nos chansons (ou des vies de saints qui se rattachent à leur genèse). Aux indications rapides de MM. Rajna et Jeanroy, à l'étude spéciale de M. Camille Jullian, M. Bédier a ajouté des précisions dont on ne louera jamais assez le mérite scientifique et la force convaincante. Par exemple, il nous conduit par Mortara, Pavie, Lucques, etc., sur cette *via francigena* que parcouraient pèlerins et jongleurs ; à Tortone, il rend vraisemblable qu'on puisse fusionner une légende cléricale avec une légende française, popularisée par les humbles artisans d'un art si français ; il montre les moines de Meaux instruits peut-être des hauts faits d'Ogier, qu'ils avaient un grand désir d'exalter, par d'autres jongleurs revenus d'Italie ; en un mot, il apporte, dans un éparpillement à quoi la nature de ses recherches l'obligeait, une importante contribution à l'histoire des relations littéraires entre la France et l'Italie.

Est-ce tout? Non pas. Mais c'est peut-être, si on l'envisage dans son ampleur, la portion la plus

solide de sa démonstration. Je n'insiste pas sur des « indices » qui tendraient à faire admettre « que des jongleurs venus des diverses régions de France occupaient la *via Aegidiana* » et qu'ils remportèrent du Puy, avec le nom même qu'allaient porter leurs confréries ailleurs, des traditions poétiques, dont Guillaume était le héros. Je n'insiste pas non plus sur l'interprétation, évidemment excessive, d'un passage du *Guide* des pèlerins de Saint-Jacques, où il est simplement dit que saint Guillaume, inhumé à Gellone, conquiert Nîmes et Orange et finit pieusement. Conclure de là que pour attirer les pèlerins à Gellone « on leur racontait l'histoire de *la prise d'Orange* et du *Charroi de Nîmes* », c'est beaucoup s'avancer ²⁵.

Bien entendu, M. Bédier, à d'autres endroits, s'efforce de nous imposer la présence du jongleur, là où les textes ou bien sont muets, ou bien ne comportent pas nécessairement cette présence. C'est ainsi que, dans une très ingénieuse étude sur Girard de Roussillon, il commence par une réfutation détaillée des thèses de M. Longnon et d'autres critiques, dont les identifications historiques avaient paru longtemps acceptables. Puis, par un procédé qui lui est familier, il nous transporte brusquement du x^e siècle au xii^e et, à l'aide des données de la *Vita Girardi*, il s'efforce de localiser la légende épique à Vezelay, de nous montrer son auteur puisant dans la *Vita* (et peut-être aussi dans des constructions et des ruines environnantes, capables d'évoquer la mémoire du

personnage) les bribes d'historicité dont il avait besoin, mais surtout suggestionné par le culte de Marie-Madeleine, peu à peu implanté et popularisé là, et revêtant, à la fin, une telle importance aux yeux des moines que les héros de la chanson « ne sont pour eux que des comparses », que le sens de cette chanson même se modifie profondément. Car Girard, « comme la Madeleine avait été une grande pécheresse, avait été un grand pécheur, et, comme elle, un repenti ». Et voilà ce roman de chevalerie qui devient une histoire édifiante, avec la collaboration empressée des jongleurs ; car, nous dit-on, si même les localisations de la légende primitive à Pothières et à Vezelay « sont des inventions tardives et utilitaires de moines..., il restera ce fait considérable que, dès la seconde moitié du XII^e siècle, les jongleurs ont emboîté le pas à ces moines, ont accepté et propagé leurs fables intéressées ».

Comment cela s'est-il fait? Nous l'ignorons. Nous ignorons aussi quels étaient ces jongleurs, dont le zèle s'associa au commerce des moines. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que, « lorsque vers l'an 1050 les moines de Vezelay eurent besoin d'expliquer la provenance de leurs reliques de sainte Marie-Madeleine, ils songèrent aussitôt » à Girard de Roussillon et à Berthe, sa femme, bienfaiteurs de l'abbaye, « et ce jour-là, Girard et Berthe entrèrent pour la première fois dans la légende. Ils y auraient gardé un rôle modeste et sacrifié si les moines de l'abbaye de

Poithières, qui possédaient leurs tombeaux, n'avaient voulu en tirer gloire et avantage. L'idée même d'une telle tentative ne s'explique que s'ils espèrent attirer un certain public qu'ils savent». Vous devinez la suite. Ce public, ce sont les pèlerins allant à Veze-lay, peut-être à Rome, « que des jongleurs de profession guettent à l'étape ». Dans ce dernier membre de phrase, grammaticalement subordonné, gît toute la pensée de l'étude. L'auteur tenait en réserve les jongleurs pour les sortir au bon moment. Mais où les a-t-il pris? Il n'importe ; la savante logique de toutes les déductions précédentes ne pouvait se passer d'eux ; ils sont le dernier chaînon, rien de plus, au lieu que dans l'histoire littéraire ils tiennent toute la place.

Avouons notre surprise et demandons-nous comment concilier ce point avec une doctrine qui entend restituer, précisément, à l'inspiration poétique une place usurpée trop longtemps par des servitudes d'un traditionalisme mal fondé. Ecoutez comment cette doctrine est formulée : « ...un accident infiniment plus fréquent dans l'histoire de la poésie, c'est qu'un poète mêle des histoires qui lui paraissent belles, sans nul souci des noms des personnages à qui elles étaient primitivement appliquées... Ce qui se mêle et ce qui s'applique réciproquement dans l'imagination des poètes, ce ne sont pas des noms propres, ce sont des thèmes poétiques ». Et à propos de l'auteur de *Roland* : « ...certes, son œuvre, comme celle de

Racine, ne s'explique que par la collaboration et la complicité de son temps, et c'est pourquoi je me suis appliqué de tout mon effort à le replacer en son temps, à évoquer à cet effet certaines circonstances historiques... Mais ne tombons pas dans les théories qui veulent partout mettre des forces collectives, inconscientes, anonymes à la place de l'individu. Un chef-d'œuvre commence à son auteur et finit à lui ».

VI

Voici maintenant qui nous permet d'envisager de la façon la plus naturelle et la plus directe un autre aspect de la doctrine de M. Bédier. Par là même qu'il concentre la vie épique sur les routes fréquentées par les pèlerins et autour des sanctuaires où veille la pensée monastique, il nous impose, qu'il le désire ou non, une conception de l'œuvre d'art, sensiblement différente de celle qu'avait adoptée la science jusqu'ici. Non qu'il y ait, même chez Gaston Paris, un système de la composition littéraire de nos épopées. La philologie du XIX^e siècle, si parlante et si précise lorsqu'il s'agit de déterminer le temps et le lieu où le poète a créé, semble s'être désintéressée trop souvent de la personnalité de celui-ci. Quand on consulte avec attention le précieux répertoire dressé par M. Faral, on constate que les notions les plus vagues et souvent les plus contradictoires n'ont

cessé d'avoir cours sur ce point essentiel²⁶. Qu'est-ce qu'un jongleur? Qu'est-ce qu'un trouvère? Quelle est la relation exacte du premier avec le second? Comment s'exerçait l'activité professionnelle de l'un et de l'autre? Tout cela, nous l'ignorons, ou à peu près.

En tout cas, M. Bédier a courageusement admis les conséquences de son système. Ces jongleurs, qui, le long des routes ou à proximité des monastères, se mettent au service des moines et chantent la gloire de Charlemagne, de Guillaume, etc., sont évidemment de pauvres diables, non des personnages considérés, établis, riches d'honneur et d'estime. « Ces poètes étaient presque des illettrés : d'où leur seraient venus le goût et le pouvoir de s'intéresser à un passé lointain et de célébrer un Roland, un Ogier, un Girard? Comment auraient-ils pu même connaître leurs noms? » Et encore : « Nos romanciers étaient gens de médiocre culture et il est inadmissible, nous le reconnaissons pleinement, qu'ils aient extrait des chroniques latines les matériaux de leurs romans. » Dans le relevé de leurs connaissances historiques, dit ailleurs M. Bédier, « est-il rien qui dépasse sensiblement le niveau du savoir que l'on peut raisonnablement attribuer à un badaud du XII^e siècle? » Ce niveau ne devait pas être élevé, on le conçoit. Mais comment les poètes, en raison de leur origine, se seraient-ils élevés au-dessus? Ils « sont restés ce peuple ; ils se sont intéressés aux traditions des églises dans la mesure où s'y intéressaient autour

d'eux les marchands, les chevaliers, les bourgeois, les pèlerins qui venaient vers ces églises ²⁷ ».

J'aurais mauvaise grâce, en rapprochant ces passages de ceux où l'auteur revendique pour le poète le droit à l'originalité, où il compare l'auteur de *Roland* à celui d'*Iphigénie*, de crier bien haut à la contradiction. En vérité, il y a des exceptions à toutes les règles, il y a des privilèges pour le génie, et M. Bédier était fondé à mettre dans un rang à part l'immortel inconnu qui nous a donné la version d'Oxford du *Roland*.

Mais c'est que Turol n'est pas seul à recevoir, dans ces quatre volumes, un traitement de faveur ! Je suis loin de m'en étonner. Au contraire, je ne puis que ratifier, d'enthousiasme, l'éloge de ce « poète d'imagination forte et grande » qui nous a donné l'une des versions de la glorieuse défaite de Guillaume, celle intitulée *Aliscans*. J'applaudis des deux mains M. Bédier, lorsqu'il apprécie ainsi l'auteur du « remaniement » du *Coronement Looïs*, qui nous a été conservé : « Son travail ne représente pas l'opération d'un maladroit, d'un gâcheur de métier, mais l'effort réfléchi d'un artiste qui essaye d'organiser une matière trop riche et trop grossière, d'élaguer, d'alléger, de composer ». Et je le suis de grand cœur, lorsque, dans des termes plus généraux, il écrit ceci : « Ces auteurs de chansons de geste n'étaient pas tous des illettrés ; beaucoup étaient d'anciens clercs... » J'interromps la citation pour en signaler la portée.

D'anciens clercs, soit, et ceci me convient fort, car s'ils étaient clercs, ils n'ignoraient pas le latin et ils avaient pu, de leur éducation classique, recevoir la divine impulsion qui a fait un Dante en Italie, comme elle nous a valu un Tuold, un auteur d'*Aliscans*, etc. ²⁸.

Mais reprenons la citation au point où nous l'avons laissée : «...Sans les supposer plus érudits que de raison et sans imaginer qu'ils aient pâli sur le texte des chroniques carolingiennes, ne peut-on pas croire que parfois la connaissance de quelques faits de la vie de leur héros ait pu, *par l'intermédiaire des clercs*, filtrer jusqu'à eux? »

J'ai souligné cinq mots, on devine pourquoi. M. Bédier ne pouvait pas, étant donné son point de vue, ne pas les écrire. Il me pardonnera de les effacer et de croire que les auteurs de *Roland*, d'*Aliscans*, du *Coronement Looïs*, etc., se sont fort bien passés de leurs collègues de la cléricature pour compulser, le moment venu, quelque chronique, voire quelque chartrier. Ils avaient « la manière », étant, comme je le crois, les continuateurs de ces clercs qui habillèrent de latin nos premières imaginations épiques, mieux que cela, étant souvent clercs eux-mêmes, comme c'est assurément le cas de Tuold.

Le tort, en cette matière, est de céder aux tentances généralisantes, de ne pas envisager chaque cas en particulier. N'est-il pas certain qu'à cette époque, bien plus qu'à la nôtre, il n'y a pas eu deux

écrivains dont la culture fût identique? Que chacun d'eux eut, comme ses confrères de la lyrique et du roman, ses attaches mondaines et, si j'ose parler ainsi en transposant, son cercle de relations? Le nier, c'est oublier délibérément qu'au temps où ont été composées nos meilleures chansons, il y avait des cours accueillantes aux auteurs de narrations. Wace, Benoît de Sainte-More, les auteurs anonymes d'*Eneas* et de *Thèbes* et, bientôt après, Chrétien de Troyes, Gautier d'Arras, Jean Renard et tant d'autres prennent la plume pour plaire à des princes et non à des moines ; lorsqu'on voit, dans plusieurs poèmes de sa geste, Guillaume d'Orange accompagné d'un jongleur qui enregistre ses exploits, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'il y a là un écho du réel :

*En tote France n'ad si bon chantëur
N'en bataille plus hardi ferëur,
Et de la geste set dire les chançons...*

Ainsi s'exprime l'auteur de l'archaïque et émouvante *Chanson de Guillaume*, récemment découverte, et son témoignage vient confirmer, d'une façon assez inattendue, celui de Henri de Huntingdon (et aussi ceux de Gaimar et de Wace), nous montrant Taillefer qui chante *Roland* sur le front des troupes et porte le premier coup à la bataille de Hastings. Que nous voilà loin du mercantilisme de pauvres diables, aux gages d'un portier de couvent !

Je ne puis donc admettre qu'une cloison étanche

ait jamais séparé nos jongleurs des écrivains professionnels, à qui va la faveur des princes et des seigneurs. Tout au plus, est-il vraisemblable que, fixés à des cours ou dans des châteaux, ces écrivains pouvaient et devaient nous offrir des œuvres plus achevées, d'une facture plus égale, écrites dans un style plus personnel. Et il est exact que, d'une façon générale, les variantes de nos romans, dans les manuscrits qui nous les conservent, offrent moins de jeu que celles des chansons, dont nous avons pourtant aussi des transcriptions parfois très soignées dans des manuscrits luxueux. Les auteurs de chansons n'étaient donc pas nécessairement des gens « de médiocre culture » ; ils avaient beaucoup couru le monde, soit ; mais ils avaient pas mal retenu, et plus d'un aurait pu dire comme Garnier de Pont-Saint-Maxence, non sans quelque emphase :

Tuz li munz (monde) est miens environ.

C'étaient, pour les romanciers proprement dits, des confrères, parfois des concurrents redoutables. Il ne manque pas d'attestations de la rivalité des uns et des autres. Eût-elle existé, cette rivalité, s'ils avaient eu des vies aussi profondément distinctes, des mentalités préparées par des éducations dissemblables, enfin des publics différents ? Au surplus, nos romans, surtout au début, sont visiblement écrits sous l'influence des chansons de geste²⁹ ; les allusions à Charlemagne, à Roland, etc., y four-

millent. Tel épisode du roman de *Thèbes* est certainement emprunté à la chanson de *Roland*³⁰. De celle-ci, combien de démarquages ont dû être faits ! Dans les trois versions qui nous restent de la mort héroïque de Vivien, j'espère avoir établi qu'on l'avait mis à contribution, et dans toutes trois de façon indépendante³¹.

Il semble donc que, de 1120 environ (sinon dès une date antérieure) à la fin du XII^e siècle, se soient opérées des infiltrations qui nous échappent encore en partie, parce que nos recherches se sont d'ordinaire limitées soit à l'épopée, soit au roman, c'est-à-dire qu'elles ont subi la déplorable influence d'un préjugé dont j'ai montré plus haut qu'il n'avait même pas une valeur d'antiquité, puisque *roman* et *geste* sont tout un jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Que l'on note encore ceci : de même que nous possédons deux, parfois trois versions de la même histoire héroïque (c'est le cas pour tel exploit de Guillaume, pour la mort de son neveu Vivien, etc.), de même, les variantes d'un thème narratif à succès ne sont pas rares ; pensez aux deux *Tristan* conservés (sans parler des *Folies Tristan* et du lai du *Chèvrefeuille*) et à ceux de Chrétien et de La Chievre perdus, aux versions multiples de la fable d'*Ille et Galeron*, aux deux versions de *Flore et Blancheflor*, etc., etc. Il y a plus. La comparaison de plusieurs versions d'un même thème épique, par exemple celui de la mort de Vivien, est singulière-

ment instructive. Littérairement, elles se valent. Si la chanson de Guillaume est plus spontanée, plus riche en beautés instinctives, elle est déparée par des gaucheries et aussi par des répétitions que les règles de l'épopée ne suffisent pas à justifier ; les contradictions et les obscurités n'y sont pas rares. Dans *Aliscans*, on observe plus de logique, une meilleure ordonnance et un sens de la mesure bien plus affirmé. Dans *la Chevalerie Vivien*, on ne sait qu'admirer le plus, de l'accent héroïque et de la sobriété d'un style sans bavures. De part et d'autre, la personnalité d'un écrivain apparaît ³².

Cette personnalité s'affirme, il est vrai, davantage dans *Roland*. M. Bédier en a fourni une démonstration ingénieuse et, parfois, éloquente. Déjà en 1903, M. Tavernier écrivait : « Il y a là la personnalité d'un poète qui a rimé librement, R est le rédacteur, le compilateur et le poète tout ensemble. Sa part est si déterminante qu'on a bien le droit de l'appeler le poète de la *Chanson de Roland*. »

C'est un bel éloge. Il n'a pas paru suffisant à M. Bédier, qui, dans des pages impressionnantes, a traité avec un respect admiratif celui dont on ne sait encore s'il s'appelait Turolde ³³. A lire ici M. Bédier, on n'est plus tenté de se souvenir de ce qu'il a écrit, à d'autres endroits, sur cette tourbe des jongleurs, mettant leur verve intéressée au service de dévotions qui ne l'étaient guère moins. On le voit, enfin, attentif à ce qui

est l'essentiel dans une étude comme celle de nos chansons, et c'est à savoir la composition littéraire, bien sacrifiée dans ces quatre volumes³⁴. C'est qu'ici il ne peut plus être question d'un « illettré », d'un homme « de médiocre culture ». L'auteur de *Roland* sait le latin. Après M. Marignan, dont la belle initiative a été ou ignorée ou négligée ou méconnue, M. Tavernier, par des rapprochements innombrables, et dont beaucoup semblent décisifs, a démontré qu'il avait lu les premiers récits des croisades ; il a rendu vraisemblable qu'il avait sur sa table de travail l'*Enéide* et la *Pharsale*³⁵. Était-il évêque de Bayeux et a-t-il joué un personnage considérable dans la vie politique de son temps ? C'est une autre affaire. Ce qui est certain, c'est qu'il a donné une allure cléricale à son œuvre ; sa connaissance de la Bible et aussi de la littérature ecclésiastique serait difficilement concevable chez un laïque ; son vocabulaire est tout imprégné d'une culture qui manquait évidemment à des jongleurs, peut-être aussi à des auteurs profanes³⁶. Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, *Roland* ne peut être le produit de l'imagination jongleresque, et on serait peu fondé à tirer argument du contenu de l'œuvre en faveur d'une théorie quelconque.

VII

Clercs ou non, les auteurs des chansons conservées n'ont pas été, en plus d'un cas, les premiers produc-

teurs dans un genre qui avait atteint son apogée dès les premières années du XII^e siècle. Et si rien ne nous contraint à faire remonter les origines de ce genre aux VIII^e et IX^e siècles, tout nous conseille de ne pas exagérer, non plus, sa promptitude d'éclosion, en niant les étapes par lesquelles on a passé des premières ébauches épiques au chef-d'œuvre de Turol. M. Bédier est d'accord avec le bon sens et les lois d'analogie historique sur ce point essentiel, comme sur bien d'autres : « La question est de savoir, écrit-il, si, pour susciter ces modèles et constituer cette technique, trois siècles, cinq siècles furent nécessaires, ou si ce ne fut pas assez des cent années de ce XI^e siècle, qui, dans les divers domaines de l'action et de la pensée, fut l'âge créateur entre tous. »

C'est à propos de *Roland* que ces mots ont été écrits. L'étude minutieuse que M. Bédier a faite de la geste d'Orange l'a conduit à des conclusions peu différentes. On sait que plusieurs des chansons de cette geste appartiennent à la première moitié du XII^e siècle. Or, notre auteur concède qu'elles sont loin de constituer des originaux : « ...Il ne faut pas oublier que les chansons du cycle narbonnais, en l'état où nous les avons, sont pour la plupart des remaniements de romans déjà remaniés ; qu'elles ont beaucoup erré à travers les provinces de la France, de la Picardie en Champagne, voire en Angleterre, bien loin des routes de Saint-Jacques. » Combien de temps a donc dû s'écouler entre la pre-

mière élaboration de ces récits émouvants et la forme dans laquelle ils nous ont été transmis !

Il en est de même pour *Raoul de Cambrai*. La présence de trois des personnages de cette « geste » dans deux chartes, dont l'une de 1050 environ, et l'autre peu postérieure, préoccupe légitimement l'auteur des *Légendes épiques*. Il se demande si ces chartes ne seraient pas « des faux fondés sur la légende de *Raoul de Cambrai* (que cette légende ait été connue au temps de l'évêque Liébert par un roman en langue vulgaire ou par un écrit monastique). En d'autres termes, Aalais ne serait-il pas un personnage fictif ? Il y a apparence que non... » M. Bédier ne se prononce pas formellement ; mais qu'il ait envisagé la possibilité d'un emprunt fait par un texte ecclésiastique à un texte poétique dès 1050 environ, ce n'est pas un trait négligeable ici.

Ce qui ne l'est pas non plus, c'est le témoignage que fournit le fragment de La Haye. Comme on devait s'y attendre, M. Bédier n'utilise qu'avec méfiance ce document, dont l'authenticité et l'âge présumé dérangent quelque peu ses raisonnements ingénieux. Je regrette qu'il n'ait pas pris la peine de l'examiner d'un peu plus près, non que je lui eusse conseillé d'imiter (il en est incapable) la pesanteur tatillonne de M. Gröber, dont la dissertation sur le fragment est un modèle de critique savante et pédante à la fois, que nous retrouverons ailleurs³⁷. Pourtant, tout n'est pas à négliger dans cette dissertation, et

je veux en retenir d'abord ceci : la langue du précieux document offre des analogies surprenantes avec celle de nos chansons. Nombreuses sont les tournures usuelles dans l'épopée, qui se retrouvent ici. Les personnages que cette épopée nous a rendus familiers figurent déjà dans ce texte³⁸ et, parmi eux, il en est qu'on s'attendrait d'autant moins à y rencontrer qu'ils sont d'une apparition peu fréquente dans la geste d'Orange même.

Reste la question de la date du fragment. M. Bédier la résout d'un tour de main. Dans son tome IV, il imprime : « Le Fragment de La Haye, que l'on date aujourd'hui de 1040 au plus tôt. » Dans son tome I, il affirme que « Pertz, puis Gaston Paris et Léon Gautier, sur la foi de Pertz, l'ont faussement daté du x^e siècle ». Pourquoi, faussement ? La « fine et pénétrante étude de M. Suchier » est-elle donc si convaincante, et cet Allemand aurait-il raison contre nos Français ? Il est permis d'en douter. L'éditeur des *Monumenta*, M. Krusch, a donné une datation qui n'est pas nécessairement convaincante ; il l'a donnée en passant et sans y attacher grand intérêt. M. Demaison est encore moins précis, et il n'est pas téméraire de se demander si l'on n'en reviendra pas à l'avis de Pertz. Ajoutez que nous avons la version en prose d'un texte rimé. Or, Demaison la date de la « première moitié du xi^e siècle ». Donc, l'original est antérieur, en toute hypothèse, et, par conséquent, ce n'est rien hasarder que de le dater de l'extrême

fin du x^e 39. Faire remonter à cette date, sinon à 950, les premières productions épiques en langue vulgaire, ce n'est point s'aventurer ni abuser du crédit que fait le lecteur 40.

VIII

En conclusion, la théorie du savant professeur du Collège de France s'impose à notre respect comme l'essai le plus complet et le plus satisfaisant qui ait été accompli dans une voie nécessaire. Que la vieille thèse, chère à nos maîtres (d'une continuité d'élaboration épique en langue vulgaire, depuis les événements jusqu'aux premières chansons conservées), soit devenue caduque, cela me paraît certain. Comme M. Bédier l'a spirituellement démontré, les contradictions violentes et répétées auxquelles nous mène cette thèse sont la meilleure preuve de sa fragilité : « Les critiques mêmes qui ont risqué les identifications les plus téméraires sont restés sceptiques à l'égard des identifications de leurs émules. Tel défendrait de son sang un Caribert de son invention, qui ne risquerait pas un liard au profit d'un Isembard, inventé par son confrère.

La réaction contre les excès de cette critique conjecturale s'annonçait depuis quelques années déjà. En Allemagne, les travaux de MM. Ph.-Aug. Becker et Tavernier l'ont préparée ; MM. Jullian et Jeanroy l'ont rendue sympathique à la science entière. M. Rajna avait déjà réglé son compte à la théorie des

cantilènes, qui, jadis, recueillait les plus flatteuses adhésions. Il n'a pas été indifférent que la théorie tout aussi hasardeuse des origines brittoniques de notre roman trouvât des incrédules, puis des adversaires, non seulement en France, mais surtout en Allemagne, où MM. W. Færster, Golther, etc., lui ont porté de rudes coups. Ainsi, sommes-nous ramenés, en pente douce, à des vues plus saines.

Il ne s'en suit pas que la collaboration des moines et des jongleurs soit destinée à devenir une nouvelle panacée, que l'on substituerait à l'ancienne. J'ai tenté, dans les pages qui suivent, d'expliquer, à l'aide d'une autre méthode, la formation interne de ce merveilleux organisme qu'on appelle une « chanson ». Mais, en rétablissant dans ses droits la pensée érudite, même mise au service d'assez vilains calculs, en reconnaissant le rôle important des sources latines (hagiographiques, historiques ou mêmes profanes), M. Bédier a eu le très sérieux mérite de nous rapprocher d'une conception moins à-prioriste des origines littéraires de la langue française, de nous en dévoiler la médiocrité embryonnaire au x^e siècle, dans ces vies de saints qui sont probablement les seules cantilènes qu'on ait chantées sous leur forme exigüe, fruste et pourtant si pleine d'émotion, de nous permettre de conjecturer un xi^e siècle tout bouillonnant de vie héroïque et aussi d'activité épique. Si ces trop rares documents ne suffisent pas à nous expliquer la soudaineté d'une élaboration littéraire, dont il faut

aller chercher ailleurs les éléments les plus déterminants — et c'est ce que je vais essayer d'indiquer tantôt — ils n'en contiennent pas moins des sources d'inspiration, dont nos maîtres s'étaient obstinément refusés à reconnaître le jaillissement.

Mais ce n'est pas tout. Nous devons encore à MM. Bédier et Faral⁴¹, mais plus particulièrement au second de ces savants, d'entrevoir, enfin, par quelle transmission laborieuse et gauche certains thèmes littéraires, certaines imaginations et jusqu'à des procédés et des figures de style et des maximes, qui fleurissent dans le maigre parterre de nos vieux poèmes, et surtout de nos vieux romans, ont été offerts le plus souvent, non à des foules, comme on l'avait dit, mais à une élite qu'on peut supposer fort restreinte. Combien cette élite fut ravie, dans l'ignorance où elle était du latin, de pouvoir communier avec le génie antique, même sous des espèces rudimentaires et à travers d'humbles tâtonnements, c'est ce qu'attestent, dès le milieu du XIII^e siècle, les innombrables traductions et imitations de Virgile, d'Ovide, de Stace, etc. Il y eut là une véritable Renaissance, à certains égards plus spontanée que celle de la fin du XV^e siècle et d'un plus soudain retentissement.

NOTES DU CHAPITRE II

1. JOSEPH BÉDIER, *Les Légendes épiques*, 4 vol. in-8°, Paris, Champion, 1908-1913.

2. J. GRIMM, *Kleine Schriften*, IV, p. 10 (cité par Bédier, t. III, p. 221).

3. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 45. Il est d'autant plus étonnant que G. Paris se soit acharné à vieillir nos chansons, ou du moins les traditions épiques qui en constituent la substance, que, dans un autre domaine, nous le voyons s'appuyer sur le silence des textes pour refuser à notre lyrique populaire une antiquité plus grande. Voyer mes *Etudes critiques*, p. 72, où j'ai précisément combattu sur ce point le scepticisme excessif de Gaston Paris.

4. Et aussi de tradition géographique, à laquelle, avec une complaisance qui va parfois jusqu'à l'excès, M. Bédier accorde des facultés de prolongement et des vertus d'endurance sur lesquelles j'insisterai plus loin.

5. La façon de discuter de M. Bédier est un peu troublante, et, avouons-le, elle déconcerte parfois plus qu'elle ne convainc. Elle consiste dans l'emploi des formules d'une dialectique qui sent l'école. M. Bédier pose le problème et envisage les solutions possibles. Elles sont deux, elles sont trois, elles ne sont pas quatre. Je ne lui ferai pas l'injure de le comparer à ces historiens pour qui il y a six causes (et pas sept) de la Révolution française, et quatre causes (et non cinq) de la Réformation. Pourtant, quand il nous dit que pour expliquer le rapport entre le Raginfred et le Chilpéric de l'histoire et le Rainfroi et le Heldri de la légende épique, il n'y a que deux hypothèses possibles « et qu'il n'est du pouvoir de personne d'en former une troisième » (III, 9), il nous permettra de rester défiants. Car de ces hypothèses, l'une c'est que « les romans du XI^e siècle sont des romans du XII^e siècle », et

l'autre c'est qu'ils « procèdent de très anciens modèles perdus ». Mais qui ne sent combien d'autres aspects la question, ainsi posée, peut prendre, ne fût-ce qu'en raison de l'ignorance où nous sommes de toute cette élaboration épique du XI^e siècle, que M. Bédier ne songe pas à nier ! Est-ce qu'aillieurs (II, 293) le savant maître n'admet pas l'existence possible d'un poème consacré à Ogier dès le X^e siècle ? Je cite : « Il se peut donc que dès la seconde moitié du X^e siècle les jongleurs aient rapporté d'Italie un poème consacré à Ogier. » Si ce sont les jongleurs qui ont eu cette charge, il ne pouvait s'agir que d'un texte en langue vulgaire, et nous voilà forcés d'admettre qu'il a pu n'être pas seul de son espèce ! De même, je ne vois pas (avec MM. Rajna et Cloetta qui ont critiqué justement ce passage) pourquoi il faut opter entre « la théorie des cantilènes » et l'information donnée par les moines à des jongleurs pour justifier la présence de Guibourc dans l'épopée. Que d'autres suggestions possibles et défendables ! Voyez encore les deux explications de II, 55 et 196 ; les trois de II, 267 ; les deux de II, 294 ; les sept « accidents » de III, 363 ; les deux hypothèses de IV, 240, etc., etc.

6. Une seule fois M. Bédier oppose nettement sa thèse (ou plutôt sa méthode), en lui assignant un caractère de complète généralité, à celle de ses devanciers. C'est à la page 9 du tome III : « ... Toutes nos monographies de légendes, ou presque, celles qui forment les tomes I et II de cet ouvrage, celles qui en formeront les tomes III et IV, comportent deux discussions, qui ne sont à vrai dire que deux éléments solidaires d'une même démonstration : la première, négative, dirigée contre l'hypothèse des origines anciennes de la légende considérée ; la seconde, positive, où nous recourons à l'autre principe d'explication, cherchant dans la vie du XII^e siècle des circonstances et des conditions propres à expliquer la formation de la légende. »

7. III, 112. On ne peut trop admirer la souplesse avec laquelle M. Bédier se meut sur ce terrain glissant de l'hypothèse. Ainsi, quelque prix qu'il attache à la transmission, des moines aux jongleurs, de thèmes de chansons, de détails épisodiques, etc., il n'entend pas toujours soutenir que les seconds soient les tributaires des premiers ; il ne se refuse

même pas à intervertir les rôles, comme on peut voir I, 115, et, à propos de la *Vita Wilhelmi* et de ce qu'elle doit aux jongleurs, II, 396, où il nous montre la tradition monastique tributaire de *Raoul de Cambrai*, ou encore III, 96, où, à propos du *Livre de saint Jacques*, complément obligé du pseudo-Turpin, l'auteur restitue aux auteurs de chansons leur part d'invention. Le grand fait de ceux qui propagèrent le livre, « c'est, dit-il là, qu'au nombre de ces instruments de propagande déjà éprouvés et consacrés par le succès, ils ont compté les chansons de geste » ; et encore (p. 97) : « ...Le faux Turpin a demandé aux jongleurs professionnels des notes sur les personnages de leurs romans. »

8. II, 374. Comparez III, 303 : « La relation de la *Chanson de Roland* est tout autre. A l'examiner, on constate pourtant que le poète, s'il est très indifférent à la vérité historique..., n'est pas indifférent à la vérité topographique. »

9. Qu'il ait vu et admis cette sorte de coordination nouvelle, c'est ce que prouve, par exemple, la confrontation de la page 49 et de la page 509 du tome IV. Le premier chiffre se rapporte au texte, le second à la table nous renvoyant à ce même texte. Or, p. 49, on lit cet en-tête du § 2 : « Essai d'explication de ces concordances par la tradition locale. » Et à la table (*op. cit.*) : « 2. Les concordances de l'histoire et de la légende, qui peuvent s'expliquer par la seule tradition orale. » Et tout cela n'est qu'un ! Sur la tradition orale et sa persistance séculaire, voy. encore IV, 53-54.

10. IV, 243.

11. Il est de très rares cas où cette collaboration est attestée ; M. Bédier les a naturellement relevés et commentés avec soin ; c'est, par exemple, les vers 46 et suivants de l'*Entrée de Espagne* ; c'est encore un vers de *Girard de Viane* que je rappellerai plus loin. Mais combien peu cela compte dans un dénombrement aussi formidable que celui auquel se livre M. Bédier dans ses quatre volumes ! Le meilleur de sa longue et patiente démonstration réside dans des déductions et des discussions toujours très adroitement menées.

12. M. Bédier n'exagère pas la valeur de sa méthode. Du moins, lorsqu'il s'agit de personnages de second plan, il reconnaît les difficultés auxquelles s'en heurte l'application,

mais il le fait de façon à porter un coup droit à ses adversaires (IV, 6) : « Si nous osons dire au contraire que ces noms (de personnages effacés) ont pu être tirés par les poètes du XII^e siècle de banals livres latins ou de banales traditions d'église, on nous somme de le prouver. Comment le prouver ? » Ceci en riposte à des adversaires qui ont échafaudé des hypothèses bien plus hasardeuses. Mais M. Bédier ne s'abstient pas de ces dernières, et il est peu de livres d'histoire littéraire où le conjectural tienne autant de place. Dans le seul tome II, et sans l'espoir d'être complet, voici ce que je relève : p. 37, les épitaphes conservées de Girard de Roussillon et de son épouse sont du XVII^e siècle et il y aurait un grand intérêt à ce qu'elles fussent du XII^e, « mais peut-être avaient-elles remplacé des inscriptions du moyen âge » ; p. 58, on possède un denier de Charles le Chauve frappé à *Latisco* « et qui a pu passer par les mains du marquis Girard », et cela n'est pas négligeable pour la localisation des traditions sur *Girard* ; p. 121-122, M. Bédier use de l'argument *a silentio* pour démontrer que, non content d'exalter l'évêque de Dol, l'auteur d'*Aiquin* a voulu subordonner Saint-Malo au fondateur de Dol, Samson. Il ne recule pas devant une hypothèse plus hasardée, et c'est que si l'on avait remanié *Aiquin*, on l'aurait dépouillé de tous ses attributs ecclésiastiques (p. 135). Qu'en sait-il et qu'en saurons-nous jamais ? Il ajoute : « C'est, je crois, l'histoire de plus d'une chanson de geste. » Je crois, moi, que dans plus d'un texte la parure d'église est postérieure et d'emprunt ; voyez ailleurs ce qui est dit explicitement de l'utilisation de la « geste » par les moines ; p. 194 : « ... puisque tous les textes légendaires procèdent de la *Vita Hadriani*, n'y a-t-il pas apparence que l'histoire légendaire d'Ogier procède, elle aussi, de la *Vita Hadriani* ». C'est une « supposition moins téméraire que si l'on se représente », etc. ; p. 196 : le saint Domin de nos chansons proviendrait de Borgo san Donnino, « la seule église peut-être qui ait jamais été mise sous son vocable... » ; p. 237 : « Qui donc a pu le plus facilement faire ce rapprochement (*entre la colline de Montjoie et la bannière de saint Pierre remise à Charlemagne*), sinon un homme qui avait vu de ses yeux... cette colline de Montjoie, cette mosaïque » ; p. 239 : « je préfère croire que... » ; p. 242 :

« Peut-être y a-t-il dans nos chansons... quelque souvenir de cet événement mémorable » ; p. 254 : « Cette circonstance et le fait ne suffisent peut-être pas à expliquer le choix d'un tel sujet... » ; p. 266 : « Il faut, si ma conjecture est vraie, que... Mais ici, comme ailleurs, les rares (?) hypothèses que je forme je les donne pour des hypothèses... » ; p. 304 : « Si l'on se rappelle... on en vient à la supposition que... Ne serait-ce pas que... » Ceci appuyé sur un rapprochement laborieux avec un passage de Neckam, qui « a pu de ses yeux voir le mausolée d'Ogier » ; etc. ; p. 341 : « j'ai présenté ces conjectures parce qu'elles me semblent plausibles ; mais je ne voudrais rien fonder sur elles », etc. ; p. 385 : « Les chanoines y (à Saint-Gévi de Cambrai) conservaient les tombes des deux Raouls..., l'une d'elles pouvait être la sépulture d'un très authentique comte de Cambrai... » ; p. 386 : « Cette explication n'est conjecturale qu'en un point. »

13. Cette antériorité est d'ailleurs admise, dans d'autres cas, par M. Bédier ; je citerai son étude sur le *pseudo-Turpin* et aussi les pages (II, 396) qu'il consacre à la chronique de Waulsort. Au surplus, cette réciprocité n'infirmes pas sa thèse générale ; on ne peut donc en tirer argument contre celle-ci.

14. Voulez-vous un autre échantillon, non moins caractéristique, de la méthode de M. Bédier ? Je l'emprunte à l'étude si ingénieuse qu'il consacre à *Girard de Rossillon*. C'est une de celles où il a été le mieux servi par la toponymie, et j'y reviendrai plus longuement dans la suite. Après avoir, à l'aide de celle-ci, précisé certains faits, et notamment établi la corrélation, à Vézelay comme à Bordeaux, comme à Arles, à Mortara, etc., entre des traditions antiques, dont l'existence de sarcophages assurait ici la persistance, et la localisation admise par le poète français, le savant professeur arrête notre attention sur un tout petit détail qui va, grâce à sa dextérité coutumière, prendre une importance exceptionnelle. Dans la plaine où se livre la grande bataille de la « geste » coule un ruisseau, et ce ruisseau, le poète l'appelle l'*Arsen*, tandis que la *Vita* l'appelle l'*Arsis*. En réalité, le vrai nom de la rivière est la *Cure*, qui, d'après la *Vita*, a remplacé l'*Arsis* « a dolore cordis », à cause de la peine de cœur que cause la vue des blessés dont le sang rougit ses

ondes. Le malheur, c'est que si haut qu'on remonte dans les textes, la *Cure* s'appelle ainsi : « Il est donc presque certain que le nom d'*Arsis* ou *Arsen* est imaginaire. S'il est imaginaire c'est un vrai *jocus monachorum*... Si *Arsis* n'a jamais désigné la *Cure* que pour les besoins du calembour *a dolore cordis*, qui est un jeu de clerc, on voit la conséquence : ou bien l'auteur de la chanson renouvelée a été chercher son *Arsen* dans la *Vie latine*, ou bien l'auteur de la chanson primitive l'a recueilli dans une autre rédaction monastique de la bataille de Valbeton ; dans l'une et l'autre hypothèse, nous prenons sur le fait un poète épique en train de se renseigner auprès des moines. » Et voilà qui est démontré... (t. II, p. 56).

15. Ceci ne peut se référer qu'à la note de la page 349 du tome III, où M. Bédier cite un passage de Hugues de Fleury « mort peu après 1119 » et où l'on retrouve interpolée la mention d'Einhard. Mais la forme et le sens de cette interpolation, si tant est qu'elle remonte au texte original, indiquent clairement qu'elle n'a rien de traditionnel. Et quant aux autres localisations qu'on peut invoquer du mythe (voyez p. 311, 317, 324, 329), elles sont toutes postérieures à notre poème. A Blaye, la tombe de saint Romain est plus que suspecte, et M. Bédier en convient (p. 349). Donc nous sommes sur un terrain tout hypothétique.

16. L. GAUTIER, *Épopées françaises*, II, 24. Voyez encore LECOY DE LA MARCHE, dans FARAL, *op. cit.*, App. III, n° 106.

17. Voy. FARAL, p. 67, et *loc. cit.*, nos 263 et 284 ; n'oublions pas non plus le fabliau du *Jongleur de Notre-Dame*, qui pourrait reposer sur un fond de réalité.

Add. FARAL, p. 67, et *App.*, nos 59 a et b ; 74 ; 155, pour les récitations de vies de saints, la *Vita Remaculi* est citée par M. Bédier, III, 35, note 3.

18. Il serait injuste d'omettre, dans cette énumération, un très bel article publié par M. Bédier lui-même tout au début de sa carrière et où il déterminait la place qui revient au mercantilisme d'église dans *Fierabras* (*Romania*, XXII, 22). Pour ce texte et pour le *Pèlerinage*, il y a longtemps que la partie est gagnée.

19. *Archivio storico italiano*, 1887, p. 48-49. Comparez, du même, *Romania*, XXIII, 36 et suiv. ; XXVI, 41 et suiv. (et

notamment 50, note 3, à propos de l'étape des pèlerins à Mortara), *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XII, 503 (à propos de la même *via francigena*) et *A Roncisvalle* dans *Homenaje a Menendez y Pelayo* (Madrid, 1899), II, 383 et suiv. V. encore RAJNA dans *Studi medievali*, III, 349; 384-5 (cité par GORRA, *Archivio Veneto*, 1915, 1032), et ajoutez, d'après ce dernier, WECHSLER, *Jahresber. de Vollmöller*, IV, II, 416, suiv. (revue des publ. de 1891-6 sur l'épopée). Il croit à l'origine aristocratique de la geste.

20. *Romania*, XXV, 359; en 1897 (*ibid.*, XXVI, 189 et suiv.), M. JEANROY insiste sur la précision des indications géographiques dans le *Roman d'Arles*, et la chose est d'autant plus digne d'être notée qu'en fin de compte, on le verra, le procédé de M. Bédier se ramène dans l'essentiel à substituer l'hypothèse géographique à l'hypothèse historique. Voyez enfin dans Bédier, t. III, p. 179, une page inédite de M. Jeanroy corroborant certaines vues de son collègue (localisation de l'épopée provençale dans le Sud-Ouest).

21. Cité par M. BÉDIER, t. III, p. 181. L'année suivante, M. JULLIAN publiait dans la *Romania* un bref mémoire, plus suggestif encore, dans lequel il précisait sa pensée. On y lit notamment ceci : « C'est la circulation incessante des pèlerins, priant, chantant, échangeant leurs souvenirs et leurs rêves; c'est le long du chemin, dans la verve créatrice des conversations sans fin, que le peuple refait l'histoire de son pays, qu'il essaie de retrouver le souvenir de ses héros et de ses saints. »

22. *Die altfranzösische Wilhelmsage, und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen*, Halle, 1896. Voy. p. 103. Comp. BÉDIER, I, 139.

23. P. 111; comparez ce qu'en dit M. SCHLÆGER dans le *Literaturblatt für Germanische und Romanische Philologie*, et comment il reproche à M. Ph.-A. Becker, dont il analyse l'ouvrage, de prendre le contre-pied de la tradition critique.

24. BÉDIER, tome I, p. 139. Au sujet de M. Ph.-A. Becker; conf. W. TAVERNIER, *Zur Vorgeschichte des Rolandsliedes*, Berlin, 1903, et voyez du même les études publiées dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXVI, XXXVI, etc. M. Tavernier, à qui il est rendu bien sommaire

justice (III, 380, note ; cf. 352, n. 2 ; 452, n. 2), avait déjà admis que l'auteur de R (la version d'Oxford) avait lu le célèbre passage d'Einhard (*Zur Vorgeschichte des Rolands liedes*, p. 79, note) ; il avait considéré comme extrêmement vraisemblable (p. 78, n.) qu'il avait lu le manuel des pèlerins de Saint-Jacques et qu'il y avait puisé son érudition. M. Bédier a considérablement développé ces indications ; il a rappelé les vénérationsemées au long de la route que suivaient les pèlerins, les expéditions qui, bien avant la première croisade, avaient multiplié les chevauchées sur cette route que devait faire en sens inverse la fameuse légende ; seulement, il n'a pas voulu aller jusqu'au bout et, en s'aidant d'une étude comparative des versions de *Roland*, reconstituer toute la matière qui devait, vers 1120, être élaborée supérieurement par Turolde (si c'est le nom de l'auteur). Et voilà comment, s'arrêtant court (t. III, p. 376), il écrit simplement cette phrase : « Cette page de la *Vita Caroli* (d'Einhard) contient tout l'élément historique de la *Chanson de Roland*, avec le nom du héros, la donnée d'une expédition heureuse en Espagne, celle du retour de Saragosse et celle de la bataille pyrénéenne. Elle fournit aussi le thème cher entre tous aux poètes héroïques, le thème de la défaite : *un homme de génie a fait le reste.* »

25. Je ferai la même réserve pour les conclusions que M. Bédier tire de son exposé à la fin de son premier volume. S'il avait à les formuler de nouveau, écrirait-il encore ceci : « En d'autres termes, si, par maladie ou par accident, le comte Guillaume de Toulouse était mort vers l'an 803 avant d'avoir pu se rendre moine au monastère d'Aniane et fonder le monastère de Gellone, pas une des chansons de geste et pas une des légendes de notre cycle n'existerait, et pas une de ces chansons ni de ces légendes n'existerait si, par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques de Compostelle? »

26. M. FARAL lui-même, qui a pourtant dressé (voir *supra*) le répertoire raisonné de ce que nous savons sur nos jongleurs et aussi sur les ménestrels, les clercs vagants, etc., écrit :

« On peut bien espérer faire une histoire de l'épopée ; mais une histoire des poètes épiques est impossible, parce que, aux époques où le genre a fleuri, ils n'ont laissé d'autres traces d'eux-mêmes que leur œuvre » (p. 59). Leur œuvre, mais n'est-ce pas l'essentiel? N'y sont-ils pas tout entiers?

27. IV, 402. M. Bédier, après avoir longuement insisté sur l'ignorance où étaient nos auteurs de chansons de l'histoire des deux premières races et rattaché à la lecture des annales ecclésiastiques le peu qu'ils en disent, s'applique à démontrer combien eût été inutile plus d'érudition chez ces hommes dont la tâche était ardue, puisqu'elle consistait simplement à projeter « dans le passé carolingien les idées et les sentiments de leur temps ». C'est sur quoi je regrette qu'il n'ait pas insisté davantage.

28. Voyez I, 384 ; I, 419, où il qualifie de poète l'auteur des *Enfants Vivien* ; I, 425, où il attribue la même qualité aux remanieurs de *la Chevalerie Vivien* ; I, 307 et suiv., où M. Bédier soutient fort équitablement que les conditions de l'œuvre d'art n'étaient pas moins rigoureuses au XII^e siècle qu'aujourd'hui, que les « exigences de la logique... étaient les mêmes », etc. Et comparez II, 111, le poète d'*Aiquin* (c'est-à-dire d'un poème médiocre de valeur comme d'étendue) visitant « le pays en tous sens au moment d'écrire son roman, prenant des notes, choisissant son terrain », connaissant minutieusement les lieux où se passe l'action, authentiquant « ses récits tendancieux par le témoignage de monuments connus de tous, de lieux universellement vénérés, de traditions locales accréditées par ailleurs », etc. (p. 133). Ne dirait-on pas de Flaubert préparant sa *Salamambo* ou de Zola acharné à l'élaboration de ses *Rougon-Macquart*?

29. Pour *Troie*, voyez mes observations, *Moyen âge*, 1914, p. 104, 108, sv. Pour *Thèbes*, M. SALVERDA DE GRAVE a dit l'essentiel dans les *Mélanges Wilmotte*, 597. Trois allusions au seul *Roland* y attestent la popularité de la chanson. Pour *Erec*, c'est-à-dire le premier roman de Chrétien, à peu près contemporain de *Troie*, une simple lecture est largement démonstrative. Le style du roman reste celui de l'épopée par places et dans la mesure où il se prête à l'octosyllabe et à une narration dissemblable (voy. 2137 et suiv. ; 2874 et

suiv. ; 3 685, 3 772 et suiv. ; 5 939 et suiv.). Aux vers 5 778-5 779 son tmentionnés des héros de geste dont deux au moins nous sont rendus familiers par des textes, Thibaut l'Esclavon et Fernagu. Mieux encore : vers 6 925 et suiv., Chrétien raille le ton hyperbolique des auteurs de « gestes », qui, à l'occasion d'une fête, parlent de « cinq cenx tables » dressées dans un palais, alors qu'il y en a peut-être vingt ou trente. « Mançonge sembleroit trop granz. — Se je disoie... », donc si je m'exprimais comme eux. Mieux encore : Chrétien les désigne les hâbleurs aux vers 6 679 et suivants, et c'est pour employer lui-même une hyperbole dont peut-être ils rougiraient ! Après avoir dit qu'en comparaison d'Arthur, Alexandre le Grand fut « chiche », il ajoute :

« César, l'anperere de Rome,
Et tuit li roi que l'an vos nome
An diz et an chansons de geste,
Ne dona tant a une feste
Come li rois Artus dona
Le jor que Erec corona. »

(vers 6 877-6 882.)

30. Celui de l'ambassade d'Otes, désigné par Ates, comme Ganelon par Roland, et dans les mêmes termes. Comparez *Roland*, 274 et suiv., avec *Thèbes*, 3 653 et suiv., et particulièrement 308 et 318, à peine modifiés dans *Thèbes*. Au surplus, innombrables seraient les passages à aligner, si l'on voulait établir dans le détail l'influence exercée par Turol.

31. Dans un mémoire publié dans *Romania*, t. XXXIV, p. 55. Jem'excuse de renvoyer au mémoire déjà mentionné pour ce qui concerne la *Chanson de Guillaume* : « Cet inconnu (l'auteur de la *Chanson*), » y lit-on, « n'a pas hésité, sans souci de la vraisemblance, de l'ordre interne, à se répéter lourdement (cela on le sait depuis longtemps) ; il n'a pas hésité à modifier la suite nécessaire des faits pour modeler son récit sur le récit d'autrui ; il n'a pas hésité à emprunter à un devancier les termes mêmes dont celui-ci se servait pour peindre des héros, qui n'étaient pas ses héros à lui. »

32. Si Jendeu de Brie est, comme l'a conjecturé GASTON

PARIS (*Manuel*, p. 69), l'auteur d'un *Aleschans*, de la *Bataille Loquifer* et du *Moniage Rainouart*, il prend place, dans l'histoire littéraire, à un rang élevé et, peut-on dire, de suite après Chrétien de Troyes et Benoît de Sainte-More.

33. Ce qui frappe plus particulièrement dans l'étude sur *Roland*, c'est la prédominance d'un sentiment esthétique, qui tend à faire la part assurément trop belle à l'originalité de l'auteur de ce poème et aussi à perdre de vue trop délibérément les antécédents du texte d'Oxford. Ce sentiment rend, à d'autres moments, M. Bédier bien téméraire. Par amour de l'unité, il « entrevoit », par exemple, un poème en cinq parties, qui aurait précédé le *Charroi de Nymes*, et voici comment il s'en explique : « Si l'on essaye de se représenter l'action de ce poème primitif, on voit qu'il ressemblerait sensiblement à celui que nous avons et qu'il en était comme un double ; mais on voit en même temps qu'il était plus compliqué, plus chargé de matière, plus grossier, et que le remanieur s'est appliqué à y introduire plus de cohérence et d'harmonie. *On peut en quelque mesure le suivre au cours de son travail.* »

Que cela soit hypothétique, M. Bédier en a assurément pleine conscience. Mais ce qui est intéressant, c'est la concession implicite qu'il fait à ses adversaires, en formulant une proposition comme celle qu'on vient de lire. A un procédé, trop souvent élevé à la hauteur d'un dogme, il n'oppose pas le procédé simplement contraire. Sa méthode sait être ondoyante ; il ne croit pas nécessairement à des œuvres faites d'un jet et jaillissant de l'effort d'un cerveau unique ; il n'est pas insensible aux traces de remaniement, aux indices d'une complexité qui est de tous les temps et de toutes les littératures, et dont la fatalité, aux *XI^e-XIII^e* siècles, provient moins encore d'une méthode de travail et d'un manque de scrupule que de l'enchevêtrement d'une pensée mal disciplinée et d'imaginaires confuses. Mais ce qu'il affirme, c'est que, si « désordonnés » qu'ils soient, les remaniements, dont nous devons bien nous accommoder, ne sont pas nécessairement plus mauvais que les formes les plus anciennes de nos légendes. Et il est conduit par là à expliquer autrement qu'on ne l'avait fait, en général, les négligences de compo-

sition dont fourmillent nos chansons. Celles-ci, « primitive-ment tout au moins, n'ont pas été faites pour être lues, mais pour être chantées ou déclamées au public par des jongleurs forains devant des auditoires de fortune ».

34. Voir IV, 427-28 : « De tels faits (il s'agit de glorifications locales d'un héros) de *crystallisations* épiques observées en quelques lieux, et où l'on peut voir l'œuvre combinée des moines et des jongleurs, ne sauraient suffire à expliquer la formation des chansons de geste ; ce n'en est pas non plus la formation qu'ils prétendent expliquer ; c'en est seulement l'élément historique ».

35. Voyez MARIGNAN, *La tapisserie de Bayeux* (annexe) et, pour TAVERNIER, *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXVI (voy. notamment p. 7, 39, 155 et suiv.), et déjà *Zur Vorgeschichte des Rolandsliedes*. On trouve dans ce dernier écrit, p. 104, 110, 146, 164, de curieux rapprochements pour les réminiscences bibliques ; p. 122, 123, 129, 139, 182 pour le style spécial à un homme familier avec la lecture des écrits saints ; p. 90, 127, 150 pour des passages où l'on voit Turolde s'exprimant comme un clerc officiant ; p. 138, 145, 146, 148, où sont relevés les passages attestant l'emploi courant des pratiques de l'Église dans les circonstances solennelles de la vie, etc. Parmi les mots de nuance cléricale dont on note la rareté dans le reste de l'épopée, je citerai *chrestientet*, *diable*, *discipline*, *enluminet*, *glorius*, *herite*, *saintisme*, *Satanas*, *siecles*, *signacle*, *tenebrus*, *tenebles*, *vertu* (M. Paris avait déjà reconnu que deux de ces mots, *tenebles* et *siecles*, étaient « empruntés à la langue de l'Église ») ; des expressions comme *as innocenz*, etc.

36. Ce serait le lieu de regretter (mais est-on en droit de le faire?) que M. Bédier n'ait pas, avec son ingéniosité si souple, insisté davantage sur le travail poétique chez nos jongleurs, ses lois, ses modes coutumiers, ses exigences et ses lacunes. J'y reviendrai à propos de leurs modèles latins, ou du moins d'une filiation que je crains qu'on n'ait trop négligé. Pour l'instant, qu'il me soit permis d'enregistrer l'aveu de notre auteur, aveu dont la modestie me paraît exagérée : « Le travail poétique qui s'accomplit alors (et qui a pour effet de constituer littérairement la légende de Girard de Roussillon),

il serait vain de prétendre en retrouver dans le détail les modes et les accidents divers. » Pourtant suit un timide essai de reconstitution de ce labeur, où l'on voit la place qui revient à la suggestion des ruines antiques, à l'imitation des thèmes d'autres légendes, à l'emploi de ce ressort tragique que constitue la *desmesure* chez Roland et ailleurs. M. Bédier conclut : « Toute la légende de Gérard de Roussillon tient en ces quelques données et combinaisons rudimentaires » (p. 86). Il insinue donc ici — mais pour n'en tirer nul parti — l'idée d'une comparaison entre auteurs et entre écrits, et n'est-ce pas là l'essentiel de la critique littéraire? Il admet, en outre, le facteur *public*, si j'ose ainsi dire, mais il n'y insiste pas. Enfin, il néglige la question d'une tradition littéraire, jamais interrompue, avec ses éléments constitutifs inaliénables. Or, c'est là à mon sens ce qui importe peut-être le plus dans l'appréciation de nos vieux poèmes.

37. *Herrig's Archiv*, t. LXXXIV, p. 309.

38. Je signalerai particulièrement la mention de *Borel* (les *Fils Borel*, dans la *Chanson de Guillaume*, 379-645).

39. Il est possible enfin que le fragment soit un exercice d'école et que les analogies de style relevées plus haut ne prouvent rien pour la thèse d'un prototype français. En ce cas, ce serait un argument de plus à l'appui des suggestions par lesquelles se clôt cet exposé.

40. Sur ce chapitre, au reste, comme sur les autres, il n'est pas impossible d'arracher quelques concessions à l'éclectisme progressif de M. Bédier. Le radicalisme de son premier volume apparaît sensiblement atténué à la fin du quatrième. Pourtant, dès le début de son enquête, il était conscient de la complexité du problème auquel il allait consacrer tant d'années de sa vie. D'une part, il est, par tradition critique comme aussi par éducation littéraire, de ceux qui connaissent ce qu'on a appelé le tourment de l'unité ; de l'autre il est conscient du foisonnement que manifeste l'éclosion de l'épopée aux XI^e-XII^e siècles. Cela, et l'anonymat de beaucoup d'œuvres d'alors, et l'abus des formules, et la simplicité déroutante des thèmes, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour stériliser tant de recherches où s'est butée l'activité de la critique de ces cinquante ans?

41. Voyez de M. FARAL le livre cité sur les jongleurs, publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* (fasc. 187) et, plus récemment, ses *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois*, que j'ai analysées dans la *Romania* (XLII).

CHAPITRE III

I

Avec ou sans la collaboration des jongleurs, nous savons maintenant que l'attention des moines était, depuis longtemps, portée vers les thèmes de dévotion populaires. Mains écrits composés dans un latin médiocre ressemblent à des compromis entre la vie de saint, conforme à la tradition savante ou vulgaire de l'Église, et le simple roman, destiné à amuser la foule. Que tel de ces écrits ait été parfois postérieur au roman, c'est ce que je suis porté à croire ; le *pseudo-Turpin* n'est, non plus que le *Carmen de tradicionne Guenonis*, le plus ancien document qu'on ait transmis de la popularité de Roland. Mais l'inverse a dû se produire fréquemment, et non pas seulement dans la forme d'une narration gauche et familière, mais aussi en des vers ordonnés et d'une métrique à peu près impeccable.

De ces vers, il nous reste un assez grand nombre. Les uns, comme tel poème d'Angilbert et d'Ermold le Noir, ou même de Gui d'Amiens ou d'Abbon,

sont de savantes compositions, dont la lecture a dû réjouir une élite. Les hommes à qui nous les devons possédaient une vaste culture, et ils s'efforçaient d'écrire comme Virgile ou Lucain.

C'est dans la mesure où ils n'y ont pas réussi qu'ils nous intéressent et nous appartiennent. L'apparition de Guillaume d'Aquitaine dans Ermold, la couleur épique dont on a barbouillé sa personne et son cheval, ses actes et ses paroles, tout cela nous ravit d'aise, parce que nous nous sentons de plain-pied dans ce que les Allemands appellent ambitieusement le *Sagenbildung*. De même, ce devoir d'école, qu'a tout l'air d'être le fragment de La Haye, nous renseigne utilement sur un ordre de préoccupations, qui ne fut nullement étranger aux cervelles cléricales. L'épopée en travail est là ; mais elle est aussi chez les poètes de la cour palatine, qui pourtant devaient professer le plus profond dédain pour les « cantilenæ » dont, par lointaines échappées, la mention s'insinue dans les livres d'histoire de ces temps-là.

Ces « cantilenæ », heureusement il en subsiste quelques-unes, celles, par exemple, qu'Edélestand Du Méril a publiées dans ses deux recueils si précieux et si rares, et dont plusieurs ont cet accent qui ne trompe pas¹. Je n'en connais pas de plus utiles à relire que celles où l'on déplore une mort fameuse, la mort de l'empereur Charlemagne par exemple, ou un désastre militaire, celui de Fontenay. Elles nous

frappent tout de suite par leur naïveté, leur pauvreté de forme et d'inspiration. Mieux encore. Elles font surgir dans notre esprit l'analogie passionnante des « déplorations » qui, introduites dans *Alexis*, puis dans *Roland*, et, d'après *Roland* sans doute, en une forme qui se stylise, dans les versions d'*Aliscans*², glissent de là, en douceur, dans le genre romanesque. Ces « déplorations » nous peignent, devant un beau corps de guerrier ou d'amant à peine refroidi, le désespoir d'un parent, d'une femme ou d'une mère. Ce parent, cette amante tiennent à peu près le même langage, et cela pour une assez bonne raison, c'est que ce langage est le seul que tous puissent comprendre.

Les « déplorations » latines ou françaises n'ont qu'un thème extrêmement limité. On y énonce le malheur qui s'est produit (c'est l'œuvre du contexte dans les chansons plus longues, et déjà dans *Alexis*) ; puis on associe les assistants — et même les absents — à la douleur qu'on éprouve³. Après quoi vient l'éloge physique et moral du défunt⁴. Si c'est un prince ou un guerrier, on ne manque pas d'énumérer les victoires qu'il a remportées, les peuples qu'il a réduits en servitude, ou simplement ceux qui obéissent à ses lois⁵. La perte, ajoute-t-on d'ordinaire, est si grande qu'on ne peut songer à la réparer⁶. Il arrive, enfin, que l'orateur — ou le poète dans les œuvres plutôt lyriques — pousse l'exaltation jusqu'à appeler la mort à son tour, cette mort qui vient de se montrer si cruelle⁷.

Ne croyez pas à une coïncidence imposée par les conditions naturelles du sujet. Elle ne se justifierait pas, et l'ordonnance que je viens de signaler y contredit formellement. Ne croyez pas non plus à une suite de détails sans grand prix. Les « déplorations » qui emplissent les cantilènes latines constituent près d'un tiers de notre plus belle vie de saint du XI^e siècle, et je montrerai bientôt que cette vie a des parties épiques, qu'elle a influencé le plus grand de nos auteurs de « gestes ».

On pourrait aller plus loin et soutenir qu'il n'est pas d'épopée sans « déploration », pas plus qu'il n'était, jusqu'à *Hernani*, de tragédie sans songe. L'auteur de *Roland* n'a pas trouvé suffisant d'en écrire une pour le passage de l'œuvre qui la comportait, c'est-à-dire pour celui où la découverte du cadavre fait « pasmer » l'Empereur et où

Cent milie Franc en ont si grant dolor (douleur)
N'en i ad cel (celui) *qui durement ne plort* (pleure) ^s.

Il a mis dans la bouche du héros une sorte d'anticipation de la belle oraison funèbre que son oncle prononcera plus tard. L'énumération des conquêtes de Roland, habilement introduite dans ses adieux à son épée Durandal, eut tant de succès qu'elle trouva des imitateurs.

Mais faut-il louer Turolde de l'avoir introduite? Et, tout d'abord, est-elle bien de son cru?

On peut en douter. On peut, sans être en proie à un

accès de latinomanie, rappeler que Turnus parle aussi à son épée (ou du moins à sa lance) dans Virgile ⁹, et que plusieurs des développements de cette belle page d'éloquence n'étaient pas inconnus à des devanciers de notre auteur ¹⁰.

II

Et puisque j'ai nommé Virgile, que j'ai fait allusion à l'*Enéide*, me sera-t-il permis de pousser encore la comparaison? Les scènes de « déplorations » ne constituent que de brefs épisodes de son poème et de celui de Tuold. D'autres épisodes appellent notre attention qui sont bien plus étendus, plus fréquemment répétés. Ils sont l'essentiel même des deux poèmes, et je ne vois pas, en dépit de l'éloignement des temps et de la dissemblance des langues, qu'ils aient été conçus et traités différemment.

Vous devinez qu'il s'agit des combats, de la portion la plus vivante, et la plus émouvante aussi, des deux *chansons*.

Le mobile religieux n'en est pas exclu. Le panégyriste de Louis le Pieux s'est chargé de nous l'apprendre. Des quatre chants de son poème « in honorem Hludowici », Ermold le Noir en consacre un à une expédition d'Espagne contre les Maures, et cette expédition offre bien des traits de ressemblance avec celle de Charlemagne. Zadun est un autre

Marsille et Guillaume de Toulouse, ce héros de nos épopées, lui est opposé comme il l'est aux rois sarrasins dans maints poèmes de sa « geste » ; Louis le Pieux tient à peu près le langage que Charlemagne fait entendre dans *Roland*, et qui est celui d'un roi chrétien plus encore que d'un chef d'armée (I, 288-91) :

*Accipite hoc animis consilium, proceres.
Si gens ita deum coleret, Christoque placeret,
Baptismisque foret unguine tincta sacri,
Pax firmanda esset nobis...*

(Voilà mon avis, seigneurs. Si cette *gent* voulait accepter notre culte, croire au Christ et recevoir l'onction du saint baptême, la paix serait assurée.)

*Seignurs barons, dist l'emperere Charles,
Li reis (le roi) Marsilie...
...recevrat la nostre lei (loi religieuse) plus salve
Chrestiens ert, de mei tendrat (tiendra) ses marches.*

Et ce sera la paix ; car, comme dit Naymes :

Ceste grant guerre ne doit munter a plus (a assez duré).

Vain espoir ; l'accord est impossible et c'est dans les combats que se décidera le sort de la chrétienté.

Ces combats, n'est-ce pas la moitié de *Roland*, des trois versions conservées d'*Aliscans*, des principales « gestes » des XII^e-XIV^e siècles ? En eux se concentre l'intérêt ; c'était eux dont le public de guerriers¹¹ redemandait le récit au jongleur, sans se lasser jamais.

Il y retrouvait ses émotions les plus fortes, ses plus chers souvenirs aussi. Une certaine sensibilité s'y mêle à des passions violentes et brutales. Ces hommes qui pleurent comme des enfants, et qui pleurent facilement, sont aussi ceux qui n'engagent point la lutte sans penser à la patrie absente, à leurs épouses, au toit qu'un peu de fumée couronne là-bas, dans la vallée où l'on prie pour eux.

Déjà Virgile (pour taire ce qu'en a dit si délicieusement Homère) a exprimé ce sentiment ; il en met l'expression dans la bouche de Turnus (*Enéide*, X, 280).

...nunc conjugis esto

Quisque suae tectique memor.

(Pensez à vos femmes et à vos demeures.)

Lucain dira la même chose, un peu plus tard (*Pharsale*, IX, 230) ; le poète du *Carmen saxonicum*, avant Turolde, aura la réminiscence fidèle et, dans son balbutiement latin, il écrira à son tour :

Pars fugit ad villam, memor uxorisque domusque,

ce dont se souviendra l'auteur de *Roland*, lorsqu'il nous montrera les Français angoissés par le souvenir de leurs demeures et de leurs femmes :

*Dunc les remembret des fuis (fiefs) et des honors (biens)
E des pulceles et des gentilz oixurs (épouses).*

Comme si ce n'était pas assez d'un seul contact de mémoire, il revient à la charge et il exprime le regret de « tant de bons Français », qui (1404)

Ne reverront lor mères ne lor femmes.

Or, déjà Sinon (*Enéide*, II, 137, sv.) avait su émouvoir les Troyens en exprimant un regret identique :

*Nec mihi jam patriam antiquam spes ulla videndi,
Nec dulces natos, exoptatumque parentem.*

Mais la bataille va s'engager. Sans doute l'enjeu n'est pas le même. Les ambitions des héros grecs et romains ne sont pas celles d'un Charlemagne et d'un Guillaume d'Orange. Sauver la loi de chrétienté, ce n'est pas seulement imposer la loi du vainqueur ; c'est aussi initier les vaincus aux mystères d'une religion nouvelle et assurer leur salut dans l'autre vie. La première croisade a eu lieu et, comme déjà M. A. Luchaire et d'autres l'ont noté, elle a été précédée de ces expéditions d'Espagne, qui étaient inspirées par le fanatisme religieux au moins autant que par l'appétit de conquête. Déjà au ix^e siècle, savons que la poésie reconnaît ce motif dans les plans de guerre de Charlemagne et de ses successeurs.

Le trouvère a donc la mémoire fidèle. Mais attendez, et vous constaterez que le poète de *Roland* ne l'a pas moins fidèle, lorsqu'il s'agit des détails descriptifs que suggère le récit du combat. Au VIII^e livre de l'*Enéide*, on voit s'ébranler (604, sv.) l'armée renforcée des Toscans qui se préparent à la lutte ; du front des coteaux, l'œil peut aisément les compter :

*Celsoque omnis de colle videri
Jam poterat legio...*

Au IX^e siècle, un peu servilement, Angilbert, décrivant cette fois l'armée de Charlemagne, écrira :

*Celso de colle videri
Namque potest legio omnis et hinc exercitus omnis
Castra ducum et comitum radiantiaque arma virorum*¹².

Ces armes qui brillent au soleil ne vous rappellent-elles rien? Si fait, Virgile (VIII, 616) les a déjà admises :

Arma sub adversa posuit radiantia quercu

et ce n'est pas le seul endroit où, chez lui comme chez Turolde (1031) :

luisent cil clmes (heaumes), etc.

Mais voici qu'on va en venir aux mains. Dans la chanson de *Guillaume* comme dans celle de *Roland*, le premier devoir des chefs est d'observer les mouvements de l'ennemi et d'évaluer les forces engagées par lui. Olivier prend ce soin dans notre chef-d'œuvre épique. Il sera « l'observateur ». Il fait l'ascension d'un mont (*s'est desur un pui muntet*) ; il regarde à droite (*suz destre*) et voit venir les païens (1017-9 ; 1028-30 ; 1038, sv.). Alors il redescend et s'adresse à ses guerriers :

Vint as Franceis, tot lor a acontet.

De même dans la plus ancienne version d'*Aliscans* (184, sv.).

Le cheval broche, si ad le tertre munte,

Garde...

Vint as Franceis, si lur ad tut cuntet.

Poursuivons ce rapprochement suggestif. Angilbert nous décrit la mêlée en des termes familiers à nos souvenirs classiques ; il nous montre les « fulgentes catervæ » (et c'est du Virgile, VIII, 530) rassemblées de partout en hâte. Les armées se heurtent. Des cris retentissent.

...it clamor et agmine facto...

avait déjà écrit le poète romain ;

Granz est la noise (le bruit)

dit à son tour Turol, qui énumère soigneusement les hauberts (*osbercs*) à triple rangée de mailles, les heaumes (*elmes*), les lances (*espiez*), les épées et les écus (994, sv.) :

Bien s'adubent d'osbercs sarrazineis ;

Tuit li plusur (la plupart) en sunt dublez en treis ;

Lacent lor elmes, mult bons saraguzeis.

Caignent espees del acier vianeis.

Escuz ont genz, espiez valentineis.

C'est très gentil, à lui, de nous apprendre que l'Espagne a fourni les armes défensives et même les

espiez, que les épées sont de Vienne. Mais c'est de la couleur locale un peu facile. Le reste... oh ! le reste, le voici dans un ramassement de mots qui répond bien à la sobriété latine :

Loricas, enses, galeae, tot scutae virorum.

Il n'y manque que les *espiez*, dont on parle peu au IX^e siècle, et cette fois c'est Angilbert que je cite. Reste le détail de la triple armature des combattants qui reparaît souvent (voy. les vers 994-5). Est-il original? Écoutez plutôt ceci :

*Hic galeam tectis trepidus rapit, ille frementis
Ad juga cogit equos, clipeumque auroque trilicem
Loricam induitur, fidoque accingitur ense.*

Rien n'y manque, pas même la cotte à triples mailles, cette cotte aux mailles d'or parfois (IX, 697), l'*osberc tresliz*, comme on dira au XII^e siècle, et c'est notre maître à tous, Virgile, qui parle (VII, 638-40). Et, pas plus que le reste, la grande clameur, à l'instant où le combat s'engage, n'est omise par lui (IX, 664) :

It clamor totis per propugnacula muris.

Ainsi préliminaires du combat¹³, préparatifs des guerriers qui s'arment, provocations éloquentes ou injurieuses, et même coups échangés se ressemblent, ce qui n'a rien d'extraordinaire, si l'on veut, puisqu'il n'y a pas deux méthodes générales pour s'entre-tuer

à l'arme blanche, mais ce qui nous frappe tout de même, étant donnés l'ordonnance de la description et le choix des détails et des mots.

J'ai dit : les coups échangés ¹⁴. Car s'il n'y avait à noter que la succession des combats singuliers à Rome et en France, on n'aurait pas lieu d'être surpris. Mais quelques-uns de ces combats singuliers ont le même caractère, la même issue. Régulièrement, comme chez Homère et chez Virgile, on voit l'ennemi, qui a obtenu un succès éphémère, abattu à son tour. Ces succès sont parfois douloureux (pensez, devant Troie, à Patrocle ; en Italie, à Pallas ; dans le val de Roncevaux, à Engelier, Samson, etc., que Roland venge avant de mourir) ; ils n'ont jamais d'heureuse suite. Les courts épisodes qui les concernent alternent, des deux parts, avec des mentions plus brèves :

*Coedicus Alcathoum obtruncat, Sacrator Hydaspen,
Partheniumque Rapo...*

(*Énéide*, X, 752-3.)

.

Puis ad ocis le duc Alphaien,

Escababi i ad le chef tranchet,

VII. Arrabiz i ad deschevalcet (désarçonné).

(*Roland*, I 511-13.)

Dans Virgile (X, 445 ; XI, 115, 438 ; XII, 13, 316) les héros se réservent tel ou tel adversaire digne d'eux et promettent à leurs amis de les abattre.

Dans *Roland*, ces rodomontades ne sont pas rares :
Se truis (trouve) *Rollant, de mort sera finet* (achevé) (902),
 dit un « amurafle » à Marseille. Turgis de Tortelose
 n'est pas moins ambitieux (923-4) ; et voici le tour
 d'Escremiz de Valterne (935-6) :

Se truis (trouve) *Rollant, remporterai la (sa) teste,*
Ne (ou) Olivier...

Mais ce n'est pas fini...

A ces provocations, généralement punies de mort, correspondent, du côté chrétien, les appels héroïques. Faut-il encore citer Virgile? N'est-il pas plus intéressant de se demander les mobiles qui déterminent tant de braves, dans la série des poèmes qui va du 1^{er} au XII^e siècle, ceux qui ont entretenu *sinon* la fièvre du patriotisme, du moins l'humeur guerrière?

Parmi ces mobiles, le sentiment du devoir féodal est sans doute le premier, le plus noble et le plus fort (1117-19) :

Por son seignor deit (doit) *hom souffrir granz malz* (maux)
Et endurer et forz freiz (froids) *et granz chalz* (chaleurs)
Si'n deit hom (et on doit) *perdre del sanc e de la char*
 [(chair).

C'est une variété du courage, le courage renforcé par un instinct de solidarité et une vertu d'obéissance vraiment sans égale. Mais est-ce tout? N'y a-t-il pas, à côté de l'honneur, le point d'honneur? Ou, si l'on

aime mieux, la gloriole à côté de la gloire? Il y aurait une jolie dissertation à écrire — je m'en abstiendrai ici — sur la peur des mauvaises chansons dans notre épopée. Cette peur est pour les moins braves le commencement de la valeur; pour les braves, elle est un viatique, parfois un excitant, ou même l'excuse de tel acte fou, de telle *desmesure* comme celle de Roland sourd aux appels du bon sens, de ce bon sens qu'Olivier personnifie :

Or quart chascuns que granz cols (coups) i empleit
 [(frappe),
Que malvaise chanson de nous chantet ne seit (soit) ¹⁵.

Voilà le vrai mot lâché. Guillaume d'Orange l'a, comme son neveu Vivien ¹⁶, sur les lèvres à son tour; les « ledes paroles » de la *Chanson d'Antioche* ne sont pas autre chose, et dans *Renaud de Montauban*, ce sont aussi des chansons qu'on redoute. Dans *Gille de Chin*, ce sont de « vilains contes »; mais l'expression usuelle — et brutale, celle-là — c'est : *être montré au doigt*, et elle est très claire ¹⁷.

Eh bien, l'antiquité n'est pas moins prodigue de ces témoignages, non seulement dans sa poésie, mais — ce qui en dit davantage — dans ses annales historiques ¹⁸. Encore une fois, la tradition est renouée sans effort.

L'est-elle moins dans la teneur des discours qu'échangent les combattants?

On n'a pas assez remarqué la place vraiment

exorbitante qui est faite aux discours, dialogues et monologues dans nos chansons, et particulièrement dans l'œuvre de Turol. La statistique des mille premiers vers nous apprend que sur ce nombre il en est 655 où le poète cède la parole à ses héros. Charlemagne a, pour son compte, 52 vers ; Roland n'en a que 48 ; Naines en obtient 26 ; mais le plus avantage est Ganelon, qui parle vingt-six fois et se voit attribuer le chiffre exorbitant de 189 vers, soit 19 p. 100 du total. On serait porté à croire que la principale différence entre l'épopée latine et l'épopée française gît dans la discrétion relative que montre la première, et l'abus que fait la seconde, des développements oratoires. Il ne faudrait pas toutefois s'exagérer cette discrétion. Elle cesse lorsque le combat commence. J'ai eu la curiosité de noter les discours du livre X de l'*Enéide*, qui est celui où nous assistons à la lutte la plus acharnée entre les Troyens et les guerriers de Turnus. Il débute par une brève harangue (*haec paucis...*) de Jupiter (6-15) à laquelle Vénus répond longuement (18-62). Puis c'est le tour de Junon (63-95) ; enfin, comme au Parlement avant un vote, le président de l'assemblée résume et clôt le débat (104-113).

Sommes-nous hors d'affaire? Oh ! que non. Car voici qu'après une invocation du poète et un avertissement de Cymodocé à Enée, la série des harangues se poursuit, sans discontinuer. C'est, après une prière d'Enée (252-55), l'allocution vibrante de Turnus à

ses soldats (279-84) ; l'appel vigoureux de Tarchon aux rameurs du bateau qui le porte (294-98), puis Enée interpellant Achate (333-35), l'épisode de Pallas où les discours sont multipliés, les uns suppliants, les autres de provocation guerrière (439-509) ; Enée et Magus échangeant des menaces, comme nos chevaliers du XII^e siècle (520-31) ; Tarquitus implorant vainement le héros (558-60) ; Enée et Liger s'insultant comme ces mêmes chevaliers et dans des formes à peu près identiques (575-601) ; Jupiter, spectateur amusé du drame, raillant d'abord Junon, dont les supplications mielleuses finissent par le toucher (606-32) ; enfin Turnus interpellant l'espèce de fantôme qu'il prend pour son adversaire (649-50) et, en désespoir de cause, s'adressant au père des dieux (668-79).

Ce n'est pas tout ; car les épisodes suivants, celui de Mézence particulièrement long, fournissent au poète-orateur le prétexte nécessaire à de nouvelles exhortations, ou bien à de nouveaux cris de rage, ou encore à des appels adressés à la divinité.

III

Ainsi la tradition oratoire¹⁹ est ininterrompue, de la Rome des rhéteurs à la France du XII^e siècle. Où il est moins surprenant de l'observer, c'est au cours des épisodes, renouvelés d'Homère et de Virgile, où

nous assistons, dans *Roland*, à des conseils préparant l'action politique ou militaire. Conseils chez Marseille, conseils que préside Charlemagne, et où chacun des chefs, à son tour, exprime un avis. C'est dans un conseil tenu par les Sarrasins qu'on décide d'envoyer Blancandin, dont l'habile message va déterminer toute l'action du poème ; c'est dans un conseil des chrétiens qu'est désigné Ganelon, l'auteur de la trahison qui coûtera la vie au héros et à ses compagnons.

Déjà, dans l'*Enéide*, nous avons assisté à de semblables délibérations, et nous avons vu quelque chose ressemblant fort à ce « *faldestoel... fait tut d'or mier* » sur lequel s'assied l'empereur pensif, comme Latinus est pensif lui-même²⁰. Au *consulte in medium...* (XI, 335) qui fait se dresser Drancès, répond vigoureusement le *Conseillez mei come savie hume !* de notre vieux texte français, qui amène l'intervention de Blancandin. Les messages sont reçus dans les mêmes formes de côté et d'autre, et lorsqu'on veut obtenir la paix, on recourt à la même insinuation (les présents et les otages), aux mêmes insignes symboliques. L'antiquité a transmis, avec le formulaire, les « branches d'olive » que portent les ambassadeurs de Marseille (v. 72) et ceux-ci les brandissent dans le même dessein que les hérauts grecs et romains :

*Ço senefiet pais et humilitet*²¹.

C'est que l'Empire d'Occident, dont Charles-Martel et ses premiers successeurs portent noblement

le faix, n'est que la restauration du régime glorieux dont le poète romain a salué l'aube en ses vers immortels. La pensée en a survécu à travers les siècles ; ni la victoire du christianisme²², ni la crise des invasions²³ n'ont pu l'obscurcir. Elle est pleinement réalisée, à nouveau, par les conquêtes de Charlemagne, comme aussi par l'accord de ses devanciers avec la papauté²⁴. Même les ennemis des Francs ont une vague conscience de ce prestigieux rétablissement et Roland, à son heure suprême, le proclame non sans orgueil. Il n'est pas jusqu'à la trahison de Ganelon qui ne doive servir le dessein du poète. Les griefs du traître contre son beau-fils, et contre l'empereur qui l'a désigné pour une dangereuse mission, n'obscurcissent pas chez lui cette notion d'une souveraineté sans partage, concédée par Dieu au plus digne²⁵. Un doute injurieux de Marsille sur la vigueur mentale de Charles lui attire cette courageuse réplique de l'homme avec lequel il va signer le pacte funeste :

*...Charles n'est mie tels,
N'est hom kil veit et conuistre le set,
Que ço ne diet que l'emperere est ber.
Tant nel voi sai ne preiser ne loer
Que plus n'i a d'onor et de bontet.
Sa grant valor, kil purreit acunter ?
De tel barnage l'ad Deus enluminet...²⁶.*

(Charles n'est pas ce que vous dites. Tout homme qui le voit et sait juger proclamera qu'il est le « ba-

ron » par excellence. J'aurai beau le priser, le louer, je n'atteindrai jamais le degré d'honneur et de bonté où il est. Et sa vaillance? Qui pourrait en donner une juste idée? Dieu l'a illuminé d'une telle vertu héroïque !)

Voilà un magnifique langage. C'est celui de la Sibylle guidant Enée à travers les méandres périlleux du Tartare, celui de l'ombre paternelle lui dévoilant la future grandeur de Rome et lui annonçant la venue de ce César-Auguste (VI, 792-3)

*...divigenus ; aurea condet
Saecula qui rursus Latio...*

C'est ainsi que parlera aussi l'oracle de Faunus, interdisant à Latinus d'unir sa fille à un prince indigène et lui ordonnant de la réserver pour cet étranger dont les descendants soumettront toute la terre (VII, 98, sv.)

*Externi venerunt generi, qui sanguine nostrum
Nomen in astra ferant, quorumque ab stirpe nepotes
Omnia sub pedibus...*

L'impérialisme virgilien ressuscite dans le décasyllabe sobre et vigoureux de Turolé.

IV

Des conseils, des combats, des « déplorations », qui réveillent encore l'ardeur guerrière et les héroïques

souvenirs, c'est, avec un ou deux courts épisodes sentimentaux ²⁷, toute la première épopée française. Ses modèles antiques, ses prototypes médiévaux avaient singulièrement abrégé la tâche de ses pieux auteurs. A bien considérer, cette tâche est celle d'un metteur en œuvre, qui assemble des souvenirs et des documents, les trie, les dispose et les harmonise. Il n'en faut pas davantage pour créer le chef-d'œuvre, que le créateur s'appelle Turol, Dante Alighieri, William Shakespeare ou Molière.

A Turol — et c'est un grand mérite — les éléments matériels étaient strictement mesurés. La langue qu'il écrit est bien fruste encore. Riche en belles sonorités, qui expliquent et excusent l'indigence de sa métrique, elle est pauvre en vocables, en images surtout.

On a souvent étudié le style de nos premiers trouvères ²⁸. Il nous déconcerte par la médiocrité de ses éléments. Quelques épithètes, qui reparaissent inlassablement, quelques métaphores et comparaisons d'une sobriété invariable, de rares antithèses, de plus rares métonymies, voilà, pour parler l'argot de l'école, en quoi consiste l'habit où s'enferme l'imagination d'un poète de 1120.

Encore est-il juste de reconnaître que c'est un habit d'Arlequin. Les pièces en ont été prises un peu partout. Elles étaient accrochées de-ci, de-là, dans un désordre qui n'a pas découragé la main patiente de l'artiste, dont le talent s'est manifesté d'abord en

un remploi savant, qui lui a valu de nombreux imitateurs.

Quelques exemples me paraissent instructifs.

La bataille va s'engager dans les gorges pyrénéennes. Elle est si inégale que Roland en prévoit le funeste dénouement. Néanmoins, il se raidit, il se redresse dans un noble élan de sa nature généreuse :

Plus se fait fiers que leon ne leupart (I 111).

Le vers est bien frappé ; il a trouvé plus d'un preneur dans la succession épique. La *Chanson d'Antioche* (II, 912) l'insère en le modifiant à peine ; l'auteur du *Coronement Looïs* (186-87) le casse en deux morceaux, qu'il ramasse pieusement :

*Vers l'orgoillos te deis (tu dois) faire si fier
Come leupart qui gent veuille mangier.*

Benoît de Sainte-More en tire plusieurs exemplaires, dans son roman de *Troie* d'abord (15 558), avec une retouche insignifiante :

Plus fiers que liepart ne lion ;

dans la *Chronique*, ensuite, qu'on a eu le tort de lui refuser (II, 2 414, 8 408).

L'auteur d'*Aliscans* (344), avec une autre retouche, dira à son tour :

Dont fu plus fiers que lupart ne lion

et le reste des trouvères suivra.

Mais ce n'est pas Turolde qui a improvisé la comparaison elle-même. Elle est aussi vieille que la civilisation orientale. A travers la Bible on entend rugir le lion du désert. Il est évoqué, à propos d'un guerrier, dans un poème de Paulin d'Aquilée « *fremens ut leo* »; Abbon y pense en caractérisant un guerrier (I, 569) et Gui d'Amiens en fait l'application à son héros, Guillaume le Conquérant²⁹.

Nam velox juvenem sequitur veluti leo frendens.

Voulez-vous un autre exemple? Au vers 2431, Charlemagne déplore, dans une forme vraiment poétique, le désastre de Roncevaux :

De France dulce il m'ont tolud la flor.

La douce France du poète a eu des répliques littéraires sans nombre. De toutes les épithètes de ces 4 000 vers, elle est, avec la « barbe blanche » de l'empereur, la plus familière à nos imaginations. Hélas! confessons qu'il a été bien avisé d'adopter une qualification qui est déjà celle dont, au x^e siècle, se sert Gérard dans ce *Waltharius* que j'analyserai bientôt : *patriam dulcem*, et qu'au siècle suivant, sinon vers la même date que celle de *Roland*, l'auteur du soi-disant *Rodlieb* emploiera à son tour (I, 64) :

A patria dulci quod debuit exiliari.

Aucun de ces auteurs n'a, du reste, le mérite de la trouvaille, et c'est, une fois de plus, dans la latinité virgilienne qu'il faut en chercher l'origine :

...*Dulcesque relinquere terras,*

dit le Romain dans l'*Enéide*.

Et, à plusieurs reprises, il use de cette expression qui est comme une caresse ³⁰.

Mais sommes-nous en droit de revendiquer, au moins pour Turolde, l'image par laquelle se termine le vers 2431?

Ce serait se méprendre encore. Il n'est pas de plus vieille transposition de sens, en latin, que celle du mot *flos*. On la trouve dans les fragments d'Ennius ; elle subsiste pendant toute l'époque impériale ; elle reparaît chez Sidoine Apollinaire ; les écrivains chrétiens la reprennent fidèlement pour compte. Baudri de Bourgueil, dans un poème funéraire, dit *flos abbatum*. Dans la « déploration » de Charles le Bon, déjà mentionnée, elle atteste sa diffusion populaire :

*Carole, gemma comitum,
Dive, inclyte, flos militum.*

Enfin, au XI^e siècle, une autre pièce de cette espèce l'applique au vainqueur de Hastings :

*Quid plus ? Veri christicolæ
Flos fuit... ³¹.*

Fleur de soldat, Fleur de chrétien, tout avait été dit, lorsque Turolde prit la plume.

V

Combien de vers nous réserveraient de telles surprises, s'ils étaient soumis à une enquête analogue ! Dans le vocabulaire, où un fort élément germanique subsiste, on assiste pourtant à l'intervention d'une terminologie d'Église, et cette terminologie, c'est, en partie, encore Rome à quoi il faut remonter pour en trouver la source.

Deux faits seulement. Le mot *virtus* a conservé plusieurs de ses acceptions anciennes. L'Église lui en a conféré une nouvelle, puisqu'il désigne les miracles accomplis par les saints. Parmi les valeurs d'emploi qui reposent sur une longue tradition, l'empreinte catholique s'est déposée sur la plus essentielle, celle qui attribue au mot l'acception du français moderne *courage*. La valeur vient de Dieu, et Turolde le proclame solennellement. Ou plutôt il charge Olivier de le proclamer devant les guerriers prêts à soutenir l'offensive sarrasine :

Seignurs franceis, de Deu aiez vertut.

Beau vers, noble idée. Or, déjà au IX^e siècle, et dans des formes identiques, elle est exprimée, non sans la même emphase, par Ermold le Noir ³² :

*Gens est Francorum nulli virtute secunda ;
Vincit amore Dei, exsuperatque fide.*

Pour être plus explicite, la formule n'est pas meilleure que celle de Turol d ; mais elle lui est antérieure de trois cents ans.

Autre cas. C'est celui d'une sorte de locution familière à nos épiques, et par laquelle ils désignent l'ensemble des seigneurs, qui groupés derrière la bannière royale, assistent à ses conseils et à ses plaids. Dans *Roland*, on la trouve, notamment, au vers 378 :

Mult grant mal font e cil duc e cil cunte

et, par un transfert assez hardi, l'expression est appliquée aux chefs sarrasins (vers 2650) :

Cuntes e dux i ad bien ne sai quanz

(je ne sais combien il y en a).

Ne croyez pas à une création récente. Le IX^e Panégyrique des empereurs romains porte (§2) : « *comitibus et ducibus* » et il est l'œuvre d'un rhéteur gaulois. Plusieurs siècles s'écoulaient et, dans un poème attribué à Angilbert, qui vivait sous Charlemagne, au moment d'une entrée en campagne, il est dit que d'un lieu élevé on voit

*Castra ducum et comitum*³³...

Ainsi pourrait-on, détail par détail, vérifier le savant travail de marqueterie qu'a exécuté le génie patient de Turol d. Il n'a rien ignoré, rien négligé de l'effort littéraire de ses devanciers. Et si l'on admet, avec MM. Marignan et Tavernier³⁴, qu'il avait lu

les principales chroniques de la première croisade, on est confondu devant une érudition qui embrassait l'antiquité et le moyen âge latin, l'histoire et la légende. On l'est davantage de penser que cette érudition n'a pu étouffer en lui l'instinct créateur, c'est-à-dire le sens divinateur des combinaisons d'idées et de mots les plus belles. Mais, du même coup, on se voit contraint de déplacer l'axe de nos admirations et d'appliquer à cet auteur de *geste*³⁵ l'antique définition du *vates*, qui était, à Rome, un savant inspiré.

NOTES DU CHAPITRE III

1. EDÉLESLAND DU MÉRIL, *Poésies populaires latines antérieures au XII^e siècle*, pp. 234, 239, 245, 246, 249, 251, 264, 268, 270, 271, 272, 273, 285, 289, 290, 294, 296, 297. C'est le I^{er} recueil; le II^e, que je cite aussi est intitulé *Poésies populaires latines du XII^e siècle*.

2. Voyez ce que j'ai dit de la plus ancienne, *Romania*, 1915, p. 74, et *Moyen âge*, 1914, 104, note I, des imitations dans le roman courtois.

3. Voyez *Alexis*, strophes 86 et suiv.; *Roland*, 2907-9. Déjà dans le poème sur la mort de Charlemagne (écrit vers 814), on lit :

*Franci, Romani atque cuncti creduli
Luctu punguntur et magna molestia;
Infantes, senes gloriosi, principes,
Matronæ plangunt interitum Karoli
Heu mihi misero !*

Comp. le premier vers de la chanson des soldats de Louis II (ED. DU MÉRIL, p. 265) :

Audite, omnes fines terrae errore cum tristitia

que l'éditeur propose de lire :

Audite, omnes homines terrae cum tristitia.

4. Cet éloge est aussi vieux que nos lettres. Homère ne l'a pas négligé. Dans Virgile, je rappellerai seulement l'éloge des vertus guerrières de Pallas (XI, 154, sv.) et le *primitias juvenis miseræ* qui est comme une discrète annonce du *juvenile bele* des XI^e-XII^e siècles.

5. En ce qui concerne Charlemagne, l'énumération (Du

MÉRIL, p. 245) n'offre aucun intérêt particulier. Elle est plus digne d'attention dans le chant consacré aux peuples conquis par Henri II (p. 285), par Conrad (p. 291), par le comte de Flandre Charles le Bon, assassiné en 1127 (2^e recueil, p. 263). Pour Roland, voyez vers 2322, suiv., 2920, suiv. Et la tradition, de latine devenue romane, sera longue.

6. Voyez *Roland*, 2902, sv.; 2916, sv. Déjà, dans un latin grossier, on a dit cela de Guillaume le Conquérant (DU MÉRIL, p. 295).

*Heu ! post tanti principis obitum
Summus honor tendit ad exitum.*

7. Dans *Alexis*, str. 92. Voyez Charlemagne s'oubliant jusqu'à dire (v. 2929) dans *Roland* :

Si grant doel ai que jo ne vuldreie estre.

Sans aller jusque-là, le poète qui a rimé la chanson funèbre du duc de Frioul décrit un désespoir qui va jusqu'au paroxysme :

*Matres, mariti, pueri, juvenculae
Domini, servi, sexus omnis, tenera
Aetas, pervalde sacerdotum incluta
Caterva, pugnis sauciata pectora,
Crinibus vulsis, ululabant pariter.*

Comp. pour Charlemagne, *Roland*, v. 2418, sv., et surtout pour l'abbé Hubert, dans une pièce dont l'accent est, il est vrai, moins populaire DU MÉRIL, 1^{er} recueil, 251. Je serais incomplet si je ne signalais ici un « motif » qui, de bonne heure, a pris place dans l'étrange ornementation de ces déplorations latines, puis françaises. Il consiste en une invocation à la Mort, dont les termes varient, mais dont l'idée essentielle est de reprocher à celle-ci, personnifiée par celui qui parle, de l'avoir épargné plutôt que le ou la défunte. J'ai signalé l'intérêt de ce motif dans la *Romania*, et montré qu'il avait dû passer d'une version de *Pyrame et Thisbé* dans l'œuvre de Chrétien de Troyes. Je n'avais pas vu alors qu'il se retrouvait dans les *Carmina Burana*, sous une forme assez différente, il est vrai (LXXV, 3), de même qu'on y retrouve un autre « motif »

que Villon illustrera de son génie, celui de la vanité de la gloire et des honneurs terrestres après la mort (LXXV).

8. *Roland*, vers 1907-8.

9. *Enéide*, XII, 95.

10. Le passage de *Roland* auquel je fais allusion a été imité, notamment dans le roman d'*Alexandre*, où on en retrouve l'idée et même les termes avec d'autant plus de surprise qu'il y constitue un simple anachronisme : « J'ai conquis Rome, Pouille, Calabre, Afrique », dit le héros (comp. *Roland*, v. 2326, et l'addition des éd. Paris et Stengel). Mais, avant Turolde, ces sortes d'énumérations n'étaient pas inconnues. Je veux parler de celles qui sont insérées dans les « déplorations ». Voici par exemple ce qui est dit de l'empereur Henri II dans un chant peu postérieur à 1024 :

*Imperavit Suevis, Saxonibus cunctis
Bavaros trucesque Sclavos fecit pacatos...*

et de l'empereur Conrad, dans un autre chant, inséré dans la biographie de Wippo :

*Postquam replevit Franciam (la Lotharingie) per pacis
[abundantiam,
Mitigavit Alemannos et omnes regni tyrannos,
Saxonibus et Noricis imposuit frena...*

Ce qui est plus significatif, nous allons retrouver la Pouille et la Calabre dans le poème de Gui d'Amiens (mort en 1076) sur la bataille de Hastings (*Chroniques anglo-normandes*, éd. F. Michel, t. III, vers 250, sv.) :

*Apulus et Calaber, Siculus quibus jecula ferens,
Normanni...*

Au surplus, on peut se demander, avec M. Tavernier, si l'énumération de Roland n'est pas empruntée à Einhard (*Vita Caroli*), où figurent, dans une suite caractéristique, la Bretagne, l'Aquitaine, la Lombardie, la Romagne, la Pouille et la Calabre, l'Espagne, la Bavière, la Bohême, la Hongrie, la Saxe, l'Écosse. Quant à voir, dans la liste énumérative que nous venons d'étudier, un rappel des passages virgiliens (notamment VIII, 722, sv.) où toutes les conquêtes

d'Auguste sont énumérées, ou encore de procédés analogues chez Lucain (*Pharsale*, II, 583 sv. ; V, 660, sv. ; X, 26, sv.), je m'y décide plus difficilement, bien qu'il ne soit pas indifférent de constater que c'est là un procédé constant de l'épopée latine.

II. Qu'on me permette de rappeler qu'à deux reprises j'ai réuni des textes attestant la destination plutôt aristocratique de la « geste » [dans le *Bulletin (belge) de Folklore*, t. I (1891) et dans mes *Études Critiques* (1912)]. M. Faral, qui est d'un avis opposé, ne me paraît pas avoir infirmé ma manière de voir. Ce que l'on peut lui concéder, c'est que la « geste », peu à peu détrônée par les romans, devint, au XIII^e siècle, un amusement populaire. M. Bédier n'est pas, au surplus, farouchement opposé à la thèse que je continue à défendre. Sans doute, il s'étonne, si c'est à la classe guerrière que s'adresse la geste, qu'on ne trouve pas dans celle-ci des dédicaces, des mentions flatteuses, par exemple celle « d'un haut seigneur qui aurait protégé le poète, encouragé son entreprise », que le poète ne recoure pas à la flatterie « qui aurait consisté à rattacher à la lignée de Renaud de Montauban, ou de Girard de Roussillon, ou d'Ogier, telle ou telle des familles illustres du XII^e et du XIII^e siècle ».

Que cette objection soit peu opérante, c'est ce qu'il est à peine besoin de démontrer. Dans combien de textes épiques la présence anachronique d'un personnage ne se justifierait d'aucune façon, si ce désir de plaire et de flatter ne l'y avait introduit ! Et peut-on oublier, pour ne citer qu'un fait, cette basse vengeance d'un trouvère excluant de son œuvre, d'après Lambert d'Ardres, un personnage qui lui avait été avare de ses deniers ! Mais c'est à M. Bédier, mieux informé, que j'entends demander la réfutation d'une doctrine aussi fragile que celle que je combats. A propos de Raoul de Cambrai et de la légende que nous a gardée le poème portant son nom, ce savant écrit : « Peut-être notre légende... représente-t-elle aussi, par quelques-uns de ses traits, les préoccupations généalogiques de certaines familles de barons » (II, 411). Voilà une suggestion précieuse. Il est fâcheux que, tout entier à ses rapprochements clérico-jongleresques, M. Bédier l'ait un peu négligée dans la suite de ses travaux !

12. DUMMLER, *Poeta Latini ævi Carolini*, I, p. vers 428-30.

13. Je ne puis négliger une autre analogie, celle qu'offre un passage célèbre de la *Pharsale* (VII, 154, suiv.) avec *Roland* (1423, suiv.). Il s'agit des prodiges célestes et terrestres qui précédèrent ici la défaite de Pompée, là le désastre de Roncevaux (ténèbres diurnes, tremblement de terre, orages violents, etc.). Même il est spécifié des deux parts que le monde entier (dans *Roland* toute la *Francia*) en fut ébranlé.

14. On comprend que, dans cet exposé tout général, je doive renoncer à des comparaisons de menu détail. Pourtant il eût été admirablement démonstratif de faire toucher du doigt ces analogies frappantes, qu'on note entre tel ou tel vers descriptif de Virgile et le vers où Turolf traduit des impressions identiques. Il arrive souvent qu'on meurt du même coup, porté dans *l'Enéide* et dans *Roland*, et j'ose affirmer que le hasard n'y est pour rien. Par exemple, j'ai énuméré ailleurs (*Romania*, 1915, 60) ces répétitions monotones dans lesquelles il nous est dit que la vie est retranchée à un adversaire. *Pleine sa hanste l'abat mort*, lit-on, maintes fois, sans plus. C'est le *Conjecto sternit jaculo* du latin, IX, 698. Pourtant Turolf cherche à introduire un élément de variété dans ces séries insipides. Il décrit le passage de l'arme à travers le corps du guerrier :

Tranchet le cuer, le firie (foie) e le pulmon (1278).

De même Virgile avait dit :

Ensem tumido in pulmone recondit (X, 387),

ce qui est métaphoriquement plus habile. Ailleurs, c'est Margariz qui frappe Olivier :

*L'escu li fraint sur la bucle d'or mier,
Lez le costet li cunduiست son espriet (1313-14).*

Peut-on mieux traduire (sous la réserve du détail de l'or, qui est transposé) ces vers de Virgile (X, 313-4) :

*Huic gladio, perque ærea suta,
Per tunicam squalentem auro, latus haurit apertum?*

Et comme Engelier va frapper Escremiz de Valterne et lui rompt « de sun osberc la ventaille » :

Sil fiert (frappe) el piz (dans la poitrine) entreles dous furceles
 [(les côtes) (1 294),

Pallas avait atteint Legus :

Intorto figit telo, discrimina costis
Per medium, qua spina dedit... (X, 382-3).

Ce qui est d'une anatomie plus précise, mais revient d'ailleurs au même, Turoid nous donnant la version *peuple* de son modèle. Comparez encore X, 521-2, avec *Roland*, 1315-16, etc. Enfin je ne puis m'abstenir d'un rapprochement que suggère le vers 866, où le neveu de Marsille demande, comme une faveur spéciale, « le colp de Roland ». On retrouve cette idée dans l'*Enéide*, X, 442 sv. ; XII, 314, sv. ; 693, sv. Conf. Tavernier, *Zs. für französische Sprache*, 1910, p. 79. Elle avait déjà pénétré, au ix^e siècle, dans l'épopée latine de France. Voyez le poème d'Ermold le Noir, chant III, 405, où il s'agit précisément d'un païen visant le roi de France.

15. *Roland*, 1014. Comparez la mélancolie du poète, constatant (1 190) que le neveu de Marsille

De nos Franceis va disant si mals moz.

16. *Ja en chanson, qui de moi soit oïe,*
N'aura retret, se Dex plet, vilenie.

(*Aliscans*, 473-4.)

Comp. *Troie*, 11 832 : « chantée... bone chanson ».

17. *Montrer as deiz* est une formule usuelle. V. *Chronique des ducs de Normandie*, 2 095 ; *Ogier*, 4 520, etc. On dit aussi : *que mon lignage ne soit ja reprové* (*Cor. Looïs*, 786) ; ou :

Ne verrai mes (désormais) quatre genz assenbler
Que ge ne cuide (croie) de moi doivent parler.

(*Charrois de Nymes*, 806.)

Pour *Gilles de Chin*, voyez 2 381 ; « *lede parole* » dans la trad. de Guillaume de Tyr (préface de P. Paris à la *Chanson d'Antioche*, p. XLVII).

18. Voyez la note de Du Méril, 1^{er} recueil, p. 19. Il y cite

des témoignages de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, etc. On pourrait les multiplier. Voyez SCHANZ, *Geschichte der römischen Litteratur* (Muller, *Handbuch*, VIII, I, 15, etc).

19. Déjà sous l'Empire, le Gaulois est considéré comme un beau parleur. Parlant de l'éducation publique à cette époque, M. R. Pichon, dans un livre rempli d'heureuses suggestions, *Les Ecrivains latins de la Gaule* (t. I, p. 39) écrit : « Ce qui caractérise tout d'abord cette éducation, c'est qu'elle est exclusivement oratoire ». Or le rhéteur est souvent un Gaulois. Il nous reste du iv^e siècle un recueil de Panégyriques ; ils sont presque tous d'origine gauloise. Un autre facteur de l'élaboration épique, à Rome comme en France, a été l'imitation des orateurs. Voyez pour Virgile, HEINZE, *Virgil's Epische Technik*, p. 409.

Sedet...

20. *Et primus... haud læta fronte Latinus.*

(XI, 237-8.)

Comp. *Roland*, 115, et encore :

Li Emperere en tint sun chief enclin (139)

Li Emperere en tint sun chef enbrunc (214).

Les sièges d'or sont, dès le ix^e siècle, mentionnés par Angilbert, à l'occasion d'une entrevue de Charlemagne et du pape Léon *celsa intra tecta* :

Auro ostro ornantur hinc inde sedilia multa.

Dans Virgile, c'est Jupiter, roi des rois, qui.

Solio tum... aureo

Surgit...

(X, 116-7.)

21. *Roland*, v. 80 :

Branches d'olive en vos mains portereiz

Comp. Virgile, VII, 154-5. Enée choisit cent députés qu'il envoie à Laurente :

Ire jubet, ramis velatos Palladis omnes

Donaque ferre viro, pacemque exponere Teucris.

22. Les premiers apologistes chrétiens ne séparent pas de leur foi la religion de Rome. Le sort du monde est lié à celui de l'Empire: « *Est necessitas nobis orandi pro imperatoribus, etiam pro omni statu imperii rebusque romanis...* » (Tertullien, *Apologeticum*, chap. 32.) « *Illa est civitas (Rome) quae adhuc sustentat omnia, precandusque nobis et adorandus est Deus* », etc. (Lactance, *De Div. Instit.*, VII, 25.) Voyez le texte de Cassiodore, si caractéristique de cette survivance, et la suite des attestations dans Novati, *L'influsso del pensiero latino*, etc., p. 119. Pour la Gaule, voyez les somptueux panégyriques de Sidoine Apollinaire, prononcés en 456 et les années suivantes. Encore au x^e siècle, cette tradition reste vivante, et l'érudition monastique la reproduit pieusement. Dans l'*Ecbasis Captivi*, dont il sera question tantôt, le héraut, barde-héraut d'armes du loup, lui chante pour le distraire la gloire de Rome :

...Citharizans fortia belli

*Romam, res letas et prospera queque retexens,
Mille triumphorum memorans ex ordine pompas,
Ductaque per mediam spoliolorum fercula Romam
Omnibus ex terris, quas undique continet orbis.*

(208, suiv.)

23. C'est une des grosses hérésies de la science historique, dans la seconde moitié du xix^e siècle, d'avoir exagéré le déclin intellectuel à partir du v^e siècle. Dans ses *Etudes barbares*, Ozanam me paraît être, de tous ceux qui ont abordé ce problème difficile, l'homme qui, avec des documents fragmentaires et une critique parfois hésitante, a pourtant vu le plus clair et rendu la meilleure justice aux obscurs efforts des moines et des clercs, du v^e au viii^e siècle. Jamais, dans la tradition scolaire de Rome, il n'y eut solution de continuité, et comme il l'a écrit : « il n'y eut jamais de renaissance pour les lettres qui ne moururent jamais » (p. 502). Il est piquant de lire, sous la plume d'un érudit italien, écrivant cinquante ans plus tard, cette même affirmation exprimée en termes aussi nets : « *La continuità degli studi liberali e della cultura classica nel medio evo è un fatto incontestabile* » [Ronca, *Cultura medioevale*, etc. (1892), p. 70].

24. Cet accord, qui fit du roi de France d'abord le *consul*, puis le *patrice*, puis le *défenseur* de la Rome catholique, est rappelé soigneusement dans *Roland* (3093, suiv.), œuvre synthétique comme l'*Enéide* et dont l'auteur n'a voulu omettre aucun des textes de l'impérialisme carolingien. Lire la note de Léon Gautier dans son édition classique, où, à propos des vers où il est rappelé que Charlemagne reçut l'oriflamme (ou l'étendard de Rome), il renvoie à deux mosaïques, dont la première illustre cette tradition légendaire.

25. A Blancandin (*Roland*, 392, suiv.) qui confesse que Roland est « *mult pesmes* » et revendique toutes les terres pour son maître, Ganelon répond, sans être contredit :

*Li Empereres ad tut a sun talent.
Tut conquerrat d'ici qu'en Orient.*

26. Vers 529 et suivants.

27. Je reviendrai plus loin (chap. V) sur les figures de jeunes filles, si sobrement dessinées par nos premiers épiques (dans *Roland*, c'est fait d'un seul trait : *Alde la bele*, ou une *bele dame* et pas davantage), et on verra ce qu'elles doivent à la littérature d'Église.

28. Voyez notamment RENNERT, *Studien zur altfranzösischen Stilistik*. Göttingue, 1904 (et sa bibliographie).

29. DUEMMLER, *P. lat. æv. Car.*, I, 142, 6 ; Abbon, livre I ; Gui d'Amiens, 477.

30. *Enéide*, IV, 281 ; X, 782, et déjà *dulcia... arva* dans la première églogue.

31. Voyez les dict. latins, SID. APOLL. *Epist.* CXXVIII ; DU MÉRIL, *Poésies latines antérieures*, etc., p. 297.

32. DUEMMLER, *P. lat. æv. Car.*, II, livre III, v. 153-4.

33. Vers 428-30.

34. Voyez chap. II, note 35, p. x. M. Camille Jullian, après avoir, à juste titre, rappelé les mentions de sources de Turolde, conclut : « Et... d'avoir étudié dans les livres... est loin de nuire à la gloire de l'auteur de la chanson » (*Revue des Etudes anciennes*, 1906, p. 45).

35. C'est, on le sait, à la « geste » que Turolde se réfère toujours (1685, 2095, 3742, 4002). Or l'auteur du panégyrique

des rois carolingiens, écrivant vers 844, s'adresse ainsi à Charles le Chauve (DUEMMLER, II, 145) :

*Cum scribenda tibi fuerint insignia gesta
Prosequar...*

De même, Angilbert avait dit :

*Restaurat proprii qui publica gesta parentis
Belli potens, animosus heros, fortissimus armis.*

De même encore Gui d'Amiens écrira au XI^e siècle (vers 20) :

Cum sit et egregium describere gesta potentum.

Et ainsi s'éclaire le son de notre mot ancien-français *geste*.

CHAPITRE IV

I

Dans sa très curieuse vie de Jean de Gorze, Jean, moine de Saint-Arnould de Metz, divise la *Francia* en deux parties, celle de l'Est, qui fut, dit-il, le royaume de Lothaire, et qui est devenue possession de Henri, roi des Germains, dont « notre glorieux César », Otton, est le descendant, et celle de l'Ouest, qui appartient à Louis, fils de Charles¹.

On ne saurait mieux dire. La France de Charlemagne allait du Rhin à l'Océan ; celle de Lothaire (843) s'allongeait des Alpes au cours supérieur de l'Escaut, englobant le Hainaut, le Brabant, Namur et Liège, le Luxembourg roman et germanique, la Lorraine, l'Alsace et quelques territoires de langue « thioise » à son extrémité septentrionale. C'était un amalgame de peuples qui, parlant des idiomes divers, vivaient en aussi bonne intelligence que les Lorrains, les Luxembourgeois, les Liégeois et les Brabançons des siècles féodaux, tous bilingues, ou du moins qui étaient rési-

gnés à une vie commune, bien que parlant les uns des dialectes français, les autres des dialectes teutons².

Cet assemblage ne dura pas longtemps ; mais il devait correspondre à une sorte de nécessité politique, puisqu'on le reconstitue à peu près, au x^e siècle, en faveur d'une série de bâtards, puis de deux souverains plus ou moins indépendants³, et que Charles le Téméraire tentera de le refaire à son profit cinq cents ans plus tard. On lui a imposé des dénominations assez variables dans nos annales. Elles trahissent l'embarras des chroniqueurs, à court de vocable pour désigner des territoires qui ne sont ni la Belgique de César, ni la Gaule proprement dite. Le plus usuellement, ils les appellent *Belgica*. Gerbert, le futur Sylvestre II et l'un des écrivains les plus illustres du x^e siècle, se sert du mot dans une épitaphe en quatrain qu'on date de 984⁴. Richer a recours au même artifice⁵ et lorsqu'Aimoin intercale une nomenclature des cités de la Gaule, qu'il place en tête de son histoire, dans les données géographiques empruntées aux anciens sur la Belgique des Romains, sa liste correspond à l'état politique exact du royaume de Lothaire, ce qui implique, dans son esprit, la même équation que chez Gerbert et chez Richer⁶.

Mais d'autre part Gerbert lui-même penche pour le nom traditionnel de *Francia*, c'est-à-dire de pays des Francs. Il l'emploie dans l'épitaphe de Frédéric I^{er}, duc de Haute-Lorraine⁷, aussi élégamment mythologique que celle déjà mentionnée. En quoi

il se conforme à la terminologie officielle, à celle des scribes de Lothaire I^{er} et de Lothaire II, c'est-à-dire des deux princes sous lesquels, selon la très juste remarque de M. Parisot, « la terre franque, toute mutilée qu'elle est, n'en conserve pas moins sa glorieuse prééminence »⁸.

Et de fait, c'est là que bat le cœur de l'empire, tant que le globe symbolique des Césars romains reste dans les mains hardies et fermes des princes carolingiens. Avant eux, c'était la petite *Francia*, presque toujours morcelée, émiettée à l'infini sous les roitelets que Grégoire de Tours, Frédégaire, le *Liber Historiae*, les *Gesta Dagoberti*, etc., ont montré rivaux d'ambition, souvent cruels et lâches, parfois capables d'une vraie pensée monarchique. A partir de Charles-Martel victorieux sur l'Amblève, c'est-à-dire au cœur de la future Lotharingie, la situation change ; les espoirs de domination occidentale s'éveillent. Vainqueur des Sarrasins, protecteur du Saint-Siège, le Carolingien reprend là tradition impériale qui avait été interrompue pendant plusieurs siècles en Occident. Lui-même est Belge par ses origines ; c'est à Herstal, au confluent de la Meuse et de l'Ourthe, qu'est le berceau de sa famille. C'est là que sont ses biens domaniaux, ses réserves de chasse et de pêche, et c'est non loin de là, à Aix-la-Chapelle, que la capitale de l'Empire s'élèvera, belle et glorieuse, si glorieuse que, vers 1120, la *Chanson de Roland* se souviendra encore de ce détail histo-

rique et nous montrera son véritable héros, Charles, « a Ais en la Capele », à Aix, « le meilleur siège de France »⁹.

On s'est demandé quel avait été le régime intellectuel des peuples de cette terre des Francs, tantôt appelée *France*, tantôt *Belgique*, tantôt, et le plus justement, *Lotharingie*¹⁰. Certains historiens ont soutenu que les incompatibilités de race et de langue, cause principale de la dissolution de l'Empire, lui avaient été funestes et avaient hâté son morcellement¹¹.

Déjà M. Monod l'a reconnu, il n'y a jusqu'à 850 nulle trace d'hostilité, fondée sur les différences mentales, entre les Romains et les Germains plus ou moins assimilés. Ce n'est que vers la fin du IX^e siècle qu'il croit découvrir une espèce de sentiment national, d'ailleurs tout différent de celui de maintenant. « Il ne faut pas, écrit-il, transporter dans ces époques, si différentes de la nôtre, les sentiments de notre temps. » Nous croyons que le distingué historien aurait pu être plus affirmatif. Il est d'ailleurs, ce que M. Monod a négligé, d'autres raisons, puissamment actives, qui rendaient difficile une tentative de désunion fondée sur des complexions raciques opposées les unes aux autres. La communauté des intérêts économiques d'abord, qui devait, plus qu'un simple rêve d'ambition, favoriser à plus d'une reprise la restauration de l'État hybride, dont les destinées, avec la couronne impériale, furent confiées à l'aîné

des fils de Louis le Pieux. Ensuite l'indifférence générale de ces temps reculés pour les querelles de langues qui sont une des sottises de notre époque « éclairée ». L'unité de culture, enfin. Car ce n'est ni le roman, ni le tudesque, qui sont la langue de l'Église, de l'administration, de l'enseignement, des gens cultivés en Lotharingie du IX^e au XII^e siècle, sinon au delà. C'est le latin, et le latin seul.

En latin sont rédigés les livres de piété, les vies de saints, les annales des princes et des monastères, les lettres d'un Gerbert ou de tout autre prélat revêtu de charges politiques ; en latin sont composés les poèmes sérieux ou plaisants qui constituent toute la littérature de ces contrées si belles et si riches, arrosées par la Moselle, la Meuse, la Sambre et l'Escaut.

Voulez-vous qu'après nous être enquis des formes de la pensée littéraire française jusqu'au XI^e siècle, et après y avoir découvert la trace très nette de la pensée antique, nous allions maintenant l'interroger de plus près dans la *Francia*, dans ces provinces de l'Est et du Nord-Est qui resteront, même après l'éparpillement féodal, un morceau de France tout palpitant ?

Sans doute, elles sont devenues les sujettes, d'ailleurs souvent turbulentes et insoumises, de l'Empire germanique. Mais leur âme n'appartient jamais à ce maître lointain qu'elles ignorent. En lisant les lettres de Gerbert, on pense involontaire-

ment au héros d'un roman écrit d'hier, et qui, « au service de l'Allemagne », garde un cœur bien français. Le plus grand prélat de son temps, né en Aquitaine et futur archevêque de Reims, s'écrie, en une apostrophe douloureuse, dont notre époque est peut-être mieux faite que la sienne pour comprendre toute l'amère éloquence : « O temps, ô mœurs, où va-t-il falloir vivre? Si je reste fidèle à ma patrie, je trahis la foi la plus sacrée; si je suis son impulsion, je dois m'exiler. Il vaut encore mieux m'exiler en gardant ma foi que d'exercer mon pouvoir en France (*in Latio*) et manquer à ma parole¹². »

In Latio, voilà la France pour lui, et c'est d'un mot définir la culture de sa race, et aussi dévoiler le secret de ses prédilections. Dans une autre lettre, adressée en 984 ou 985 à un moine d'Aurillac, Gerbert oppose les *Latini* aux *barbari*. Et que sont pour lui les *barbari*? Ces Allemands dont le chef suprême est son protecteur et son suzerain. Sa sensibilité, toutes les forces de son intelligence, toute son éducation savante se révoltent en lui contre une sujétion que la parole donnée lui inflige, qui fut celle des évêques liégeois, les uns venus de l'Est, les autres Français pour la plupart¹³, tous Latins de culture et peu à peu enchaînés par les liens d'une civilisation commune, d'une même langue aussi avec les rois de la *Francia*.

Ces rois eux-mêmes, dès le VII^e siècle, sont, on ne l'ignore pas, désireux de légitimer leur pouvoir sous le couvert de la pourpre romaine. Ils ont beau sentir,

dans leurs artères, la poussée violente du sang barbare ; leur pensée unique est de s'insinuer, par l'Église, plus tard par les poètes et les légistes, dans le vêtement rigide et somptueux d'une civilisation supérieure.

Rien de plus intéressant à noter que la naissance et les progrès d'une légende qui va contribuer à isoler les Francs des autres barbares et à les naturaliser peu à peu sur ce sol conquis par leurs armées. Tout d'abord, ce sont des brutes redoutables, et, pis encore, des êtres sans foi ni loi¹⁴. Ainsi les jugent Flavius Vopiscus, Salvien et tous les auteurs de la période douloureuse de l'implantation en Gaule. Puis le ton se modifie peu à peu. Prudence, courtoisie, constatations sincères, il n'importe. Dès les temps de Grégoire de Tours l'opinion s'accrédite qu'ils constituent une race d'élection, et, soit qu'on les loue de façon absolue, soit qu'on les oppose avantageusement aux autres barbares¹⁵, une légende s'accrédite en leur faveur qui leur assigne une origine plus noble. Déjà au v^e siècle elle semble avoir pris une forme concrète dans cette fable d'une origine troyenne, qui devait connaître une si grande fortune, et, de la compilation de Prosper Tiro, aller jusqu'à Ronsard¹⁶. Nous la retrouvons chez des chroniqueurs comme Frédégaire, dont l'interpolation relative à cette légende est caractéristique, dans les *Gesta regum Francorum*, compilation indépendante écrite vers 725. Francus, héros éponyme, apparaît

chez cet Ethicus Ister qu'on a beaucoup étudié, sans qu'on ait réussi à débrouiller encore de façon complète la genèse de son œuvre, ni à établir l'identité de sa personne. Après 750, les témoignages se multiplient de telle façon qu'il devient superflu de les aligner. On nous permettra pourtant de noter que le plus beau poème de la *Francia* rattache celui qui deviendra le traître Hagen, dans l'épopée allemande, à Priam et à ses héritiers. C'est déjà la Rome d'Enée qu'on veut, semble-t-il, flétrir dans le crime de Hagen; mais ce Hagen est encore digne de notre respect dans *Waltharius*¹⁷.

II

En écrivant ce nom, me voici conduit sur un terrain bien délimité. La *Francia* lotharingienne n'est pas seulement le berceau du royaume franc; elle est la terre natale de l'épopée franque. C'est en deçà du Rhin, entre la Meuse et les Vosges, qu'ont été composées, dans un latin tantôt incorrect, tantôt pédantesque, mais toujours savoureux, les histoires plaisantes ou tragiques dans lesquelles l'admiration du geste héroïque, le désir insatisfait de l'aventure, le plaisir malin, parfois féroce, de railler les travers humains, manifestent à notre pensée attentive le génie nouveau de la France littéraire.

Car la littérature française est née le jour où Gérald écrit son *Waltharius*¹⁸, où des inconnus ra-

content, l'un l'aventure du *miles* qui sert un prince étranger, rentre chez lui, trouve la fortune et le bonheur, un autre, ses propres mécomptes qu'il a la fantaisie ébouriffante de transposer en une fable d'animaux, tandis qu'un troisième nous donne le premier *Renard*, le prototype ou le modèle des branches françaises et aussi du récit flamand de maître Willem. Tous les genres de narration sont donc représentés dans cette petite galerie, qui attend son amateur d'art pour en rassembler les morceaux et les mettre, enfin, dans leur place et surtout dans leur lumière. Tâche difficile, dont je n'espère pas triompher seul, la critique allemande ayant jugé de bonne prise tout le lot avec notre unanime et tacite consentement, fruit d'une indifférence qui a trop longtemps duré.

Restituer à la France l'épopée héroïque, l'épopée animale et le roman d'aventures des *x^e-xi^e* siècles, c'est, en même temps, nous délivrer de ce cauchemar : le mystère des origines françaises de nos plus belles œuvres des *xii^e-xiii^e* siècles. Si, dès les temps qui ont précédé les premiers textes épiques en langue d'oïl, nous possédons en droite propriété des écrits latins qui leur ressemblent comme des frères aînés, dont le thème, la manière, le style, parfois le vocabulaire, transparent sous le latin, sont déjà ceux des productions venues après, il n'est même plus besoin, comme on l'a tenté à grand renfort de textes et d'arguments, de renverser ces « idoles » que n'a pas

connues Bacon dans son *Novum Organum* et qui s'appellent *tradition populaire, cantilènes, prototypes perdus, apport étranger, germanique ou celto-irlandais, etc., etc.* De même qu'au XIII^e siècle (et déjà en partie au XI^e) le drame liturgique, développement organique des parasites de la liturgie, engendre le drame religieux en langue vulgaire (attestant encore ses origines par les rubriques latines et les autres vestiges de son enfantement laborieux), de même, à cette date décisive de la pensée française, sous le rayon réchauffant d'un latinisme plus actif, que prouvent les mille imitations de l'antique dans l'art et les lettres, la geste nationale et le roman, son frère utérin, longtemps confondu avec elle dans le goût de nos aïeux, rejettent, non sans peine, l'habit romain. Ils le rejettent, mais ils gardent toutefois ce qui constitue l'essence même de la narration de Virgile, de Lucain, de Stace et de leurs médiocres successeurs. Œuvres de gens de lettres (plus ou moins d'Église et en tout cas dévoués à sa cause), *Roland*, la *Chanson de Guillaume*, le *Pèlerinage* sont, parmi tant de poèmes perdus, la version respectueuse de ces narrations dont le *Waltharius* est un attrayant spécimen. Tout les en rapproche et rien n'y contredit l'aveu d'une consanguinité, dont il a fallu le lourd amas de nos préventions scientifiques et l'influence de la critique teutonne pour la cacher si longtemps à nos yeux.

Je m'occuperai d'abord du *Waltharius*. C'est une histoire de guerre et d'amour, comme nos meilleurs

romans. Hildegonde est la sœur jumelle d'Alde, timide et fière comme elle, mais mieux partagée par le destin. Hagen n'est pas Ganelon, — il le deviendra outre-Rhin, — mais ce n'est pas non plus un caractère aussi noble que celui de Gautier. Le voilà bien, le héros sans tache et sans peur, que toute notre épopée va refondre dans son creuset et imposer au monde. De Gautier à Roland il n'y a même pas la distance d'une terre natale à l'autre. Car si l'un est de la Marche de Bretagne, l'autre est de la Marche d'Espagne. Ce sont des frères de race et d'armes. Otage, comme Roland est victime, il s'échappe avec sa fiancée du palais d'Attila, il traverse la Germanie, et, après avoir franchi le Rhin, il se prépare à rentrer dans le manoir de ses ancêtres. Sans doute, comme à Roland, dans les défilés de Roncevaux

Dunc (alors) *lui remembret des fius* (fiefs) *et des honors*
Et des puceles et des gentilz oixurs (épouses).

Il s'engage donc dans l'épaisseur de ces gorges vosgiennes, où il respire déjà le souffle embaumé de la terre patriale ; mais il a compté sans la trahison, lui aussi : Gunther, le maître et l'ami de Hagen, a eu vent du retour de l'Aquitain, des trésors qu'il emporte, de la belle fille qui l'accompagne. Son avidité de Burgrave rhénan (il est à Worms, sur le fleuve des légendes) l'emporte sur tout sentiment de droiture ; il emmène douze guerriers, les douze pairs de l'infamie, comme il y a dans *Roland* les douze pairs de la

loyauté. Le reste du poème est le récit des douze combats singuliers, Gautier triomphant successivement, comme un vrai héros d'épopée, de chacun de ses adversaires. Hagen, qui s'est tenu à l'écart, Hagen, le *compaing* de Gautier, comme Olivier l'est de Roland, Hagen cède enfin à la sollicitation pressante du roi son seigneur :

*Pur son seigneur deit hum souffrir destreiz*¹⁹.

Dans un duel effroyable, il mutile le héros qui le mutile à son tour. Puis, réconciliés dans la douleur, ils boivent à la même coupe le vin que verse Hildegonde et *gabent*, comme leurs pareils du *Pèlerinage* dans le palais de Hugon.

Comme cette trop brève analyse suffit, je pense, à l'établir, le *Waltharius* a tout ce qu'il faut pour reprendre sa place dans la longue et fastueuse série de nos poèmes épiques. Cette anecdote tragique, qui met des Francs en scène, n'a pu être imaginée et racontée que par un Franc. En la localisant à l'ouest du massif vosgien, en y faisant figurer un Messin (*Camalo Metensis metropolitanus*) dont on retrouvera peut-être la trace dans les annales de la cité, il savait ce qu'il faisait. Déjà Mullenhoff, qui écrivait en 1858, reconnaissait en son héros, malgré son nom germanique, le représentant de la Gaule romaine. C'est aussi le sentiment de Symons en 1888, comme ç'avait été, dès 1873, celui de Scherer²⁰. Les esprits les plus conscients de la philologie germanique s'étaient donc

tacitement accordés pour préparer les restitutions nécessaires ; mais on ne pouvait leur demander cette preuve de suprême abnégation de renoncer à la propriété d'un mythe, où figurent au moins deux héros, assez déplorables, des *Nibelungen*.

Les plus récents éditeurs du poème n'ont pas eu l'heureuse pensée de reprendre l'examen de la question de sa paternité, et ils se sont bornés, comme l'observait récemment M. Jacques Flach, à endosser successivement cette hypothèse absurde d'un écolier écrivant ce chef-d'œuvre à Saint-Gall. Pour cela il leur a suffi de maintenir l'interprétation tendancieuse d'un passage des *Casus Sancti Galli*, où il est dit qu'un des Ekkehard aurait rédigé « *metrice in scholis* » un devoir d'élève sur la vie de *Waltharius*, et même l'aurait rédigé si maladroitement que son pieux biographe est obligé de le reconnaître : « *vacillanter, quidem, écrit-il, quia in affectione... erat puer* ». C'est ce pensum qui serait notre *Waltharius* ! On se demande à quelle pensée obéissent ceux qui défendent une pareille thèse ; on se le demande surtout lorsqu'on constate que l'œuvre, dans ses trois plus anciens manuscrits, porte une autre signature, celle du moine Gérard, qui la dédie humblement à un prélat du nom d'Erckembald. Tout cela n'a pas empêché qu'en l'honneur du « *Deutschum* », sans doute, la glorification d'un Aquitain, écrite en un latin tout proche du français, n'ait été attribuée à un adolescent de Saint-Gall !

Mais il y a pis. Dans ce poème signé qui nous transporte dans les Vosges et met en scène deux Français fuyant l'esclavage chez les Avars, l'auteur a cru, à un certain endroit, utile d'ajouter à la précision relative de son nom, la précision plus nette de la langue que parlent les personnages. Les vers 765-66 ont été tournés et retournés dans tous les sens, et l'on est régulièrement parvenu à leur faire dire le contraire de ce qu'ils signifient. Ces vers sont placés dans la bouche de Gautier, insulté par un de ses adversaires, qui, le voyant ruisselant de sueur et tacheté des feuilles tombées des arbres et qui se collent à sa peau, croit spirituel de le comparer à un faune, hôte familier de ces bois (*saltibus assuetus faunus*, 763). Et Gautier de rire :

*Celtica lingua probat te ex illa gente creatum,
Cui natura dedit reliquos ludendo præire.*

Ce Français, qui est accoutumé aux « gabs », aux plaisanteries des gens de son pays, qui plaisantera lui-même, à la fin de l'œuvre, en regardant son corps mutilé et celui de son plus redoutable adversaire qui ne l'est guère moins, ce Français est tout naturellement porté à prendre pour un compatriote l'homme qu'il a devant lui et qui *parle français* (*celtica lingua*) et il se hâte de lui répliquer qu'à son langage il reconnaît bien l'humeur d'une race, inégalée dans l'art de se moquer des gens. Tel est le sens des deux vers, et le fait qu'Ekevid est d'origine saxonne ne l'infirmé

pas. Car l'auteur a eu soin de nous apprendre que ce Saxon (*a Saxonis... oris generatus*) avait dû s'exiler, ayant tué un noble de son pays (*pro nece facta cujusdem primatis... exul*). Rien de surprenant que, fixé dans le pays des Francs, au x^e siècle, cet exilé ait appris l'une des deux langues de la *Francia*, le français, qui n'était pas inconnu à un Aquitain de rang supérieur, bien que cet Aquitain parlât, lui, un dialecte d'oc. Et ce que j'avance ici trouve dans les textes d'alors la plus nette confirmation. Interrogez les annalistes qui ont écrit dans l'ancienne Lotharingie : Sigebert de Gembloux traduit français par *Celtica lingua*, comme Richer, dans maints passages de sa chronique, distingue soigneusement les *Galli Celtæ* des *Aquitani* et des *Belgæ*, la *Celtica Gallia* du roi Robert, du *Lotharium*, etc. ²¹.

Je m'excuse d'avoir introduit cette petite dissertation, qu'on trouvera longue, au milieu d'un exposé général. Mais il est bon qu'on soit édifié sur les étranges parti-pris d'une critique, qui ont trouvé des esprits complaisants chez nous.

Revenons maintenant à Gautier, à ce héros qui, d'Aquitain que le fait Gérard, deviendra Espagnol — tout comme Guillaume d'Orange — dans les versions allemandes de notre poème. Nous allons, grâce à la chronique de Novalesse et au Liégeois Egbert ²², apprendre qu'il termina sa laborieuse existence à la façon de maint prince, qui est aussi celle de plus d'un héros de roman. Après ses exploits, commé-

morés par notre poète latin, après son mariage avec Hildegonde, il semble, en effet, qu'il ait, comme tant de ses pareils, été touché plus fortement de la grâce et fait son « moniage ». Oui, vraiment, l'analogie de l'Aquitain Gautier avec l'Aquitain Guillaume va au delà de ce que cette glorification d'une même origine et d'une même bravoure pouvait déjà suggérer. Elle se développe avec la carrière du héros. Tous deux meurent en sainteté, mais non sans des aventures plutôt burlesques qu'on nous a transmises des deux parts et dont la similitude ne peut laisser hésitant un critique impartial²³. Des deux parts, en effet, le chevalier devenu moine se rend sans doute insupportable à ses nouveaux compagnons, et une mission, à la fois vulgaire et dangereuse, lui permet, malgré son âge et les privations claustrales, de prouver la force de ses biceps, restée intacte, dans une rencontre qu'il fait au milieu d'une forêt. Attaqué par des brigands, il se laisse dépouiller par eux, selon les instructions formelles qu'il a reçues, jusqu'à l'instant où leur avidité, en s'attaquant à ses braies, menace sa pudeur chrétienne. Alors, libre de ses mouvements et fort de son poing, il les assomme l'un après l'autre.

Admettre un seul instant que nous avons affaire à deux versions indépendantes d'une même histoire inventée — ou réelle, — c'est sortir du plausible pour sauter à pieds joints dans la fantaisie. Au contraire, supposer, selon toutes les vraisemblances, que nous

n'avons dans le *Waltharius* qu'un fragment laborieusement rimé de la vie légendaire d'un héros que d'autres poètes ont chanté d'abord dans la contrée où il accomplit son principal exploit²⁴, qu'ensuite ces agréables imaginations ont été transportées dans le déroulement agité de la vie d'un autre héros, non moins méridional que le premier (et que ce ne peut être par hasard qu'on a célébré surtout dans le nord de la France, ainsi que l'atteste le dialecte de ses plus anciennes « gestes »)²⁵, voilà une suggestion qui se concilie avec le maximum de vraisemblances dont dispose notre induction.

Le *Waltharius* qui a inspiré des poètes du Nord, proches de la Lotharingie, sinon — c'est le cas du plus ancien en date — Lotharingiens eux-mêmes, le *Waltharius* qu'a connu Egbert de Liège, et dont la langue est familière à l'auteur de l'*Ecbasis* et à celui de l'*Ysengrimus*, œuvres nettement localisées en Lotharingie, le *Waltharius* en partie perdu, en partie sauvé dans la version de Gérard, a conservé longtemps, et justement, sa popularité littéraire. Est-ce le hasard qui veut que l'auteur des *Nibelungen* et l'auteur de la *Chanson de Roland* l'aient également eu sous les yeux? Le premier le cite plusieurs fois; le second fait mieux: il met à profit le poème des douze combats de la façon la moins équivoque²⁶ et si l'on n'est pas fondé jusqu'ici à retrouver l'époux de Hildegonde dans ce Gualter de l'Hum qui, revenu précisément d'Espagne, reparait

avec une singulière insistance dans le texte d'Oxford, il n'y en a pas moins là une coïncidence, qui a impressionné toute la critique d'outre-Rhin et qui, en tout cas, doit frapper un esprit non prévenu.

Ce qui importe le plus à ma démonstration, ce n'est pas cette double dérivation, pourtant bien instinctive. C'est le vêtement littéraire de l'œuvre de Gérard, qui ressemble, de façon si étonnante, à l'habit de nos chevaliers français.

Des deux poètes, le goût descriptif est le même, comme s'ils avaient les mêmes héros. Ces otages, dont l'histoire forme le début du *Waltharius*, ne les trouvons-nous pas au début de *Roland*, où Blandin offre la garantie de son propre fils — il n'en est pas de plus noble, ajoute-t-il — à Charlemagne dont il s'agit de détourner l'ambition conquérante des États de son seigneur? Les amours de Gautier et de Hildegonde sont à la fois graves et douces, comme celles de nos héros épiques. Les douze combats, qui constituent le nœud du drame, sont en tout réglés comme ceux de nos chansons. On y frappe et on y taille de la même façon. Il n'est pas jusqu'à la description des armes, qui n'offre avec *Roland*, par exemple, des analogies surprenantes. Les mêmes *gabs* (gasconnades) s'étalent ici (765-6, 1424, sv.) et dans l'épopée. Mais si on raille facilement, on meurt non moins facilement pour son roi (633, 1109-10). Et comme il y a des visions nocturnes dans *Roland*, il y en a dans le *Waltharius*, et

qui sont peuplées du même fantastique. D'une part comme de l'autre, c'est d'une hauteur qu'on surveille l'approche des ennemis. L'*Inclita Francia* du vers 55 de *Waltharius*, c'est déjà le pays sans pareil, la *Terre Majur* — *Sur tute gent... hardie*, — des guerriers de Charlemagne, et de même que ceux-ci regrettent la *dulce France* dans les défilés sauvages du pays basque, de même Heriricus fait vibrer les cœurs de ses « seniores » (c'est-à-dire de ses seigneurs) à l'idée de défendre leur douce patrie : « *dulcem defendere patriam* ». Le langage même de ce personnage, celui de son fils, celui des guerriers qu'il combat sont empreints de la même énergie familière qui rompt (trop rarement, hélas !) l'affreuse monotonie des pages descriptives de nos chansons. Au *meon vol* des serments de 842 et au *vuel* des textes postérieurs correspond le *velle meum* ; on parle à l'oreille (*inquit in aure*) ; on vante l'or recuit (*auro recocto*) ; on se sert de *causa* et de *ratio* pour dire ce que disent les mots français *chose* et *raison* (propos), et la liste, que je dresserai ailleurs, serait trop longue ici des vocables et des tours de notre langue dont use le pseudo-moine de Saint-Gall pour nous intéresser aux péripéties d'une action tragique dont un coin de France est le théâtre, et un fils de la *Francia*, l'auteur.

III

Ainsi cette épopée est déjà notre épopée. Elle n'est guère antérieure aux premières versions perdues de *Roland*, et nous avons vu que cinquante ans plus tard, de l'aveu de M. Bédier, ont été composés les prototypes de plusieurs de nos chansons de geste ²⁷. Déjà elle nous offre le ton, le style et les formes littéraires qui vont triompher bientôt. Elle apporte, avec le fragment de La Haye, de date à peu près contemporaine; la preuve d'une fermentation épique, qui trouve dans la curiosité cléricale un adjuvant aussi précieux que nécessaire. Le clerc, qui a écrit *Roland*, descend en droite ligne du « peccator fragilis Geraldus nomine vilis » à qui nous devons l'histoire émouvante de Gautier, de Hildegonde et de Hagen.

Vers la même date, et dans les mêmes lieux, un moine lorrain, de Saint-Evre de Toul, nous confie, dans un curieux pastiche d'Horace, des bribes de sa propre histoire ²⁸. Il nous avoue manquer d'élan et de science pour les narrations sévères de ses devanciers et il plaide la cause de ceux qui, comme lui, préfèrent l'amusement d'un « papier menteur ». Il n'empêche qu'à vingt endroits il atteste sa connaissance minutieuse des procédés et des « motifs » de l'épopée dont il nous offre l'amusante caricature. Qu'il ait recours à l'allégorie, et que ses premières expériences de la vie deviennent la fuite d'un jeune

veau à travers les herbages de son pays, dont il décrit avec charme les plaisirs et les occupations agrestes, c'est ce qui n'étonnera aucun lecteur familier avec les imaginations littéraires du Moyen âge. Ce qui est plus important, ce sont les nombreux hors-d'œuvre et allusions de ce court poème, où M. Bédier aurait puisé, notamment, un argument de force en faveur du rôle des dévotions populaires dans l'élaboration des légendes. A un moment ²⁹, notre inconnu nous transporte à Bordeaux et s'attarde avec nous sur le parvis de Saint-Séverin, la nuit qui précède la fête du saint. On ne peut s'empêcher — surtout qu'il vient d'être question des *Franci corniferi* — de penser que le moine-voyageur a vu, comme dit Turolde :

De sur l'alter (autel) Séverin le baron

... l'oliphant plein d'or et de mangons (pièces d'argent).

Li pèlerin le veient (voient), qui là vont (3 685-7).

Avec l'*Ecbasis Captivi*, où se dessine déjà la querelle du renard et du loup, la fable animale tend à s'enfler jusqu'à l'épopée, celle qui, dans *Ysengrimus* ³⁰, écrit sur les frontières de la Lotharingie (à Gand, par maître Nivard), et dans le *Reinaert* flamand, va prouver la remarquable fécondité du génie bilingue de l'ancienne *Francia* dans la satire sociale.

Enfin, pour que la gamme soit complète, à l'heure même où un Français renouvelle ainsi un genre, que

l'antiquité gréco-latine n'avait jamais poussé au delà de l'apologue, un autre Français nous donnait notre premier roman d'aventures.

Je ne puis que prendre date ici pour une affirmation, que je ne risque qu'après une longue et minutieuse étude, dont on trouvera le détail ailleurs ³¹. Le roman qui, selon mes conjectures, a été écrit après 1120, et non au XI^e siècle, n'est autre que ce *Rodlieb*, dont s'est trop longtemps enorgueillie la science allemande. A peine avait-il été révélé au monde par l'illustre Jacob Grimm, dans un recueil, dont il se fait maintenant que toutes les parties nous permettent la même revendication ³², qu'on admira le latin aisé et la manière gracieuse et familière, quoique non privée d'élégance, de l'inconnu qui, à travers la langue des clercs, parle, en quelque sorte, le joli français de l'époque de la *Chanson de Roland*. Son héros est déjà un héros de Chrétien ou de Gautier d'Arras. Ses aventures ressemblent à celles d'un Perceval ou d'un Cligès, ou de cet Ille qui, voulant cacher sa honte d'être défiguré, fuit son amie et la Bretagne pour prendre du service chez l'empereur. Mais les détails de mœurs, le goût sentencieux, les préoccupations gastronomiques et l'érudition variée de l'écrivain dénotent son éducation cléricale, et on ne risque pas de se méprendre en le rattachant à ces *clerici vagantes* dont nous savons qu'ils furent les meilleurs messagers de la pensée française dans le monde et que narration, lyrisme et théâtre, où brille leur

verve insouciant et où se trahit parfois leur cynisme, leur doivent le plus fécond des renouvellements ³³. Au point où ils nous mènent, l'histoire littéraire latine de France tend à se clore pour les génies populaires et à faire place enfin à l'histoire littéraire française.

NOTES DU CHAPITRE IV

1. *Monumenta Germaniæ Historiæ*, Scriptorum, t. IV, cap. 42.

2. Le bilinguisme a été accepté sans murmure dans l'est de la France et les États belgiques. Les prescriptions des conciles, relatives à la nécessité du prêche et de l'instruction religieuse en langue vulgaire, ne contiennent aucune allusion à des conflits possibles. Nombreuses sont les mentions de personnages qui, comme l'abbé de Corbie, Adalhard, parlaient avec une égale aisance le latin et le teutonique, mais n'ignoraient pas le « roman ». Notger, à Liège, prêche en langue vulgaire pour le peuple, en latin pour le clergé. En 1119, saint Norbert, qui ignore le roman, emploie dans la région de Valenciennes le tudesque ou le latin, ce qui est pour nous surprendre (*A. A. S. S.*, juin, I, 827). Le même cas se produit en 1147 ; mais cette fois le prédicateur flamand se fait accompagner d'un moine qui traduit ses exposés (Ed. LE GLAY, *Histoire des comtes de Flandre*, I, p. 351). Par les *Gesta Friderici* d'Otton de Frisingue (lib. 7, cap. 51), nous savons que Godefroid de Bouillon parlait l'allemand et le français avec la même aisance et qu'il dut à ce privilège de jouer plus d'une fois le rôle de médiateur entre ses compagnons de croisade.

3. C'est d'abord Arnoulf, bâtard de Carloman, frère aîné de Louis le Jeune et de Charles le Gros, puis son fils naturel, Zwentibold. Ensuite Regnier au Long Col s'empare de la plus haute fonction du pays, sans titre bien défini, et il l'exerce avec assez d'autorité pour la transmettre à son fils Gislebert (mort en 939), dont il est question dans le curieux épisode, mentionné plus bas, de la *Vita* de Jean de Gorze et qui, à la date où nous reportent les événements qui y sont

consignés, était (à côté de l'empereur, suzerain plus nominal qu'effectif, et du pouvoir ecclésiastique) considéré comme le véritable souverain du pays (*Vita*, cap. 105). A partir de 977 les ducs de Basse-Lotharingie se succèdent, pris dans la maison de Lorraine, puis dans la maison d'Ardenne, jusqu'à Godefroid IV de Bouillon (1089), dont le rôle historique dans les croisades tint autant à son prestige princier qu'à sa valeur personnelle.

4. La date de l'épithaphe (984) est déduite du dernier vers, qui renferme une allusion assez compliquée à la seule année bissextile, où le bissexté tomba le jour du soleil, c'est-à-dire un dimanche. (Voyez la note de JULIEN HAVET, p. 71 de son édition).

5. III, 77.

6. Cité par C. JULLIAN, *Revue des Etudes Anciennes*, 1915 p. 186.

7. Ed. HAVET, p. 71. Comp., p. 42, la lettre à l'abbé Ebrard, où *Belgica* est opposé à *Germania*, comme c'est le cas dans le célèbre plaidoyer de 995 (*Ibid.*, p. 229 : *tu scis me Germaniam et Belgicam semper honorasse*). Or il s'agit ici de l'évêché de Strasbourg qui dépendait en partie de l'Allemagne, en partie de la Lotharingie.

8. *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 26. Comp. *ibid.*, note 5.

9. *Chanson de Roland*, 52, 478 (ad Ais le siet), 3706 (a Ais, al meillor sied de France).

10. *Lothariensis terra* (chronique de Mouzon), *Lotharingia* (var. de Reginon, s. anno 842 ; le texte porte : *regnum, quod hactenus ex ejus vocabulo Hlotharii nuncupatur*). En latin : *Lothariense*. Ce n'est que par un véritable abus des termes que certains textes désignent des empereurs allemands comme *rex Lotharingorum* (cf. PARISOT, *op. cit.*, 735, n. 1).

11. Voyez G. MONOD, *Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes*, 1896. C'est la thèse de Sismondi, Guizot, Thierry, Michelet, etc. Elle a été naturellement reprise en Allemagne par Dümmler, Suckle, etc. Seul, Fustel de Coulanges me paraît avoir défendu la vérité moyenne dans ce conflit.

12. GERBERT, *Lettres*, éd. Havet, p. 9. Voyez *Latiniæ Barbari*, p. 43. Le sens de *Latinus* (français) persiste en 1152,

puisque l'auteur d'*Ysegrimus*, maître Nivard, écrit encore à cette date :

Vu vero Latiam nescis, domine abba, loquelam.

Or le contexte établit qu'il s'agit du français (III, 947).

13. Il ne faut jamais oublier que l'évangélisation chrétienne en Belgique fut surtout l'œuvre d'Aquitains, saint Amand, saint Hubert, saint Remacle, etc.

14. *Flavius Vopiscus*, 13 (*Francis, quibus familiare est videndo fidem frangere*) ; Salvien, *De Gubernatione Dei*, IV, 67 (*gens... Francorum infidelis*), etc. Cette conception a-t-elle survécu, au moins dans les livres ? Il semble que oui, à en juger par des passages de la *Vita Hludowici*, cap. 45 (*M. G. H.*, II, 633 : « *diffidens quidem Francis, magis se credens Germanis* » ; mais c'est un Germain qui écrit) ; du *Waltharius* (v. 555) ; de Sigebert de Gembloux, etc.

Dans l'*Ecbasis Captivi*, écrit dans nos contrées lotharingiennes, on lit encore, v. 284 :

Sunt haec barbaricis mandanda legumina Francis.

Mais c'est l'accès d'humeur d'un moine qui a la dent dure. En tout cas, la tradition fut tenace.

15. Un détail caractéristique : les Francs, maîtres de la Gaule, se battent à cheval, tandis que les Saxons continuent à se battre à pied, s'il faut en croire un texte cité par M. Parisot, *op. cit.*, p. 497, note 1. Il est certain que dans le *Waltharius* les combats se passent ainsi ; le texte invoqué semble se rapporter aux Francs pris « dans le sens étroit du mot », à ceux de Lotharingie. M. Parisot (*ibid.*, p. 3, note 2) groupe des témoignages significatifs de l'orgueil franc, qui n'épargne pas plus les Alamans et les Bavaois que les anciens habitants de la Gaule. Voyez notamment les *Gesta Karoli Magni* du moine de Saint-Gall, I, cap. 10. Toute la *Chanson de Roland* est pleine de ce sentiment, et maints textes de date postérieure en confirment la survivance aux XII^e-XIII^e siècles.

16. On trouvera dans la *Revue Historique* le développement de cette thèse, qui ne peut être qu'indiquée ici.

17. *Indolis egregiæ, veniens de germine Trojæ*, dit le poète du *Waltharius* (v. 28). Et dans les *Nibelungen*, on lit :

Er ist geboren van Tronege... (7034.)

Ce n'est pas d'ailleurs le seul Franc auquel on assigne cette noble origine, et le troisième des guerriers qui se mesure avec le héros du *Waltharius* descend, lui, de Pandarus

... ex longa generatus stirpe nepotum...

18. On trouvera dans un prochain cahier de la *Revue Historique* (où j'ai dès 1915 amorcé ma thèse, voy. tome 120, 280) le détail d'une démonstration que je ne puis entreprendre ici. M. Flach a publié son étude dans la *Revue des Etudes Historiques*, juillet-août 1916.

19. *Roland*, vers 1010.

20. Voyez *Zeitschrift für deutsches Altertum*, XII, 274, sv. (où il est renvoyé aux tomes V et X) ; Scherer, dans un discours prononcé à Strasbourg, en 1873, et résumé par Althof dans sa grande édition, I, 14 ; Symons, dans le *Litteraturblatt für Germanische und Romanische Philologie*, 1888.

21. Je renvoie simplement aux *M. G. H.*, IV, 477, où on trouvera un passage caractéristique de la *Vita Deoderici* de Sig. de Gembloux. Ils'agit du nom français de la ville d'Autun, substitué au nom latin de *Augusti montem quod transfert Celtica lingua* = que traduit le français. Le passage qui précède lève tout doute, car il nous apprend qu'en « Gallica lingua », c'est-à-dire en celtique, les érudits savent que *dunum* veut dire *mont*. La désignation serait surprenante, si nous n'avions, dans Richer et d'autres chroniqueurs d'alors, la preuve que *Celtica Gallia* désigne la partie centrale et occidentale de l'ancienne *Gallia* par opposition à la *Belgica* et à l'*Aquitania* ; voyez Richer dans *M. G. H.*, t. III, livre I, cap. 2, 3, 21, 28 ; III, 73 (où G. C. est opposé à *Lotharium*) ; livre II, I, p. 586 : *Galli Celtæ* opposés à *Belgæ*. Comp. encore I, cap. 40, p. 578 : « *Et Gislebertus... in Celticam secedit ac transit in Neustriam* ». Il s'agit donc bien des régions situées à l'Est auxquelles le Centre et l'Ouest sont opposés.

22. Voyez le texte d'Egbert dans l'éd. Voigt, Pars I, v. 214. Il est reproduit par Cloetta dans le *Moniage Guillaume*, t. II, p. 131. Le texte de la Chronique (*M. G. H.*, VII, 93, sv.) est reproduit par Peiper dans son édition du *Waltharius*

(1873). Les deux récits concordent sur l'essentiel avec le poème de Gérard. Le second, plus détaillé, résume la biographie du héros et reproduit un certain nombre de vers du « metricanorus », c'est-à-dire du trouvère qui a écrit notre poème ; les uns sont intacts, les autres plus ou moins noyés dans une médiocre prose. Le premier récit, composé de quelques vers, n'a pas moins d'intérêt. On n'a jamais observé qu'un détail précis l'apparente à notre poème. Ce détail est celui que renferme ce vers :

Collectis spoliis et equis ad sacra meavit.

W. retourne au couvent avec son butin. De même, dans le poème de Gérard, c'est chargé de la dépouille des guerriers tués par lui et tirant à sa suite quatre de leurs montures, tandis que sa fiancée et lui en enfourchent deux autres, que le héros s'éloigne du lieu du combat :

Aggreditur juvenis cæsos spolarier armis

Armorumque habitu...

Quatuor his oneravit equos, sponsamque vocatam

Imposuit quinto, sextum conscenderat ipse.

Il faut lire les pages 104 et suivantes de l'excellente étude de M. Ph.-A. Becker, *Die altfranzæsische Wilhelmsage*, pour voir à détestable influence que le besoin de conjecturer et la tradition de la scolastique érudite, en Allemagne, exercent même sur un cerveau équilibré. Page 109, M. Becker se donne un mal du diable pour réfuter la thèse logique et simple de Jonckbloet établissant l'*antériorité* de la version française (je ne dis pas du texte du *moniage*) sur le charabia italien. Cette version française, Jonckbloet ne pouvait se douter qu'elle fût latine dans ses premières rédactions, puisqu'il ignorait Egbert et qu'il avait les préjugés de son temps sur le *Waltharius* et ses origines (*Guillaume d'Orange*, II, 142, note). Il n'en témoigne pas moins d'un bon sens, qui fait quelque peu défaut à M. Becker, lorsque celui-ci s'acharne à distinguer entre « *Wandersage* » et « *epische Erzählung* », c'est-à-dire se paie, et paie son lecteur, de mots creux tout comme un simple Groeber (voyez de ce dernier le mirifique déve-

loppement dans l'*Archiv für Neuere Sprachen*, t. 84, p. 302, sv., et les distinctions plus plaisantes que subtiles qui y sont faites entre *Sage* et *Volksdichtung*, entre *Sage* et *Maerchen*, entre *Prosesage* et *Chanson de geste*, etc., etc. C'est un pur délice). Un homme avait déjà, en 1866, jugé avec la sévérité qui convient toutes ces fantaisies érudites. C'est Zarncke, l'éditeur des *Nibelungen* et l'auteur d'excellentes dissertations spéciales. Il parle ironiquement du recours que l'on a à une « mystérieuse Volsksage » pour se tirer des cas difficiles, et il ajoute, plus loin, qu'il s'attend à être raillé par ces savants qui « n'estiment scientifiquement fondé que ce qui collabore à la création d'un mythe, d'une métaphysique de la légende ». (*Sitzungsberichte d. Kgl. Sæchs. Ges. d. Wissenschaften*, Ph. H. Kl., 1866, 284).

23. Si Jonckbloet (voir *supra*) a raison, et si la version française est la plus ancienne, il en est ainsi. L'accueil favorable qui est fait, dans Egbert, au héros qui rentre chargé de dépouilles est infiniment plus naturel que la version monastique d'une pénitence infligée à sa valeur. Au surplus, nous avons un autre récit quelque peu apparenté à celui d'Egbert et de la chronique et qui a l'intérêt spécial d'être « lotharingien ». Une vie de Jean de Gorze (*M. G. H.*, IV), nous l'a conservé (chap. 104, sv.). C'est l'épisode de la mission difficile confiée au saint personnage, lorsqu'on l'envoie réclamer des biens du couvent confisqués par une sorte de chef de bande, du nom de Boson. Rien ne manque au décor romantique, ni le dialogue singulièrement animé, ni la crainte des brigands dans la forêt, ni le courage déployé par le moine, qui n'est, il est vrai, aucun héros du siècle venu à résipiscence. Je n'irai pas jusqu'à croire à un poème perdu sur cette ambassade de Jean de Gorze ou sur un personnage désaffecté au profit de Jean. Les légendes orales et écrites, écrites en prose ou en vers, fleurissent partout, à même ce terrain fécondé par le mélange des races.

24. Le doute n'est guère permis sur la localisation du récit, puisque le poète a pris soin de nous retracer l'itinéraire de W. et qu'il nous apprend (vers 489 et sv.) que le héros était parvenu aux sommets boisés des Vosges (*in saltum jam un Vosagum vocitatum*) et décrit en plusieurs vers cette

grande forêt, giboyeuse et retentissant du son du cor et des aboiements des chiens. Les soi-disant précisions auxquelles serait arrivée la patiente investigation de Strecker sont résumées par J. W. Beck, p. 24 de son introduction. Quant aux origines de la légende, nous sommes loin d'être au clair. Notre poème semble être le document le plus ancien ; mais il est très vraisemblable que l'auteur n'en a pas inventé le thème, et que celui-ci, comme Heinzel l'a justement reconnu (*Wiener Sitzungsber.*, 117, 23), était, bien auparavant, localisé entre la Meuse et la Moselle. Il n'en reste pas moins qu'on n'a pas administré la preuve qu'une version plus ancienne existât que celle de Gérard, ni même une version nettement indépendante. J'ai le regret de déclarer que la savante « construction » de M. Boer (*Zs. f. deutsche Philologie*, 49, 59) ne m'a, sur ce point, nullement convaincu.

25. Le plus ancien texte de la geste (ou du moins la seconde partie, d'après le système contestable de M. H. Suchier dans *Zs. f. Romanische Philologie*, XXIX, p. 678, et d'autres critiques) semble avoir été écrit par un Français de Flandre (voy. le vers 2746). Pour *Aliscans*, conf. l'édition de Halle XIX.

Le *Moniage Guillaume* a été composé « au Nord-Est de l'Ile-de-France » (préface de Cloetta, 251).

26. Je m'excuse de renvoyer à ma future étude de la *Revue Historique*. Comp. *Roland*, 803, sv. ; 2038, sv. ; 2056, sv. Toutes les versions possèdent la mention de plus en plus vague et confuse, mais où surnage la notion d'un *Waltharius d'Espagne*. La critique allemande s'est appuyée là-dessus pour arriver à des conclusions arbitraires. Quant aux traces de notre légende dans les *Nibelungen*, il est superflu d'y insister. On consultera utilement (et sous les réserves formulées dans la note 24) le travail déjà cité de M. Boer.

27. Voyez p. 78, sv.

28. *Ecbasis Captivi*, hsgb. von Ernst Voigt, Strasbourg, 1875. L'auteur est « un membre (*Mitglied*) de ce monastère de Saint-Evre, à la tête duquel furent Archembald et Adson ». L'abbaye est en terre romane, ce qui n'empêche pas M. Voigt de soutenir sans ombre de preuve que l'auteur est un Allemand (p. 14). Or une lecture même superficielle

du poème convaincra tout homme non prévenu de l'erreur où verse cet érudit. On rencontre à chaque pas des tours qui ne sont ni du latin correct, ni du tudesque gauchement traduit : *ad presens* (à présent), *dictare* avec la valeur de l'ancien français *ditier* ; *incurrere mortem* : mourir ; *nutrire* : élever comme dans notre vieille langue ; *torta panis* (*tâte di pan* en wallon-lorrain), etc., etc. L'auteur parle des Vosges en fils de sa terre, et il a des traits descriptifs que lui envierait un Nancéen de 1917 (71, sv.). Détail intéressant, les deux manuscrits de l'œuvre sont conservés à Bruxelles ; au xv^e siècle, ils étaient déposés à Saint-Nicolas, près Cüs, sur la Moselle, donc en pleine Lotharingie.

29. Voyez l'édition Voigt, vers 906, sv.

30. Ed. Voigt, Halle, 1884. L'auteur a vécu à Gand : ses souvenirs, ses observations et jusqu'aux noms de personnes et d'animaux semés dans son œuvre, se rapportent à la vie sociale en Flandre (introd., p. 98 et suiv.). Voigt, après avoir diligemment recueilli tous les indices à l'appui de cette conclusion, après avoir surtout montré l'admiration de l'auteur pour la culture française, pour les Français, amis fidèles du Saint-Siège, et à qui l'on doit la réforme monastique, son dédain de la culture germanique, sa vie constante sur la rive de l'Escaut, etc., conclut qu'il est... Allemand ! Car un homme de race et de langue françaises n'aurait pas été sensible à cette séduction de la *Gallica loquela* (XCV)... Il serait pénible d'insister. Il n'est pas négligeable que cette œuvre gantoise du xii^e siècle se rattache à tout un courant littéraire méconnu jusqu'ici par les historiens (par Pirenne lui-même, *Histoire de Belgique*, t. I) et où il faut ranger, d'après les derniers aveux de la critique allemande, le merveilleux tableau de mœurs bien locales, qui est tracé dans le *Conflictus ovis et lini* (éd. Haupt dans *Zs. f. deutsches altertum*, t. XI) et l'un des tout premiers, sinon le premier document du drame liturgique dans le Nord (Creizenach, *Geschichte des dramas*, I, 49, note). Peu à peu, commepour les arts plastiques, se reconstitue pour les lettres latines, en Flandre, la courbe d'un mouvement évolutif qui correspond à une grandeur politique et sociale, dont on n'ignore plus les étapes.

31. Dans une étude (sous presse) de la *Romania*.

32. *Lateinische Gedichte des X und XI. Jahrhunderts* (en collaboration avec Schmeller), 1838.

33. Je m'en voudrais de ne pas rappeler ici une opinion de Gaston Paris, que les études récentes ont confirmée de façon éclatante. Elle nous prouve que certaines préventions ne prévalaient pas, dans le cas dont il s'est agi, contre sa clairvoyance presque infaillible. Donc, après avoir analysé les plus anciennes versions de *Renart*, et avoir été amené à constater que dans le latin de maître Nivard, comme dans l'alsacien du Glichezare, les noms des principaux animaux, protagonistes du roman, sont français, Gaston Paris conclut : « A moins de placer dans l'Allemagne propre l'origine de l'épopée animale, ce qui n'est pas vraisemblable pour plus d'une raison, il faut la mettre en Lotharingie, dans le pays auquel nous amènent de concert les divers noms que nous venons d'examiner » (*Journal des Savants*, 1894, p. 592). Et le savant philologue d'ajouter : « C'est dans la Lotharingie, depuis Saint-Gall [*pensez au Waltharius, G. P. ne songeait pas à ébranler l'édifice de preuves de J. Grimm et ses successeurs*] jusqu'à Liège, que nous voyons se produire du x^e au xiii^e siècle toute une série de poèmes appartenant à un même courant littéraire, dans lesquels, pour renouveler la poésie latine, on cherche des sujets dans la tradition populaire, le *Waltharius*, le *Ruodlieb* [*mais où G. P. localise-t-il ce dernier texte?*], le fragment de La Haye, la *Fecunda Ratis*, l'*Unibos*, l'*Ysengrimus* ». Le germe fécondant est déjà là, mais il restait à en assurer la fructification.

CHAPITRE V

I

Ne peut-on s'arrêter ici? Ne peut-on soutenir qu'avec une tradition littéraire ininterrompue, du 1^{er} au XI^e siècle, l'apparition des premières narrations héroïques, qu'un hasard nous a conservées, ne constitue qu'un phénomène normal, qu'elle correspond à des progrès sociaux, à une diffusion plus large des idées, à un usage généralisé de la langue d'oïl ou plutôt de ses grands dialectes?

On peut, certes, le soutenir. Et pourtant, il reste à dégager et à caractériser les éléments de différenciation sur lesquels repose l'individualité même de nos chansons. Si celles-ci n'étaient que la combinaison, plus ou moins harmonieuse, des thèmes et des procédés littéraires hérités de Rome, elles ne vaudraient pas la peine qu'elles ont coûté à la critique. Pas plus, d'ailleurs, qu'elles n'auraient joui aussi longtemps d'une vogue universelle. Ce qu'on note en elles, en dépit de bien des tares et des faiblesses, c'est le souffle miraculeux d'un temps et d'une foi,

qui ne sont ni le temps ni la foi de Virgile et de Lucain.

Le christianisme a passé par là. Il n'est guère perceptible dans les œuvres latines, dont les vers lourds et graves ont eu ce prix infini de renouer la chaîne des époques. Il y est beaucoup question de Dieu et de nos devoirs envers lui ; mais il fallait le choc violent des conflits armés qui se multiplient dès les ^{x^e}-^{xl^e} siècles, et où le Croissant s'oppose à la Croix, il fallait aussi la sorte de nostalgie d'autres cieux que les pèlerins d'Espagne et d'Italie et les Croisés propagèrent sans le savoir ; il fallait enfin des mots tout neufs, compris de tous, pour opérer une fécondation, interdite à l'effort discret et limité des latinisants.

De tout cela, il va résulter une géographie littéraire, qui était absente de nos poèmes, et dont M. Bédier a écrit l'histoire avec une remarquable dextérité dans ses *Légendes épiques*. Il n'est pas niable, et je l'ai déjà reconnu, que les chansons sont parfois, sont souvent des commentaires libres, peu sûrs il est vrai (je ne dis pas des guides), de la dévotion itinérante qui préluda aux grandes expéditions d'Orient et leur survécut. Il n'est pas niable que ces dernières ont contribué à renouveler le matériel épique, qui était usé jusqu'à la corde. Les passages descriptifs de maints poèmes, des épisodes entiers d'œuvres comme les romans de *Thèbes*, de *Troie*, d'*Alexandre*, ne se concevraient pas sans les

souvenirs rapportés de l'Empire d'Orient, de Syrie et de Palestine.

Déjà dans *Roland* (et plus encore dans le *Pèlerinage*) il n'est pas besoin de solliciter les textes pour reconnaître, comme M. Albert Marignan l'a fait en quelques pages très condensées¹, les obligations de l'auteur à des récits de voyageurs ou de soldats qui avaient visité les lieux saints, peut-être, comme l'affirme M. Tavernier², aux historiens de la première croisade. C'est ce qui daterait aussi — si un passage tout à fait décisif ne nous épargnait les hésitations³ — le pseudo-*Rodlieb*, dont il est très vraisemblable que le héros se met au service d'un souverain oriental, celui dont les *besants* l'enrichissent d'une façon imprévue après son retour au pays. Dans le *Pèlerinage*, la description du palais de Byzance, pour imprécise qu'elle soit, emprunte sa signification et son opportunité à la proximité d'événements qui modifièrent la sensibilité occidentale.

C'est ailleurs, dans la tradition religieuse de nos pays, mise à contribution de plus en plus ouvertement, que se cache, au surplus, la principale source de cette sensibilité nouvelle. Le jour où les écrivains français tâchent d'exprimer dans la langue du peuple l'émoi des cœurs simples devant le martyr, le miracle ou, tout uniment, la pratique des vertus quotidiennes des Bienheureux, un frisson nouveau est né. La littérature va créer des formes et des mots pour que ce frisson se communique à ceux qui

écoutent ou à ceux qui lisent. Déjà dans *Eulalie* et dans le *Saint-Léger* on perçoit quelque chose de cette émotion profonde et contenue que les vies de saints latines, en très grand nombre, avaient permis jusque-là de goûter à une élite. Mais dans le *Saint-Alexis*, le chef-d'œuvre du XI^e siècle, il manque peu de chose, en vérité, pour que nous possédions l'équivalent populaire de la narration parfaite, qui était restée le privilège des latinisants.

Relisons le *Saint-Alexis* dans l'excellente édition Paris. Le *ber* Euphémien n'est-il pas un personnage de nos chansons? Les regrets que lui arrache la vue de son fils mort et méconnaissable sont moins d'un père chrétien que d'un chevalier. Il parle de son « chef blanc », de sa « barbe chenuë » comme Charlemagne, de ses « granz ereditiez » et de ses « larges terres » comme un seigneur féodal ; du heaume, de la brogne et de l'épée qui étaient destinés à son fils, du gonfanon qui aurait fait de celui-ci ce que Geoffroi d'Anjou fut pour l'empereur. Et quant à la jeune femme abandonnée au seuil de la chambre nuptiale, elle fait penser involontairement à la belle Alde, qui ne connut pas, non plus, les joies de l'épouse. La longue complainte, si passionnée, que le poète lui a mise dans la bouche, conviendrait mieux à un roman qu'à une cantilène pieuse.

Turolde, qui évidemment avait lu l'œuvre, s'en est souvenu à plus d'une reprise. Les regrets de

Charlemagne, chez lui, ressemblent, au moins dans leur dessein général, à ceux du père, de la mère et de la femme d'Alexis :

Pluret des oilz (yeux), tire sa barbe blanche,

dit-il de l'empereur muet de « douleur et pesance » devant Alde, qui réclame son fiancé.

*Ad ambes (avec des deux) mains
derumpt sa blanche barbe*

avait déjà dit l'auteur d'*Alexis* du père de celui-ci, réduit à un impuissant désespoir devant la plainte de sa bru. Les deux vieillards regrettent cette « juvante belle » (*Alexis*, 962 ; *Roland*, 2916) qui disparaît et des deux parts, pareils au cœur antique, les assistants s'associent à ce malheur : « *granz dolz... et granz deplainz* », dit l'auteur d'*Alexis* ; comme un écho fidèle, Turolde écrit (3722) :

Franceis baron en plurent et si la plaignent.

Et le trouvère, qui nous a laissé une version de *Raoul de Cambrai*, répète à son tour (6137) :

Plorent i dames, sergant et chevalier.

Et d'autres répéteront le même propos après lui⁴.

L'auteur d'*Alexis* est plus précis encore ; il nous montre Euphémien, dans l'excès de son désespoir, se frappant la poitrine, s'arrachant les cheveux et « maiselant son vis(age) ». Et il ajoute :

Mult fust il dur qui n'estoüst (n'aurait pas dû)
[*plurer* (862).

Turold trouve le trait de bonne prise :

Trait ses crignes (arrache ses cheveux) *pleines*
[*ses mains...*
Nen i ad cel ki durement ne plurt (2 908).

Combien d'autres exemples on pourrait alléguer de cette large mise à contribution du genre le plus populaire au XI^e siècle, que fut, sans doute, la cantilène de saint ! Lorsque je relis mon *Roland*, mille souvenirs de lectures pieuses m'assaillent, depuis ces « avisions d'angele », qui sont comme le pain quotidien des hagiographes, jusqu'à tel détail descriptif, les « mains blanches » de Turpin, que Roland croise sur son sein déjà glacé⁵, ces « mains blanches » que la littérature ecclésiastique vante déjà au X^e siècle, sinon plus tôt, chez un prélat. Elles ont eu du succès, ces belles mains ; l'auteur de la *Chanson de Guillaume* en parle avec une certaine affectation⁶, de même que celui du *Coronement Loois* n'a garde d'oublier le titre de « defensor viduarum » que l'hagiographie attribue aux saints les plus vénérés, et dont il croit nécessaire d'honorer l'empereur, recommandant à son fils ses devoirs tutélaires, comme la tradition populaire le répétera pour ses successeurs allemands⁷. De même, encore, les premières et bien naïves caractéristiques de la beauté féminine, lorsqu'elles ne viennent pas tout droit de

Rome, sont des prêtres complaisants que fait l'hagiographie à l'épopée ⁸.

L'hagiographie est un vaste réservoir d'idées, de sentiments et de mots, dont nous tous, romanistes, avons eu le tort grave de nous désintéresser, ou à peu près, jusqu'ici. C'est chez elle pourtant qu'on a les meilleures chances de trouver le fil conducteur, dont ont été privées les recherches sur les origines du style épique. Parcourez la plupart des travaux consacrés à celui-ci, surtout en Allemagne, vous n'y trouverez même pas une allusion à nos vies de saints.

Or, dès le IV^e siècle et à plus forte raison chez Grégoire de Tours et ses successeurs, le récit des actes et des vertus des bienheureux tient une place éminente dans la tradition historique et littéraire. La caractéristique du personnage, son portrait physique, parfois minutieusement tracé, la variété indéfinie de l'ambiance, qui sollicite l'attention du narrateur, l'entraînent même à de longs hors-d'œuvre ⁹. Tout cela n'a pas été sans exercer quelque influence sur les écrivains de langue française, dont les plus anciens sont des clercs et se sont contentés de traduire ou de paraphraser les vies latines des saints nationaux ou étrangers. Les premiers épiques ne s'écartent guère qu'en apparence de ce même dessein, et leurs panégyriques d'un Roland, neveu de Charlemagne, ou d'un Vivien, neveu de Guillaume (qui lui-même sera béatifié), ressemblent encore, à bien des égards, à des écrits de dévotion. Ils en conservent la teinte

générale, le vocabulaire¹⁰ ; même là où ils se hasar-
dent à décrire des passions bien profanes, et notam-
ment lorsqu'ils esquissent leurs premiers profils de
femme, ils n'innovent guère, si on les confronte avec
leurs maîtres de la littérature édifiante.

Est-il utile, au surplus, d'insister sur de telles
observations? Tout médiéviste pourra les contrôler,
pour peu que les sources latines l'attirent au même
degré que nos vieux textes. Seuls, les érudits, que
préoccupent et asservissent les distinctions d'école,
se sentent mal à l'aise devant une complexité qui est
celle de toutes les choses humaines, lorsqu'on renonce
aux catégories où le sociologue prétend enfermer
la vie.

Et j'irai plus loin, puisque j'oserai avancer ceci :
non seulement les poèmes historico-épiques forment
les anneaux d'une chaîne continue depuis Rome
jusqu'à notre grand XI^e siècle ; non seulement la
poésie édifiante des clercs a été mise à contribution
par leurs confrères des narrations épico-romanesques ;
mais nous n'avons, dans l'ensemble de ces produc-
tions latino-romanes, qu'une partie de l'activité litté-
raire qui déborde leurs cadres tout faits et qui,
pareille à une végétation physique, envahit bien
d'autres domaines que le leur. Pourquoi toujours et
partout des poèmes? Est-ce que des récits « ro-
manqués » en prose n'ont pas pu remplir le même
office? Ils l'ont assurément rempli et j'en vois la
trace, variée et abondante, dans les nombreux textes

historiques, farcis de légendes, dont la teneur épique embarrasse la philologie, trop rigoureusement astreinte à la règle qui entend séparer les genres. Rien de plus curieux et de plus vain que les efforts des critiques pour justifier, par exemple, dans la chronique de Novalesse, la présence d'un long épisode, tout épique de ton, dont le Guillaume de nos légendes est l'incontestable héros. Tantôt on a soutenu que cet épisode n'était que le résumé d'une chanson de geste perdue (c'était déjà l'avis de Jonckbloet) ; tantôt on y a retrouvé la trace plus humble de récits de jongleurs (Pio Rajna, etc.) ; tantôt on s'est contenté du vague de cette affirmation qu'il avait une « source littéraire » (Gröber) ; M. Ph.-Aug. Becker, dont j'ai déjà signalé les prédilections tout opposées, parle hardiment de « klösterliche Herkunft » et se range ainsi parmi les annonciateurs de la doctrine nouvelle. En somme, nul ne s'est demandé pourquoi chez tant de nos annalistes, pour peu qu'ils eussent l'humeur narrante et un sens et un goût du poétique, la légende se mêlait au simple récit des faits, comme elle s'y mêle, et plus délibérément, chez nos hagiographes.

Il me paraît, à moi, que la soudure n'a jamais été aperçue par les gens de ces temps-là ; qu'ils l'ignoraient ; que sans cela ils l'eussent évitée, ayant comme nos historiens un grand désir de vérité. Le relatif de notre information ne correspond pas du tout à celui de l'information d'un chroniqueur des XI^e et

XII^e siècles, et voilà tout. Ce que notre discernement appelle la légende (et combien de fois n'arrive-t-on pas à la démêler du vrai !) est-ce autre chose, alors, que la vision ornée des faits, la vision plus belle et comme rectifiée et épurée? Depuis Grégoire de Tours jusqu'à Jean d'Outremeuse, quel est donc l'historien qui se cabre devant le merveilleux et, si l'on veut ainsi dire, l'invraisemblable? Est-ce que son Dieu n'avait pas, par des interventions laissées à son arbitre, le droit et même le devoir de déranger nos habitudes de pensée et de rompre avec le routinier et le fragile de notre judiciaire?

La « matière épique » coule à pleins bords pendant ces sept ou huit cents ans. De temps en temps, un artiste la recueille, l'élabore, d'abord en latin, puis en langue vulgaire (romane ou tudesque) ; s'il a ou croit posséder le don du vers, il versifie ; sinon, il se contente de la prose, qui restera plus tard latine, non pas seulement dans cette forme de notre art, mais aussi dans le roman au sens étroit du mot, dans l'histoire proprement dite, etc. De là ces *Vitae* et ces *Historiae*, qui sont à leur façon pour plusieurs de nos héros, et des plus fameux (un Roland, un Guillaume, un Ogier), des poèmes à leur gloire et qui, par exemple, ne diffèrent pas essentiellement d'une *Vita AEgidii* (AA. SS., 1^{er} septembre), où Charlemagne joue un personnage tout semblable à celui de l'épopée et dont la légende « a passé dans les chansons de geste ». Ces récits naïfs contemporains de nos poèmes ne sont,

quoi qu'on soutienne, nullement dans un rapport nécessaire avec eux. De même, à des dates approchantes, on voit un rimeur latin, celui du *Carmen de prodicione Guenonis*, et un poète français employer les mètres à leur usage pour des fins identiques, sans souci d'une préséance, fondée soit sur l'antériorité, soit sur la dignité supérieure de l'un ou l'autre idiome.

Pour établir entre toutes ces libres formes de l'imagination épique un classement quelconque, je cherche en vain l'ombre d'une raison. Car ni dans le fond, ni dans la forme, en dépit de tant d'efforts critiques, vraiment malheureux, je n'aperçois aucun caractère distinctif qui résiste à un examen impartial. Ni dans les thèmes choisis, ni dans l'emploi des sources, ni même dans le style — on l'a vu — les auteurs de chroniques, qui nous content des histoires romanesques, ne diffèrent, à ces époques lointaines, des narrateurs qui font prédominer l'imagination, mais n'ont nulle conscience de leurs égarements littéraires. Il n'y a qu'à remonter cinquante ans en arrière pour trouver un Alexandre Dumas, qui croyait dur comme roc à la véracité de beaucoup de ses récits et qui se serait bien gardé de contresigner l'aveu du grand Mérimée : « Si j'avais le talent d'écrire l'histoire, je ne ferais pas de contes. »

NOTES DU CHAPITRE V

1. *La tapisserie de Bayeux* (appendice consacré à la *Chanson de Roland*).

2. Voir *supra*, note 35 du chapitre II.

3. Voyez les vers 321 et sv. du fragment V. Comme je crois l'avoir prouvé dans le travail qu'imprime en ce moment la *Romania*, la description minutieuse du « besant » qu'on trouve là ne s'applique exactement qu'à une monnaie de l'empereur Jean II Comnène qui monta sur le trône en 1118. L'essai d'explication de Seiler, dans son édition, ne résout rien.

4. Il est d'ailleurs familier à Homère (*Iliade*, XVI, 419; XIX, 338) et à Virgile (*Dederunt Dardanidae lacrymas...* *Enéide* IX, 292-3).

5. *Roland*, 2250.

6. Voyez *Romania*, 1915, p. 74, où j'ai signalé l'emprunt.

7. Voyez *Coronement Looïs*, v. Déjà dans une chanson populaire du début du IX^e siècle (Ed. Du Méril, *Poésies pop. latines ant.*, p. 246) on trouve :

*Pater cunclarum orphanorum, omnium
Peregrinorum, viduarum, virginum.*

Même éloge décerné à Henri II (1024), à Conrad (1039). Voyez Du Méril, pp. 286, 287, 290.

8. Quel beau sujet et combien je regrette d'être limité par le temps et les dimensions de ce petit livre ! Je pourrais, sans ces empêchements, vous montrer Ausone encore en possession du souple instrument des lyriques latins, Ausone si savant dans les peintures passionnelles, qui a peut-être écrit ce chef-d'œuvre, le *De Penelope* (CXXXV), qui a consacré de si fines analyses de sentiment aux siens, mais

plus encore à sa favorite, la Germaine Bissula. Chez lui on retrouve, notamment, cet emploi métaphorique de *flos* (XXIII, 15), cette image des lis et des roses semés sur le visage (*Idylles*) que, deux siècles plus tard, Fortunat retrouvera à son tour (*Carmina*, lib. VI, 107-8 ; lib. VIII, IV, 8-11 ; et que même le pieux Grégoire ne négligera pas (*De Gloria confessorum*, cap. CVI). Mais déjà notre « belle et sage » du XII^e siècle ne lui est pas plus inconnue (voy. VII, 19) qu'à Grégoire de Tours « *elegantem ac sapientem* » (*Historia Francorum*, II, 28 ; comp. IV, 27, l'éloge surprenant de Brûnehaut, où on retrouve le *blande colloquio*, correspondant au *blandior alloquio* de Fortunat (*ibid.*, v. 16) et à notre « bien emparlée ».)

Au IX^e siècle, reparaissent ces faibles lueurs, qui vont illuminer, au X^e, l'hagiographie. Chez Angilbert, par exemple, on note une curieuse description de l'épouse et des filles de Charlemagne (éd. Dümmler, *P. Lat. Aevi Carol.*, I, p. 371-72) : *Rhodrud... fulget equo*, dira-t-il (v. 214). Il se croira obligé d'insister sur le somptueux édifice de sa coiffure. De la reine Berte, il dira :

*Aurea se nivis commiscent fila capillis
Lactea quippe ferunt pretiosam colla murinam.*

Ce luxe de toilette nous restera familier. De Gisèle (*Gisala*) :

*Vox, facies, crines radianti luce coruscant
Splendida colla nitent roseo inflammato rubore* (233-4),

et de Rhodhard :

Pectora, colla, comae lucecit variata lapillis (246).

Et il en est encore ainsi de Theodrada, dont le *cler vis* éblouit le poète : « *vulto Theodrada corusco* » et dont il admire l'or des cheveux :

Fronte venusto nitens et cedit crinibus aurum (252).

Ainsi s'exclame l'auteur du *Pèlerinage*, louant « la fille od le crin bloi (blonde) » et « le vis (visage) cler » du roi Hugon, et ajoutant qu'elle a :

... la carn (chair) tant blanche cum flux en estet.

Plus tard (et surtout chez Chrétien et ses successeurs) les figures vont s'individualiser faiblement ; pourtant combien l'écrivain restera asservi à ces formules, à des hyperboles comme celle de Virgile, caractérisant la beauté d'Euryale (IX, 179) :

*Quo pulchrior alter
Non fuit Aeneadum Trojano...*

Comparez la beauté de Fenice dans *Cligès* (2^e 731, sv.) :

*N'ot de biauté nulle pareille
Ce fu miracles et merveille.
C'onques à sa paroille ovrer
Ne pot Nature recouver.*

et la beauté de Cligès lui-même (2 766-7)

*Plus estoit biaux et avenanz
Que Narcisus...*

et aussi, dans *Erec*, la beauté d'Enide (421-3) :

*De cesti tesmoingne Nature
Qu'onques si bele creature
Ne fu veüe en tot le monde....*

Et rapprochez de cela la curieuse description de la beauté virile dans Jean de Haute-Seille, qui conclut ainsi : *Nihil enim divitiarum suarum artifex hominum, Natura, subtraxerat* (*Histoire des Sept Sages*, éd. Hilka, p. 36), sans qu'on puisse affirmer qu'il suit une tradition d'école, ni non plus qu'il s'inspire des textes français, en cette fin du XII^e siècle !

La tradition latine et le goût romanesque concordent ici dans l'essentiel. Voyez d'ailleurs mon essai sur le *Roman français aux environs de 1150*.

9. Voyez la vie de Jean de Gorze, déjà signalée et particulièrement curieuse à ce point de vue.

10. Voyez la note 35 du chapitre II, pour le seul *Roland*.

TABLE SYSTÉMATIQUE DES MATIERES (1)

- ABBON**, auteur d'un poème sur le siège de Paris par les Normands, 98 ; connaît la figure du héros comparé à un lion, 119.
- ADENET**, auteur de *Berte* et d'autres chansons, 37.
- Aegidiana (via)*, 66.
- Aegidii (vita)*, les parties de merveilleux épique qu'elle renferme, 175.
- Aiquin* (la chanson d') et les idées de M. Bédier sur ses origines, 87.
- Aix-la-Chapelle, siège de l'Empire, 136.
- Alexis* (la chanson d'), 100, 124, 125 ; c'est déjà une sorte d'épopée, 169 ; ses rapports avec *Roland*, 169-71.
- Aliscans* (la chanson d') est due à un poète doué, 71 ; comp. 72 ; la déploration qu'elle renferme, 100 ; importance des scènes de bataille, 103 ; rôle d'observateur qu'y joue le chef, 107 ; l'auteur s'est souvenu de *Roland*, 118.
- AMPÈRE** (J.-J.) adopte les théories de J. Grimm, 44.
- ANGILBERT**, poète carolingien, 98 ; ses descriptions de batailles, 106, sv. ; les combats singuliers, 109 ; détail d'ameublement qui passe de lui à nos épiques, 130 ; il emploie

(1) On cherchera en vain, dans cette table, un certain nombre de noms propres cités occasionnellement, et dont la mention n'ajoute rien à mon argumentation, de même que leur rappel serait ici sans profit pour le lecteur. Pour la même raison, je n'y ai introduit qu'à titre exceptionnel les noms d'auteurs et les titres d'ouvrages figurant dans mes notes. Une bibliographie systématique eût été sans intérêt dans ce petit répertoire, qui n'est destiné qu'à aider la réflexion de mon lecteur et à guider de rapides recherches.

- le mot *gesta*, 133; son talent descriptif, 178.
- Antioche* (la chanson d'). L'auteur a connu *Roland*, 118.
- Aristocratique (la « geste » est —), 127.
- ARTHUR, héros de roman, 16-18.
- Aventure*. Sens du mot, 19.
- BAIST, précurseur de M. Bédier, 63.
- Beauté féminine (la) du iv^e au xii^e siècle, quelques aperçus, 177-79 (note).
- BECKER (Ph.-Aug.) a exercé quelque influence sur le dessein de M. Bédier, 58, 81, 90; ses idées sur l'origine de la geste de Guillaume, 62-63; sur les versions du *Moniage Guillaume*, 161.
- BÉDIER (M. Joseph), ses recherches sur Fauriel et Daunou, 25 et sv. Son exposé des théories antérieures sur les origines de l'épopée, 43, suiv. Il reproche à ses devanciers de vieillir exagérément les textes, 46. Il manie lui-même le paradoxe, 47. Valeur générale de sa démonstration, 48-49. Sa thèse, 49-58. Les précurseurs, 58-64. Sa nouveauté, 64. Réserves nécessaires, 65-69. Où M. Bédier rabaisse trop l'art des auteurs de chansons, 70-74. Relations intimes entre ceux-ci et les romanciers, gens de cour, 74-76. L'auteur de *Roland*, 76-77. Le xi^e siècle, période d'élaboration admise par M. Bédier, 78-80 et 153. Conclusion, 81-83. Prédilection de M. Bédier pour la tradition géographique, 84. Comment M. Bédier discute, 84-5. Où M. Bédier s'explique nettement, 85 (note 3). Tradition locale et tradition orale, 86 (note 9). Les hypothèses de M. Bédier, 86-88. Un exemple de subtilité démonstrative, 88-9. M. Bédier et M. Tavernier, 90 (note 24). Où M. Bédier va un peu loin, 91 (note 25). Sur quoi il aurait pu insister, 92 (note 27). Ce qu'il concède à l'art des vieux poètes, 92. La part qu'il fait à l'esthétique dans l'étude sur *Roland*, 94-5. Que M. Bédier se désintéresse trop des constatations littéraires, 95-96 (note 36). M. Bédier a fini par se montrer plus conciliant, 96 (note 40). Il admet le caractère aristocratique de la geste, 127; M. Bédier aurait pu tirer parti, pour ses théories, de l'*Ecbasis Captivi*, 154. Nous devons à M. Bédier la géographie littéraire de nos romans, 167.
- Belgica*. Voyez *Lotharingie*.
- BENOIT DE SAINTE-MORE a écrit deux romans, 16. Comp 37, 38 et *Troie*.
- BÉRARD (M. Victor) et son livre sur Wolf, 40.

- Desant (le) décrit dans *Rodlieb* nous aide à dater l'œuvre, 177 (note 3).
- Bilinguisme (le) en Lotharingie, 157 (note 2).
- BODEL (Jean), auteur de la chanson des *Saisnes* (Saxons), 16, 17.
- BODMER sert de trait d'union entre Herder et la pensée française, 32 et 40 (note 28).
- BOILEAU ne distingue pas entre épopée et roman, 23.
- Brut* (roman de), 20.
- CABHAM (Thomas) est indulgent pour certains jongleurs, 59.
- Carmen de prodicione Guenonis*. Rapports avec *Roland*, 55, 176 ; sa place dans la tradition poétique, 98.
- Carmina Burana*, 125.
- Caroli Vita*. Voyez *Einhard*.
- Celtica lingua* signifie « le français », 148, 160 (note 21).
- Chansons (les mauvaises) et la crainte qu'elles inspirent, III, 129.
- CHAPELAIN lit et étudie les vieux romans, 13. Il parle finement de nos vieux romans, 23-24.
- CHARLEMAGNE, héros de roman, 16, 17, 55 ; différent des héros grecs, 105 ; nos chansons montrent en lui le restaurateur de l'Empire romain, 115. Notions historiques à ce sujet, 132.
- CHARLES LE TÉMÉRAIRE rêve de reconstituer à son profit le royaume de Lothaire, 135.
- CHARLES-MARTEL, véritable fondateur de la grande *Francia*, 136.
- Charroi de Nîmes* (le), jugé par M. Bédier, 94.
- CHATEAUBRIAND ignore nos romans, 25.
- Chevalerie Vivien* (la) est une des versions d'Aliscans ; son mérite, 72, 92.
- CHRÉTIEN DE TROYES, auteur célèbre de romans au XII^e siècle, 18, 19, 23, 73, 75 ; comment il parle des devanciers, 93 ; il a un précurseur dans l'auteur du *Rodlieb*, 155 ; le sens de la beauté chez lui, 179.
- Christianisme (la part du) dans l'élaboration de nos romans épiques, 167.
- Clerici vagantes* (les) et leur rôle littéraire, 155.
- CLOETTA (W.) critique un passage de Bédier, 85 ; comp. 160.
- Conquêtes (les) des rois et des chefs d'armée énumérées dans les chansons latines et françaises, 126-27.
- CONSTANS (M.) éditeur de *Troie*, 20 ; son interprétation du mot *aventure*, 37.
- Coronement Looïs* (le) est l'œuvre d'un artiste, 71, 72 ; l'imitation de *Roland* dans le texte, 118 ; une réminiscence chez son auteur, 171.
- CREUZÉ DE LESSER fidèle aux

- vues traditionnelles sur nos vieux romans, 39.
- Critiques (indifférence des) pour la personnalité de nos premiers auteurs, 42.
- DANIEL (le père) ne distingue pas entre épopée et roman, 24.
- DAUNOU. Sa thèse, d'après M. Bédier, 26-27. Réserves à faire, 28.
- DE LA RUE (abbé), 37.
- Discours (les) dans l'épopée, 112-13.
- Divine Comédie* (la) était, pour Chateaubriand, la première épopée du moyen âge, 25.
- DU BELLAY ne distingue pas entre épopée et roman, 22.
- Ducs et comtes*, expression employée par les poètes du IV^e au XII^e siècle, 122.
- DUMAS (Alexandre) 48, 176.
- DU MÉRIL (Edélestand), éditeur de poèmes latins, 99; 124, sv.
- Ecbasis Captivi*, 150; 153-4; 163-64.
- Edda* (l') et Mallet, 30.
- Edel*, de P. Bourget, est un roman, 15.
- EGBERT, de Liège. Sa version du *Moniage de Gautier*, 148, 150; comp. 160 (note 22), 161.
- Enfances Vivien* (les). Le mérite littéraire de l'œuvre, 92.
- Encyclopédie* (l') et les romans, 25, 31.
- EGGER et la question homérique, 39.
- EINHARD nous a légué la plus ancienne mention de Roland, 55, 56, 91.
- Erec* (le roman d'), 92.
- ERMOLD LE NOIR, poète carolingien, 98; le sujet de son poème, 101; ses descriptions de combats, 103; son emploi du mot *virtus*, 121.
- FARAL. Ses idées sur la récitation des contes pieux, 35; le répertoire des jongleurs qu'il a dressé, 69; la tradition érudite dans nos romans, 83; son scepticisme sur ce que l'on peut connaître de nos vieux poètes, 92.
- FAUCHET ne distingue pas entre épopée et roman, 22.
- FAURIEL. Ses théories sur l'origine de l'épopée, 25, sv.; 44, 45.
- FLACH (J.) a combattu la provenance allemande de *Waltharius*, 14, 160.
- FLACHSLAND (Caroline). V. HERDER.
- Flore et Blancheflor* (le roman de). Ses rapports de forme avec la geste, 14.
- Flos*, employé métaphoriquement, 120.
- FÆRSTER a combattu l'origine brittonique de nos romans, 82.
- Francia*. Voir *Lotharingie*.
- Francigena (via)*, 51, 65.
- Francs* (les). Leur mauvaise renommée, 159 (note 14); opposés aux autres barbares, 159.

FRANCUS. V. *Troie*.

GAUTIER D'ARRAS, romancier du XII^e s., qui a un précurseur dans l'auteur du *Rodlieb*, 155.

Gautier d'Aupais (le roman de), 14.

GÉRALD, auteur du *Waltharius*, 141, 146, 151, 161; priorité de sa version, 163; l'auteur de *Roland* a dû la connaître, 153.

GERBERT (Sylvestre II), 135, 138; la distinction qu'il fait entre Latins et Barbares, 139; 158 (note 12).

GERSTENBERG, 30.

GIRARD DE ROUSSILLON. Origine de la chanson dont il est le héros, 66-68. Le rôle de la toponymie dans les hypothèses de M. Bédier, 88; travail poétique auquel est due la chanson, 95-96.

Girard de Viane (à propos d'un passage du roman de), 58.

Girardi (vita). Exagérément vieillie, 46. Ce qu'en pense M. Bédier, 66, 88.

GËTHE. Ses obligations à Mallet, 40 (note 29).

GOLTHER, 82.

GRÉGOIRE DE TOURS voit dans les Francs une race d'élection, 140; caractéristique des personnages, 172 et 178. Conf. 175.

GRIMM (Jacob). Sa doctrine de l'épopée, 44. Éditeur de poèmes latins, 155.

GROEBER et le fragment de La Haye, 79.

GUESSARD, éditeur de *Huon de Bordeaux*, 59.

GUI D'AMIENS, auteur d'un poème sur Guillaume le Conquérant 98; compare son héros à un lion, 118; le mot *gesta* chez lui, 133.

GUIART (Guillaume) dédaigne également épopées et romans, 21.

Guide des pèlerins de Saint-Jacques (le), 66, 86.

Guillaume (la chanson de), 36, 46, 73; ses beautés, 76; ses faiblesses, 93; le rôle des chefs dans l'œuvre, 106; réminiscence des « belles mains », 171.

Guillaume d'Orange (la « geste » de). Le rôle qui y est assigné aux jongleurs, 73. Il ne ressemble pas aux héros grecs, 105. D'Aquitain, devient Espagnol dans des chansons, 148. Son *moniage* dans la chronique de Novalèse, 174.

Hadriani (vita) et son rapport avec la chanson d'Ogier, 87.

HAGEN, héros du *Waltharius*. Son origine, 141; ses aventures, 144, sv.

HERDER et sa place dans la formation des théories nouvelles sur l'épopée, 29, sv.

Horn et Rimenhild, 14.

HUET lit et étudie les vieux romans, 13, 24.

186 TABLE SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES.

- HUGUES DE FLEURY a interpolé Einhard, 89.
- HUON DE VILLENEUVE approprié d'une partie de sa propriété littéraire, 37.
- Interruption des études classiques, 131.
- JAUCOURT (chevalier de) ne distingue pas entre épopée et roman, 25. Peut-être lu par Herder, 30.
- JEAN DE GORZE (la vie de) et son intérêt historique, 134; elle mentionne Gislebert, 157; elle contient un épisode romanesque, 162.
- JEAN DE HAUTE-SEILLE, 179.
- Jeande Noarrieu* est un roman, 15.
- JEANROY (A.) précurseur de M. Bédier, 60-61, 90.
- JENDEU DE BRIE, romancier du XII^e siècle, 93.
- Jeune fille (la) dans l'épopée, 132 (note 27).
- Jocelyn* est un roman, 15.
- JONCKBLOET, ses vues sur les versions du *Moniage Guillaume*, 161, 162.
- JORET (Ch.) auteur d'un livre sur Herder, 40.
- JULLIAN (Camille). La méthode historique d'Aimoïn, 38. Précurseur de M. Bédier, 61; 90. L'érudition de Turol, 132.
- Juvene bele* est déjà dans Virgile, 124.
- KURTH (G.) a tenté de reconstituer l'épopée mérovingienne, 47.
- LACURNE DE SAINTE-PALAYE. Ses idées sur l'origine des romans, 26.
- La Haye (le fragment de). On l'a vieilli exagérément, 46. Opinion de Grœber, 79. Id. de M. Bédier, 80. C'est un devoir d'école, 99. Son intérêt historique, 153.
- LAMBERT D'ARDRES, 36.
- Lancelot*, héros de roman, 12, 22.
- LEGRAND (J.), auteur d'un Art de rhétorique, 21.
- LEMERCIER (Népomucène) ignore nos romans, 25.
- LEROUX DE LINCY, éditeur de *Brut*, 18; 36 (note 6).
- LONGNON (E.) a défendu les origines historiques de l'épopée, 48, 66.
- Lotharingie*. Ses limites et les noms qu'elle porte, 135 sv.; 158, sv. C'est la terre natale de l'épopée franque, 141.
- LUCAIN, imité au XII^e siècle, 99; 104.
- LUCHAIRE (A.) a vu juste sur les antécédents historiques de *Roland*, 105.
- MACPHERSON, 30-31.
- MALLET. Influence de ses écrits, 30-31.
- MARCHANGY, auteur de *La Gaule poétique*, 45.
- MARIGNAN (A.) a étudié les éléments historiques et archéologiques dans *Roland*, 77, 122; il a montré l'influence de la Première Croisade, 168.

MÉNAGE. Voir *Chapelain*.

Merveille. Sens du mot, 19.

MÉZERAY fait de Roland un héros de roman, 24.

MONOD (G.) explique la dissolution de l'Empire carolingien, 137, 158.

Mort (invocation à la) dans les chansons, 125. La mort dans les combats et ses divers aspects, 128.

Mythe (Le) de la création populaire de l'épopée, 11.

NIVARD. Voir *Ysengrimus*.

Ogier le Danois (le roman d'), 22, 53, 54, 63.

OZANAM a bien vu la continuité de la tradition classique, 131.

PARIS (Gaston). Il distingue entre roman et épopée, 12 ; il date le roman de *Flore et Blancheflor*, 14 ; il a pour précurseur Chapelain, 24 ; à propos du mot *aventure*, 37 ; comment il revient d'Allemagne, 44 ; sa thèse sur l'épopée, 45 ; deux de ses thèses favorites, 84 ; vues divinatoires sur notre sujet, 165.

PARISOT, historien de la Lotharingie, 136, 159.

PASQUIER (Et.) ne distingue pas entre épopée et roman, 22, 24.

PAULIN D'AQUILÉE, 119.

Pèlerinage (chanson du), 16. Elle procède des narrations latines, 143. Influences orientales, 168.

PELETIER DU MANS ne distingue pas entre épopée et roman, 22.

Poésie (la) épique n'est pas, aux XI^e-XII^e siècles, limitée aux compositions en vers et en prose, 174.

Poitiers (roman du comte de), 13, 14.

Prodiges annonçant un grand événement dans l'épopée, 128.

Protection (la) des veuves et orphelins est devenue une attribution royale dans la poésie, 171, 177 (note 7).

RACINE, 36.

RAJNA (Pio) a tenté de reconstituer l'épopée mérovingienne, 47 ; précurseur de M. Bédier, 59-60, 89-90 ; il a réglé son compte à la théorie des cantilènes, 81. Critique un passage de M. Bédier, 85.

Raoul de Cambrai (la chanson de) d'après M. Bédier, 79 ; ce que la tradition monastique a puisé chez elle, 86 ; ses origines archéologiques, 88 ; l'auteur a imité *Roland*, 170.

Reinaert. Voir WILLEM.

RENAN adopte les théories de Grimm, 44.

Renart (l'auteur de la deuxième branche) confond épopée et roman, 15.

RICHARD LE PÈLERIN, 36.

Rodlieb, roman écrit en latin et revendiqué à tort par les Allemands. On y trouve un *patria dulcis* d'origine vir-

- gilienne, 119; le thème et la provenance de l'œuvre, 155.
- Roland* (la chanson de). Voir TUROLD.
- ROLAND héros du roman épique, 12, 54, 56, 70. Une chanson de R. chantée à Hastings, 73.
- Roman* (Définition du), 15.
- Rome pour les premiers apologistes chrétiens, 131.
- RONCA. Voir OZANAM.
- ROCUSSEAU (J.-J.) interdit à la jeune fille la lecture des romans, 13; est à la source du courant littéraire où Fauriel est venu puiser sa doctrine, 26; le sauvage, type idéal d'humanité, 32; ce qu'il dit des Germains, 33.
- Saint-Evre (un moine de) a écrit *l'Ecbasis Captivi*, 153-4.
- SALVIEN, ce qu'il dit des Francs, 140.
- SIGEBERT DE GEMBOUX et le sens qu'il attribue au mot *celticus*, 148, 160.
- SOREL (Charles) ne distingue pas entre épopée et roman, 23.
- STAEEL (M^{me} DE). Son livre *De la littérature* analysé par Fauriel et ses idées sur l'épopée, 26-27. Elle est un chaînon dans la tradition, conduisant de Rousseau à Fauriel, 33.
- SULZER. Son article de l'*Encyclopédie*, 30.
- TAVERNIER, précurseur de M. Bédier, 63, 81, 90; il fait un bel éloge de Turolde, 76; il l'affirme érudit, 77, 122; il étudie l'élément religieux dans son œuvre, 95; à propos du « colp » de Roland, 129; il montre l'influence des historiens de la première Croisade sur la célèbre chanson, 168.
- Thèbes* (roman de). Voir TUROLD.
- THOMAS, auteur de *Horn et Rimenhild*, 14.
- TITE-LIVE comparé avec le *Lancelot*, 23.
- Tristan*, roman de La Chièvre, 15; cité par Pasquier, 22; nombreuses versions de ce roman, 75.
- Troie* (roman de). Ce qu'il a conservé de l'épopée, 92. Obligations de l'auteur à Turolde, 118.
- Troie*. La légende de Troie et les généalogies franques, 140-41; 159-60.
- TUROLD, auteur présumé de *Roland*. L'éducation classique chez lui, 72; son savoir, 77; ce qui l'a précédé, 78; il est à la source d'un épisode du roman de *Thèbes*, 93; les déplorations dans son œuvre, 100; les descriptions de batailles, 102, sv.; le rôle des chefs d'armée, 106; les combats singuliers, 109; sa conception du devoir féodal, 110; les « conseils », 114; mérite

- littéraire de Turolde, 117 ; comment il emploie le mot *virtut*, 121 ; les conquêtes de R. énumérées par lui, 126 ; il fait d'Aix la capitale de l'Empire, 137, 158 ; ce qu'il doit au *Waltharius*, 143, 150, sv. ; Turolde et les pèlerins, 154 ; ses obligations à l'auteur d'*Alexis*, 169, sv. ; aux vies de saints, 172.
- Turpin** (le *pseudo*-). Ses rapports avec la chanson de *Roland*, 55 ; aussi érudit que R., 61 ; ce qu'il doit aux jongleurs, d'après M. Bédier, 86 ; comp. 88 ; ce n'est pas le plus ancien monument de la gloire de R., 98.
- UHLAND**. Ses idées sur l'origine de nos chansons, 45.
- VILLEHARDOUIN** a écrit un « roman », 16.
- VILLEMALIN** reste fidèle à la tradition du XVIII^e siècle, 29-30.
- VIVIEN**. Son panégyrique rappelle, à plus d'un égard, celui d'un saint, 172.
- Virtus** dans le vocabulaire de nos vieux poètes, 121.
- VIRGILE** imité par les poètes du XII^e siècle, 99 ; dans l'*Énéide* Turnus parle à sa lance, 102 ; sa conception des combats, 102, sv. ; la nostalgie qui s'empare de ses héros, 104, 105 ; les conseils, 114 ; l'impérialisme romain dans son chef-d'œuvre, 116 ; on y retrouve la *patria dulcis* des poètes du moyen âge, 120 ; comment l'on meurt dans Virgile, 128-9 ; l'olivier, symbole de paix, 130.
- VOPISCUS** (Flavius), un des auteurs de l'*Historia Augusta*, 141.
- WACE** a écrit des « romanz », 16.
- Waltharius**. Pio Rajna s'en est occupé, 60 ; on y trouve la *patria dulcis*, 119 ; analyse du poème, 143, sv. ; hypothèses sur ses origines, 146, sv. ; le *moniage* de son héros, 148, sv. ; rapports de l'œuvre avec d'autres textes, 150 ; avec *Roland*, 151-2 ; l'auteur parlait français, 152.
- Wilhelmi** (*Vita*) antéditée par Fauriel, 45 ; ce qu'elle doit aux chansons, 86.
- WILLEM** (maître), auteur du *Reinaert* flamand, 142.
- WOLF**. Ses théories et le chemin qu'elles font en France, 28 ; ses devanciers, 40 ; son influence sur Uhland, 45.
- WOLFRAM** D'ESCHENBACH et la version angevine de *Perceval*, 36.
- Ysengrimus** est le nom du héros d'une épopée animale, écrite en Flandre par maître Nivard, 150 ; comp. 154, 164.
- ZARNCKE**. Un Allemand qui juge les autres, 162.

TABLE DES MATIERES

LES ORIGINES DE L'ÉPOPÉE FRANÇAISE

AVANT-PROPOS.....	7
I. Réponse à des objections possibles. Épopée et romans.....	11
II. Une nouvelle théorie sur l'origine de nos chansons.	41
III. Épopée latine et épopée française.....	98
IV. Les Deux France. La transition. Nos premiers romans en Lotharingie.....	134
V. Le rôle de l'Église. Les vies de saints.....	166



*La BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE
CRITIQUE se distinguera par le grand
éclectisme de ses choix.*

*Elle ambitionne de révéler au public
français les maîtres de la pensée, qu'ils
soient français ou étrangers.*

*Tous les ouvrages qui y figureront se
distingueront par un trait commun :
non seulement ils seront documentés : ils
seront vivants.*

Elle comprendra cinq séries :

Lettres et Arts
Religion et Philosophie
Sociologie et Politique
Histoire et Archéologie
Ethnographie et Géographie

CHAQUE VOLUME : 2 FRANCS

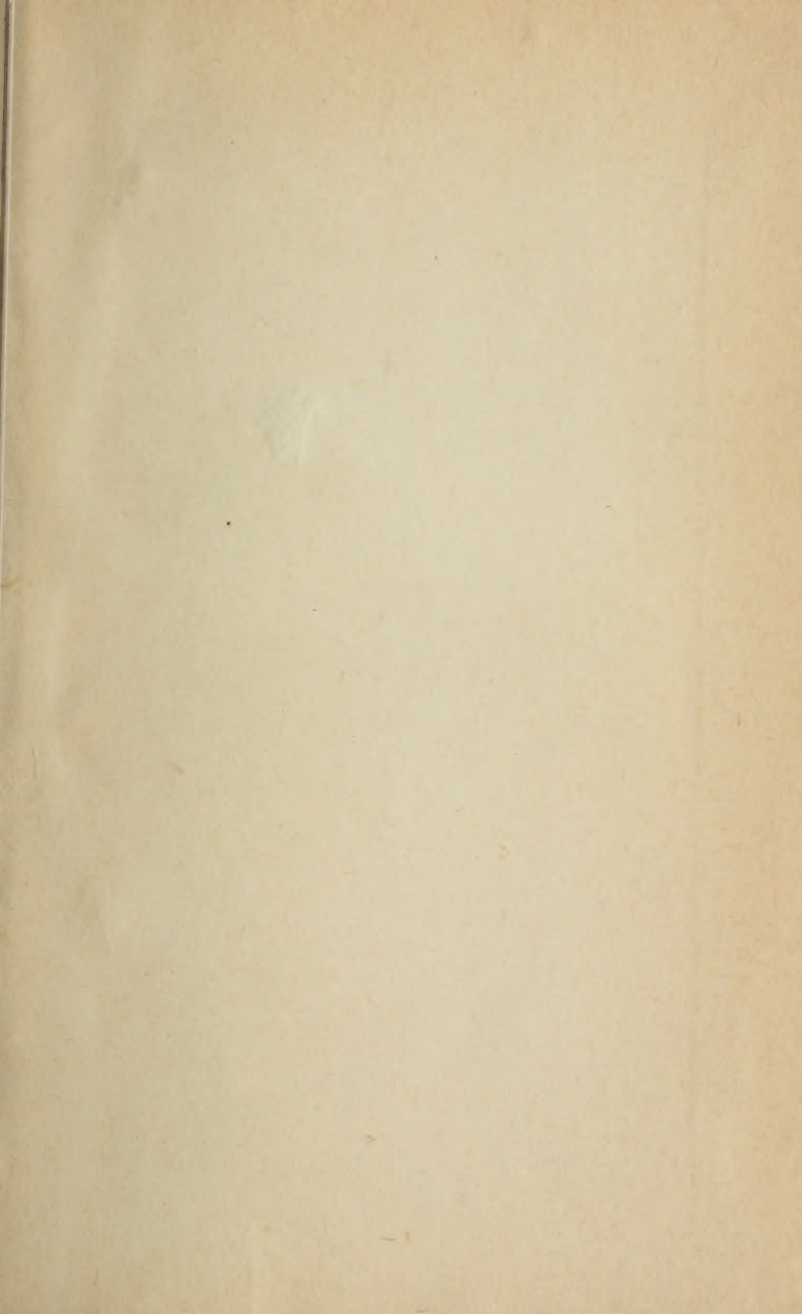
EN VENTE :

Les Ecrivains de la Guerre, par ANDRÉ MAUREL.
La Faillite de l'Internationale, par ALEXANDRE ZÉVAËS.
Le Français à la tête épique, par MAURICE WILMOTTE.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Ce qu'est le Germanisme, par GEORGES DUMESNIL, pré-
face de LOUIS BERTRAND.
Verhaeren, par ALBERT MOCKEL.
Un grand Destin commence, par ONÉSIME RECLUS.
Tous les "Don Juan", par COLONNA DE CESARI-ROCCA.
Gobineau, par PAUL SOUDAY.







PQ
201
W53

Wilmotte, Maurice
Le français a la tête
épique

ROBARTS LIBRARY
DUE DATE

MAR 22 1990

